



fondé en 1915

octobre 2011 – N° 485

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Agir aujourd’hui pour mieux vivre demain

Le développement durable prend, selon les communes, des chemins différents. Si Chêne-Bourg et Thônex ont mis en place un Agenda 21 communal et ont été labellisées "Cités de l'énergie", Chêne-Bougeries s'interroge encore sur l'opportunité de recourir à de tels outils. Elle n'en multiplie pas moins, comme les deux autres communes, les réalisations et les projets s'inscrivant dans la durabilité, notamment dans le domaine énergétique (économies d'énergie et emploi d'énergies renouvelables) ainsi que dans la préservation de son patrimoine naturel. Des éléments essentiels du développement "soutenable", une expression que les Autorités de cette commune estiment plus adéquate que celle de développement durable.

Développement durable et collaboration intercommunale
Mobilité douce, réduction du trafic de transit et politique du stationnement sont des thématiques, fortement imbriquées entre elles, qui, tout en relevant du développement durable, dépassent les limites territoriales des trois communes chênoises. A ce titre, leur résolution ne pouvait être qu'intercommunale, toute mesure prise dans une seule commune ne pouvant avoir, spécialement sur le plan du stationnement, que des effets négatifs sur les deux autres. C'est ainsi qu'après quelques balbutiements, l'introduction de zones bleues dans les trois communes constitue aujourd'hui un secteur clé de la collaboration intercommunale.



Redonner une place à la nature en ville et améliorer sa biodiversité, à l'image du potager du Vallon créé à Chêne-Bougeries, est un objectif partagé par les trois communes chênoises.

Les zones bleues à macarons

La plupart des demandes d'autorisation ayant été déposées ou étant sur le point de l'être, le projet de zone bleue avec macarons dans la région des Trois-Chêne devrait pouvoir être

réalisé d'ici à décembre prochain, voire d'ici au printemps 2012, sous réserve que les conditions météorologiques soient propices à ce genre de travaux. A noter qu'un accord a même été trouvé en ce qui concerne les places

privées installées sur le domaine public.

Proches de la frontière, les trois communes sont en effet particulièrement pressées d'en finir avec le phénomène des "voitures ventouses".

Sommaire

Avis	2
Dossier: Energie(s)	3
Actualité	16

Informations officielles	
Trois-Chêne	19
Chêne-Bougeries	22
Chêne-Bourg	26
Thônex	30
Voirie dans les Trois-Chêne	32
Paroisse protestante	33
Centres de Loisirs	34
Culture	37
Vie associative	39
Sur un air de...	42
Musique	42
Sports	44
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47
"Swing de Fou", jazz, au Point favre	48

Prochaine parution du Chênois:
6 au 9 décembre 2011

Communautés religieuses et bénévolat

Délai rédactionnel et publicitaire:
4 novembre 2011

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 485 – 96^e année – octobre 2011 – Tirage utile: 15 500 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flavio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougeries);

Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex);

Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg); Florian Gross (CM Chêne-Bougeries);

Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);

Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Débarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard,

Annick Roduit, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu,

Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Robert Pagani,

Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex

Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch

Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Bernard Guignet

Impression: Atar Roto Presse SA

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an

Date des prochaines parutions en 2011 et 2012:

6 décembre 2011,

7 février, 27 mars, 15 mai, 19 juin, 18 septembre, 23 octobre et 4 décembre 2012



gardez votre énergie ! isolez maintenant*

* une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... **biedermann-sa.com** en parle

biedermann
les métiers du bois

1^{er} TOURNOI DE JASS « INDIVIDUEL »

Salle de réunions Ecole de la place Favre

Vendredi 18 novembre 2011

Concours individuel, avec tirage au sort des équipes à chaque partie

Début des parties : 19h00 précises. Inscription : 25.-CHF par personne

Lieu : Salle de réunions de l'école de la place Favre. (Maximum 60 personnes)

Règlement disponible sur le site www.ahpba.ch

19h00-20h00 1^{er} round : 4 x ♥ / 4 x ♦ / 4 x ♣ / 4 x ♠
20h10-21h10 2nd round : 4 x ♥ / 4 x ♦ / 4 x ♣ / 4 x ♠
21h20-22h20 3rd round : 4 x ♥ / 4 x ♦ / 4 x ♣ / 4 x ♠
22h30-23h30 4th round : 4 x ♥ / 4 x ♦ / 4 x ♣ / 4 x ♠

23h45 Soupe compagnarde, pain / fromage offerts, Annonce des résultats / distribution des prix

Diverses boissons et collations seront à votre disposition
 (pâtes, sandwichs, hot dog, petite restauration froide)

**Pour les organisateurs :
 Eric Bodenmüller**

NB : Pour garantir une atmosphère saine et agréable pour chacun, la salle de jeux sera non-fumeur... (école...) sauf dans la cour

Inscriptions jusqu'au lundi 1 novembre 2011. Paiement CCP no 12-9701-6
Inscription sur place dès 17h30 avec places disponibles

Association des habitants du Plateau de Bel-Air (AHPBA), Case postale 87, 1225 Chêne-Bourg ou par e-mail : ebeboden@gmial.com

NOM : Prénom : Nbre de personne(s) :
NOM : Prénom :
NOM : Prénom :
NOM : Prénom :

Numéro de téléphone (de préférence no de natel) :

Chêne-Bougeries

«Développement durable ou plutôt “continuité soutenable”?»

«Le développement durable était initialement imaginé comme une variante de croissance qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Si Jean-Michel Karr, Conseiller administratif et Maire de Chêne-Bougeries, se réfère à l'une des 110 (!) définitions recensées du développement durable, il sait aussi être pragmatique: «Il faut être conscient que dans une société pleinement développée comme Genève, notre marge de manœuvre est étroite. Le territoire cantonal mesure toujours 242 km²: croître par bouscule, c'est détruire à coup sûr. Nul ne peut se permettre de trop grands bouleversements au risque d'être – à juste titre – désavoué par la population».

«Il faut être conscient qu'avec une majorité de besoins déjà satisfaits, le concept de développement est un peu dépassé chez nous, quoi qu'en disent en boucle les médias; l'enjeu est plutôt à la stabilisation, à la pérennisation et la sécurisation d'une qualité de vie souvent menacée par le développement lui-même, en même temps que d'agir pour réduire les écarts de condition les plus choquants».

«Dans notre société, il est donc très difficile d'être véritablement écologiste, et je n'en suis certainement pas un. Mais on peut porter un regard nouveau et plus contemplatif sur la parcelle de planète dont nous avons la responsabilité temporaire, et s'incliner devant la finitude des ressources, de l'espace et du temps», explique Jean-Michel Karr.

La stabilisation, antidote à toutes les fuites en avant

«Dans ce contexte, je suis plutôt partisan d'une continuité soutenable, c'est-à-dire préparer une évolution supportable des modes de vie que nous connaissons aujourd'hui», poursuit le magistrat. «Une politique soutenable doit viser à atteindre ou rétablir des équilibres pondérant des critères écologiques, sociaux et économiques. Ceci est particulièrement important pour des projets portés par une entité de droit public, à une époque où, j'en ai l'intime conviction, notre réservoir de ressources pétrolières constitué sur des millions d'années a non seulement passé le cap de la citerne à moitié vide – comme diraient les pessimistes! – mais la consommation s'intensifiant aussi sans répit, le temps à disposition



Préserver et enrichir son patrimoine naturel consiste notamment pour la Commune à entretenir ses espaces verts de la manière la plus naturelle possible, mais également à y réintroduire de la biodiversité en y créant, par exemple, des biotopes comme celui du parc Stagni (ci-dessus).

pour nous préparer à la rupture post-pétrolière se réduit de plus en plus rapidement».

«Le symbole plutôt que l'exemplarité à tout prix»

Jean-Michel Karr ne croit pas à la seule exemplarité; il est en revanche persuadé de l'importance d'actions symboliques qui, dans des domaines précis et de manière ponctuelle, permettent de «ritualiser à nouveau une société largement focalisée sur l'économie, alors même qu'elle ne craint plus la fureur divine». Selon notre interlocuteur, «aspire à une stabilisation soutenable dans une commune – dont les compétences sont, rappelons-le, assez limitées – consiste à agir en fonction du visage que celle-ci aura dans les cinquante à cent ans à venir. C'est à cette aune que nous devons inscrire et évaluer notre action». Cela passe autant par une politique de petits pas (préservation de la grande arborisation et de toute forme de biodiversité végétale et animale, augmentation de la sécurité routière des aînés et des enfants en particulier, diminution du volume de déchets non recyclés) que par de plus ambitieux projets. Le but est que les citoyen-ne-s puissent continuer à vivre en paix et en sécurité tout en bénéficiant de services de base (eau courante, égouts, énergie, etc.) de qualité. «Au final, dit-il, nous entretenons et tentons d'améliorer par petites touches un cadre permettant aux personnes de mener leur chemin de vie de la façon la plus intéressante et digne possible».

«En ce sens, un de nos objectifs est de garantir que l'ensemble des infra-

structures collectives communales puissent continuer à fonctionner une fois les énergies fossiles raréfierées ou disparues». Un travail de longue haleine, lorsque l'on sait que certains bâtiments, comme la Mairie, constituent actuellement de petits gouffres énergétiques. Pour agir efficacement et prendre les mesures correctives qui s'imposent, le Conseil administratif vient, d'ailleurs, de lancer un audit énergétique complet des bâtiments communaux. Les trois magistrats se sont également engagés à intégrer la durabilité dans chacun des dix-sept districts dont ils ont la charge plutôt que de désigner un-e pseudo préposé-e au développement durable.

Publicité



Votre hypothèque arrive à échéance avant juillet 2012

Allianz 

Agence générale Laurent Ischi
contact.laurent.ischi@allianz-suisse.ch

Tél. 058 357 89 01

des futurs occupants des immeubles en cours de planification et de constructions qui entraîneront la mise sur le marché de 1626 logements supplémentaires. Ces derniers accueilleront environ 3100 nouveaux habitants soit une augmentation de 30% de la population de Chêne-Bougeries en cinq ans.

«Aussi, avant de commencer à planifier encore d'autres bouleversements, poursuit le Conseil administratif, nous demanderons à l'État un moratoire sur tout déclassement afin de réussir l'intégration de ces immeubles, de ces personnes, de leurs véhicules et des infrastructures nécessaires. Songez qu'en plus des logements, il y a les bureaux, écoles et commerces, mais aussi une quote-part de parkings, de routes, de

gares, d'aéroports, de centres sportifs, de loisirs, d'hôpitaux et de cimetières qui sont nécessaires pour accueillir nos nouveaux habitants. Autant d'infrastructures qu'il faudra localiser, financer et construire. La construction de 1626 logements signifie que nous devrons engager 162 millions d'investissements pour une commune qui a aujourd'hui moins de 30 millions de budget annuel tout compris (fonctionnement et amortissement des investissements).»

«En matière d'extension du parc de logements en main de la Commune, notre attention se portera sur la rénovation du Village où nous sommes propriétaires directs ou indirects de la moitié des parcelles, l'autre moitié appartenant à des propriétaires pri-

vés que nous entendons respecter. Dans le cadre de la construction de deux immeubles à la route Jean-Jacques Rigaud qui seront gérés sous forme de coopérative d'habitation, nous désirons que des critères objectifs et réglementés – qui tiendront équitablement compte des attaches familiales et civiques – soient mis en place lors de l'attribution des logements. Il s'agit notamment de permettre que les enfants de Chêne-Bougeries puissent, en priorité, rester proches de leurs parents plutôt que de les voir chassés hors de la commune par les lois de l'offre et de la demande».

Une qualité de vie à préserver

«Les finances de notre commune sont encore saines et les investissements

réalisés récemment sont acceptables. Nous possédons, en outre, des espaces publics de grande qualité et remarquables par leur potentiel futur de biodiversité. C'est ce capital, estime Jean-Michel Karr, que nous devons préserver, car c'est lui qui différencie Chêne-Bougeries de façon tout à fait décisive. Il nous faudra relever avec nuance et doigté des défis considérables en termes d'aménagement, en portant une attention particulière au paysage local, à la priorité résidentielle plutôt que commerciale et à la limitation des impacts en matière de circulation, stationnement, bruit et pollution lumineuse.»

«Avec plus de 1625 logements en construction ou en projets, nous devons procéder avec prudence. Chaque projet ou plan localisé de quartier se targue de ne pas poser de problèmes majeurs, de n'ajouter que quelques centaines de voitures sur les routes, de replanter davantage de petits arbres que de grands arbres abattus, etc...; mais c'est lorsqu'on les met bout à bout que les choses se gâtent: le risque de surdensification, avec tous les problèmes de durabilité qui lui sont liés, est une menace concrète.»

Dans ce contexte, souligne Jean-Michel Karr, la recherche de durabilité n'est pas une notion incantatoire, mais une nouvelle conception de l'intérêt public qui doit nous permettre d'avancer et de combattre la banalisation et l'érosion de la qualité de vie que nous avons connue, deux éléments susceptibles d'hypothéquer sérieusement l'avenir de notre commune. Si chacun d'entre nous n'est pas attentif à ces enjeux, conclut notre interlocuteur, «on se souviendra demain de Chêne-Bougeries comme d'un paradis perdu». ■

F. Montanya



En raison des nombreux PLQ en projet ou en cours, mais également des réalisations déjà en chantier, à l'image du programme des Hauts de Malagnou, la commune doit agir de manière à éviter tout risque de surdensification.

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-
- ANTI POLLUTION 50.
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-
- VIDANGE 98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF dès 69.-
- OCCASION dès 30.-
- GARDIENNAGE 20.-
- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER 80.-
- GEOMETRIE 50.-

40
ans

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



Chêne-Bourg

L'Agenda 21 et le label "Cité de l'énergie" ancrent la Commune dans le développement durable

Les autorités de Chêne-Bourg se sont résolument engagées sur la voie du développement durable en décidant de mettre en place, en 2002, un Agenda 21 local. Elles ont confirmé et concrétisé cette option en engageant, en 2007, un processus de certification "Cité de l'énergie". La Commune, arrivée au terme du processus de labellisation, a officiellement été certifiée "Cité de l'énergie", le 26 octobre 2010. Avec un taux de 57% de mesures déjà effectives, soit nettement plus que les 50% nécessaires à l'obtention du label, Chêne-Bourg a rejoint les 208 communes helvétiques ayant déjà obtenu leur label. Environ 3,5 millions de personnes, soit 47,5% des 7,4 millions d'habitants que comprend la Suisse, vivent aujourd'hui dans une des 254 communes certifiées "Cité de l'énergie".

Le label "Cité de l'énergie"

Pour mémoire, le label "Cité de l'énergie" n'est pas simplement une marque, c'est un processus global conduisant les communes qui s'y engagent vers une politique durable en matière d'énergie au sens large. La certification porte ainsi sur six domaines importants: le développement territorial, les bâtiments et les équipements communaux, l'approvisionnement énergétique et la dépollution, la mobilité, l'organisation interne de l'administration communale ainsi que la communication et la coopération avec des tiers.

Pour obtenir le label convoité, la Commune a dû dresser une liste des mesures déjà mises en place pour préserver les ressources et établir un catalogue des actions envisagées. Ce n'est qu'au terme de ce processus – où chaque domaine est évalué – qu'une commune ayant réalisé ou planifié au moins 50% des actions possibles et clairement définies d'amélioration de son bilan énergétique global se voit décerner le label "Cité de l'énergie".

Au final, en 2010, Chêne-Bourg dépassait, dans cinq domaines sur six, la barre des 50% d'actions réalisées nécessaires à l'obtention du label: l'organisation interne de son administration (75%), les bâtiments et équipements communaux et la mobilité (58% chacun), le développement territorial (56%), mais aussi la communication et la coopération (52%). Elle n'obtient un taux inférieur à 50% que, dans un seul secteur, celui de l'approvisionnement énergétique et de la dépollution – qui lui échappent en grande partie – avec un score de 46%.



Avec l'installation de poubelles de tri sélectif dans les préaux des écoles du Petit-Senn ou de Floraire, la Commune poursuit sa politique de sensibilisation des adultes à travers les enfants.

La situation à ce jour

Un an après sa certification, la Commune de Chêne-Bourg n'a pas chômé. Elle avait d'ailleurs mis en place, dès 2007, toute une série de mesures, réalisations et projets relevant du développement durable. Ces derniers émanent, en partie, des recommandations contenues dans les 69 fiches actions retenues par les Ateliers du futur – qui se sont tenus, dans le cadre de l'Agenda 21 local, en 2007 (34) et 2009 (35) – et ont été validées par le Conseil municipal. Différentes actions, aujourd'hui déjà concrétisées ou encore en cours, s'inspirent, par ailleurs, des directives issues du travail mené durant deux ans avec les experts du label des "Cités de l'énergie".

Economiser l'énergie

On peut ainsi citer, au chapitre "bâtiments et équipements communaux", que ces derniers ont aujourd'hui tous bénéficié d'un audit énergétique et d'une analyse approfondie de leur état général. Sur cette base, leur assainissement – qui est intégré chaque fois que des travaux sont réalisés (crèche des Trois-Chêne, école du Petit Senn, etc.) ou projetés comme l'agrandissement de l'école de Haller – progresse au rythme des chantiers ouverts. Il a, par ailleurs, été parallèlement mis en place le logiciel de comptabilité énergétique *EnerCoach* qui permet d'analyser les consommations et les coûts de l'énergie et de l'eau des bâtiments communaux, afin de planifier les mesures à prendre et d'en contrôler l'efficacité.

Il est à noter qu'afin de respecter les principes du développement durable, la Commune avait déjà opté, lors de la rénovation du Chalet Floraire en 2007, pour un système de chauffage par géothermie avec pompe à chaleur. C'est à cette même époque qu'a été lancé le plan de mise à jour d'un éclairage public économique en énergie.

Menée en collaboration avec les SIG, cette mise aux normes a été réalisée en trois étapes dont la dernière est en cours d'achèvement. Cet effort sera poursuivi par la pose d'éclairages spécifiques dans les parcs lors de leur réaménagement, notamment dans celui de l'ancienne mairie mais également dans le parc Peillonex grâce à un partenariat entre la commune et des propriétaires privés.

Par ailleurs, un projet de chauffage à distance dans la zone rue François-Jacquier / rue de Genève / route de Jussy est à l'étude, en partenariat avec Thônex et les SIG, dans le cadre du remplacement de l'ancienne chaufferie de la SI Laurana parc. Ce réseau pourrait à terme, dans le cadre des travaux d'équipement de collecteurs intercommunal, alimenter en énergie renouvelable des immeubles des rues Peillonex et François-Jacquier, le Centre des loisirs et la caserne des pompiers ainsi que l'immeuble médico-social (D2) du 75 rue de Genève.

lable des immeubles des rues Peillonex et François-Jacquier, le Centre des loisirs et la caserne des pompiers ainsi que l'immeuble médico-social (D2) du 75 rue de Genève.

Tri des déchets

Chêne-Bourg a pris l'option de privilégier le tri dans les immeubles locatifs plutôt que de multiplier les déchetteries. A cette fin, en accord avec les régies, des containers différenciés ont été installés directement dans les locaux destinés aux poubelles. Cette action se prolonge aujourd'hui avec la mise à disposition de la population d'environ 500 containers verts qui permettront de recueillir directement les déchets végétaux qui ont représenté, en 2010, un volume de 350 tonnes par an. Parallèlement, des poubelles de tri sélectif ont été posées dans les préaux des écoles du Petit-Senn et de Floraire et continueront à être installées chaque fois qu'une place de jeux sera remise aux normes ou créée. Ces mesures, incitatives et éducatives, rejoignent la mise en place en 2009, dans le cadre du remplacement des abris-bus, de poubelles de tri colorées comprenant également un cendrier et complètent le

(Suite en page 6)

Publicité

Bloquez vos taux*!

3 ans 1.02%

5 ans 1.35%

10 ans 2.15%

*Taux indicatifs au 06.09.2011,
en 1^{er} rang rabais inclus à valider
lors de l'analyse du dossier

Allianz 

Agence générale Laurent Ischi
contact.laurent.ischi@allianz-suisse.ch

Tél. 058 357 89 01

programme d'aménagement et d'amélioration des déchetteries. L'objectif est d'atteindre un taux de 50% de déchets triés en 2012 contre environ 40% en 2010.

Former les enfants, informer les parents

A noter que la population est régulièrement informée des résultats des

actions engagées. Que cela soient l'évolution du tonnage trié par genre de déchets ou les données concernant la consommation en énergie des différents bâtiments communaux. Par ailleurs, le traditionnel programme de levées des déchets a été simplifié sous la forme d'un calendrier-brochure comprenant les jours de levées mensuelles et des fiches de conseils, éco-

gestes ou mesures de prévention et de sécurité en lien avec les principes du label "Cité de l'énergie". En outre, lors de la Fête du développement durable qui se tient chaque année en mai, Chêne-Bourg organise une exposition thématique ludique. A l'image de "Mes ordures, mon futur" en 2010 et "Curieux instruments" en 2011 où petits et grands pouvaient jouer sur des instruments de musique fabriqués à partir de déchets de chantier. «Si nous avons mis l'accent sur la formation des enfants depuis plusieurs années déjà, note Beatriz de Candolle, Conseillère administrative désormais en charge du développement durable, c'est parce que nous nous sommes aperçus que ces derniers se chargeaient de manière finalement assez efficace d'éduquer aux éco-gestes leurs parents».

Organisation interne

Les différentes normes labellisées "Cité de l'énergie", actualisées au gré des évolutions technologiques et des exigences légales, sont depuis longtemps systématiquement intégrées par Chêne-Bourg dans les cahiers des charges des concours d'architecture et des soumissions. La Commune franchit aujourd'hui un pas de plus en rédigeant un règlement interne sur les achats durables inspiré du guide cantonal des achats professionnels responsables qui devrait être effectif une fois le person-

nel communal formé. «Il s'agit, souligne la magistrate Beatriz de Candolle, d'édicter des procédures claires et précises privilégiant l'achat de produits labellisés que cela soit des fournitures de bureau, du matériel technique, des véhicules, ou encore des produits d'entretien ménager ou spécifiques au traitement des espaces verts». A cette fin, chaque service recevra prochainement un cahier des charges détaillé.

Espaces verts et milieux naturels

Plus dense commune du Canton du point de vue démographique et très urbanisée, Chêne-Bourg a toujours accordé une grande importance à la préservation de son patrimoine naturel. C'est ainsi que les objectifs des fiches des Ateliers du Futur de 2007 sur la valorisation des potentialités des milieux semi-naturels urbains de Chêne-Bourg, la mise en place d'un parcours didactique le long de la Seymaz et la réalisation d'un guide de promenades de sensibilisation au développement durable à Chêne-Bourg très pédagogique sont tous aujourd'hui atteints. Parallèlement, le recensement des milieux naturels ainsi que l'inventaire des plantes et fleurs indigènes sont en cours tout comme l'amélioration des zones exigeant une mise en valeur et des mesures de protection particulières.

F. Montanya



En 2007, Chêne-Bourg avait déjà innové en dotant le chalet Floraire d'un système de chauffage géothermique couplé à une pompe à chaleur.

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

PROMOTION RENTRÉE



WAP 28390
BOSCH

~~2490.-~~
1090.-

Lave Linge Frontal
Capacité variable automatique: 1 à 9 kg
EcoSilence Drive: Nouveau moteur à induction alliant longévité et silence extrême
Classe énergétique: A++
Vitesse d'essorage: 1400 t/mn
Volume du tambour: 65 l
Programmes Spéciaux: Express 15 min, Délicat/Soie
Consommation d'énergie annuelle pondérée: 219 kWh
Consommation d'eau annuelle pondérée: 11900 litres
Dimensions: H 84,2 x L 60 x P 59 cm

HC 854261
SIEMENS



~~2590.-~~
1298.-

Four Tiroir Multifonction Volume 65 l
Nettoyage pyrolyse
8 modes de cuisson
Programmateur électronique EPS (Électronique Professionnelle Simplifiée)
Boutons escamotables
Table de cuisson vitrocéramique
4 foyers Quick-Light
Dimensions (H x L x P): 85 cm x 60 cm x 60 cm

~~1890.-~~
998.-



KGN 39VW20
BOSCH

Volume utile total: 315 l
Classe énergétique: A+
Consommation Annuelle: 323 kWh/an
NoFrost
Réfrigérateur: Volume utile 221 l
Congélateur: Volume utile 94 l
Pouvoir de congélation: 14 kg en 24 h
Autonomie en cas de panne: 18 h
Dimensions: H 200 x L 60 x P 60 cm

CORNAVIN
3, rue de Cornavin
Tél. & fax: 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÈNE-BOURG Centre des Trois Chêne
2, rue Peillonnex (angle rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

Réfection du toit et panneaux solaires à l'école Petit-Senn

Le toit de la petite école Petit-Senn, inaugurée en novembre 1960, est une toiture plate datant de 1985 qui présentait de sérieux problèmes d'infiltration d'eau. Malgré des réparations provisoires, les problèmes d'étanchéité se sont aggravés et la réfection de la couverture du bâtiment était devenue inévitable. «Nous avons donc procédé à la réfection de l'étanchéité et de la ferblanterie mais également remplacé l'isolation qui ne correspondait plus aux normes en vigueur», relève Eric Bodenmüller, le responsable du Service des Constructions et du développement durable. Afin de profiter des échafaudages mis en place, il a été décidé de poser également des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur la toiture.

Panneaux thermiques

Il a ainsi été posé 20 m² de panneaux thermiques qui contribueront à la production de l'eau chaude sanitaire. Cette surface comprend deux installations: l'une de 5 m² pour la petite école (vestiaires de la salle de gym), l'autre de 15 m² pour la grande école (sanitaires et appartement du concierge) qui permettront d'économiser environ 30% du gaz utilisé pour la fourniture d'eau chaude.

Panneaux photovoltaïques

Pour la pose de panneaux photovoltaïques, la Commune a passé une convention avec les SIG qui prévoit de leur louer la toiture pendant 25 ans



La pose de panneaux thermiques et photovoltaïques permettra à l'école du Petit-Senn d'économiser un tiers de sa consommation énergétique globale annuelle.

pour un franc symbolique afin de leur permettre de poser 248 m² de panneaux solaires qui produiront environ 21 000 KWh par an, ce qui correspond à près d'un tiers de la consommation globale annuelle de l'école du

Petit-Senn. En échange, les SIG s'engagent à poser l'installation et à l'entretenir à leurs frais pendant toute la durée du contrat. A noter que grâce à ce système qui alimentera les bâtiments en électricité Vital soleil,

Chêne-Bourg obtiendra le label "naturemade star" certifiant que le courant produit est issu de sources d'énergie renouvelables.

F. Montanya

(Voir également en page 28)

Aménagement Introduction d'une zone bleue avec macaron à Chêne-Bourg

Initiée par une motion du Conseil municipal en 2002, puis sollicitée par une pétition des habitants du Plateau de Bel-Air en 2004, l'étude et la proposition de mise en zone bleue avec macaron du centre de Chêne-Bourg a débouché en 2005 sur un rapport positif de la commission de l'aménagement. Contrairement à la volonté communale, ce projet a reçu un préavis négatif de la Direction générale de la mobilité cantonale (DGM).

En 2009, avec l'accord de la DGM, un complément d'étude est réalisé par URBAPLAN pour étendre le périmètre de la zone bleue avec macaron à l'ensemble de la commune. En 2010, le directeur de la DGM a souhaité une étude plus large incluant les deux autres communes des Trois-Chêne; les communes de Chêne-Bougeries et de Thônex acceptent ce principe et chargent Chêne-Bourg de piloter l'étude dont le résultat a reçu un préavis favorable de la commission de l'aménagement fin 2010.

Le projet définitif, qui fera l'objet d'une mise à l'enquête publique dans le courant du mois d'octobre, a conclu à l'introduction d'une zone bleue avec macaron dans les secteurs résidentiels (Plateau de Bel-Air, centre communal, Vieux-Bourg) et la mise en place d'horodateurs le long de la rue de Genève, dont le stationnement est destiné à la clientèle des activités commerciales.

Si le dossier suit sa voie normale sans opposition, le marquage officiel pourra être réalisé au début du printemps prochain, en tenant compte des conditions météorologiques.

Publicité

Durlemann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

• 36, rue Peillonner 1225 Chêne-Bourg
• T: 022 348 18 03
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlemann.ch
www.durlemann.ch

Installation | Réovation | Entretien | Dépannage 24h/24

Energie-mouvement | Pompe à chaleur | Energie solaire
pour le présent ou de l'avenir

Thônex

En termes de développement durable, Thônex vise l'excellence

Thônex a une longue pratique du développement durable. C'est ainsi une des premières communes genevoises à avoir utilisé le logiciel "Boussole 21". Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui offre la possibilité de dresser un profil des forces et faiblesses d'un projet dans les trois dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociétale). «Il nous permet d'optimiser nos projets selon leurs impacts, les risques de répercussions négatives et le potentiel d'amélioration qu'ils recèlent», explique Pascal Uehlinger, le Conseiller administratif en charge du développement durable, de l'environnement et de l'Agenda 21 et Maire de Thônex.

L'Agenda 21, un premier pas décisif

Plus globalement, si l'on se réfère aux dix actions retenues dans le cadre du plan Agenda 21 établi pour la période 2006-2010, la plupart des objectifs fixés ont été, à ce jour, atteints ou sont sur le point de l'être. Sur le plan de la mobilité, par exemple, où le circuit de découverte de la commune à pied et à vélo a été réalisé et des places de stationnement pour les deux roues aménagées aux Bois-Des-Arts, Adrien-Jeandin, Marcellly et au Pont-Bochet. Dans le domaine de la nature et de la biodiversité également puisque deux biotopes ont été créés au Chalet à Nicolas et à Adrien-Jeandin et les différentes essences et espèces composant le tissu végétal de la commune ont été précisément répertoriées. Parallèlement, afin de préserver les ressources en eau de son territoire, Thônex a déjà mis en place des actions afin de promouvoir la rétention des eaux météoriques (pluviales ou issues de l'humidité matinale), notamment dans le cadre du préau, de l'école et de la crèche du complexe Marcellly ou au pavillon Mousse, qui préfigurent les mesures qui seront appliquées dans le cadre des Communaux d'Ambilly. Il est à noter par ailleurs que, sur le plan de l'information, la communication autour des thèmes traités à travers l'Agenda 21 a été largement améliorée avec la création, effective dès 2007, d'une rubrique spécifique et interactive sur le site Internet de la Commune où figurent également l'évolution des volumes des déchets collectés par genres ainsi que le taux de recyclage annuel atteint.

Un ambitieux programme énergétique

A l'échelon supérieur, plusieurs mesures planifiées dans l'audit "Cité

de l'énergie" de juillet 2010 recoupent les recommandations édictées dans le cadre de l'Agenda 21. C'est notamment le cas des énergies renouvelables. Dans ce domaine, plusieurs projets ont déjà été menés à bien (cf. ci-dessous) ou sont, comme le bilan énergétique des bâtiments communaux, en cours. «En ce domaine, relève Pascal Uehlinger, nous savions que nous avions d'importants progrès à faire.

60 enfants ainsi que des vestiaires pour la piscine attenante – est chauffé par une chaudière à bois d'une puissance de 700 kW fonctionnant aux pellets (granulés de bois). «L'installation alimente les nouveaux bâtiments et la piscine communale, mais une liaison souterraine menant au Conservatoire de musique ainsi qu'à l'Espace de vie Enfantine de Chapelly a déjà été réalisée afin de constituer ultérieurement

SIG, à l'image de Chêne-Bourg. «Travailler avec le secteur privé, et donc soutenir l'économie et l'emploi à Thônex, est un choix politique autant que pragmatique, cette solution ayant en effet l'avantage de décharger notre administration», note le magistrat. La société mandatée prend en charge l'étude, la conception adaptée à la typologie des bâtiments, la pose des installations et leur entretien, mais effectue également l'ensemble des démarches administratives. Plus modestement, la Commune, toujours fervente adepte des énergies renouvelables, a installé son premier candélabre solaire au centre des loisirs et prévoit d'en poser trois supplémentaires sur l'axe reliant le giratoire de l'avenue de Thônex au jardin de l'EMS Mona.

Projet géothermique aux Communaux d'Ambilly

Une attention toute particulière a été portée à la qualité environnementale des aménagements prévus aux Communaux d'Ambilly qui devrait bénéficier d'un concept énergétique très ambitieux puisqu'il vise l'objectif de n'émettre aucun rejet de Co2. Non seulement toutes les constructions seront aux normes MINERGIE, mais il est prévu de réaliser des toitures permettant la rétention et la récupération de l'eau de pluie. «L'originalité de ce projet réside surtout dans son concept géothermique. La réalisation d'un forage géothermique profond permettrait (si le potentiel d'exploitation venait à être confirmé) en effet d'assurer l'alimentation de ce quartier au travers d'un réseau de chaleur à distance, avec des connexions en France, notamment à Annemasse», souligne Pascal Uehlinger.

Tri des déchets

Le bilan du traitement et de la valorisation des déchets permet de mettre en évidence l'importante progression de la collecte et du taux de recyclage qui est passé de 25% en 2003 à 42,6% en 2010. C'est le résultat des efforts entrepris ces dernières années comme l'identification des besoins des habitants par le biais d'un questionnaire, la pose de mini déchetteries didactiques aux abords des écoles ou la création et le réaménagement de points de récupération. A l'image de la déchetterie enterrée de l'école Marcellly (2010) ou de celle, très fréquentée, située à proximité du Centre de loisirs dont la Commune a doublé, en 2011, la capacité de tri. La Commune étudie également un projet d'implantation d'une déchetterie enterrée dans le secteur de la Pierre-à-Bochet. Dans le but d'améliorer le



Avec la création de 50 potagers, situés à proximité de la rue de Genève et de l'avenue Tronchet et déjà tous réservés, la Commune réintroduit la nature au cœur de son tissu urbain.

Nous n'avons donc pas été surpris que l'analyse thermographique de l'école de Pont-Bochet et celle du bâtiment de la piscine confirment que ces derniers présentent de nombreux points faibles. Pour y remédier, poursuit-il, nous devrons vraisemblablement entreprendre une rénovation lourde, voire passer par une démolition/reconstruction. Des travaux qui s'inscrivent dans la volonté du Conseil administratif «de s'engager sur la voie menant à une société à 2000 watts, avec un objectif de consommation fixé à 3500 watts d'ici à 2050». La Commune a d'ailleurs déjà réalisé de nombreux projets allant dans ce sens comme le réseau de chauffage au bois à distance du complexe Marcellly.

Chaudière à bois de Marcellly

Inauguré en 2010, le complexe Marcellly – comprenant un groupe scolaire de 16 classes, une salle de gymnastique, une crèche pour plus de

un réseau de chauffage à distance. Cette réalisation, relève le magistrat, s'inscrit dans l'objectif de la commune d'augmenter la part des énergies renouvelables dans ses propres bâtiments.

2000 m² de panneaux photovoltaïques

Un important programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des immeubles du 9 au 23, avenue Adrien-Jeandin, dont la Commune est propriétaire, est en cours. Ce projet, voté par le Conseil municipal, mené en partenariat avec une société thônésienne permettra d'équiper une surface équivalente à environ 2000 m². Ce n'est pas un hasard si la Commune, qui assume la réfection de l'étanchéité, l'isolation des toits et l'achat des panneaux photovoltaïques pour un coût d'environ 500 000 francs, a préféré opter pour un partenariat public/privé plutôt que de recourir aux

service à la population, le Conseiller administratif en charge du dicastère, Claude Détruche, a, d'autre part, récemment pris la décision d'ouvrir le centre de voirie du chemin du Bois-Des-Arts, le premier samedi du mois (excepté en janvier) de 9 h à 12 h. Il est en conséquence dorénavant possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normal, doivent être amenés aux espaces de récupération cantonaux, ce qui devrait diminuer les nuisances dues aux dépôts sauvages.

Sensibilisation et éducation

Afin d'inciter les communiers à trier leurs déchets ménagers, le calendrier des déchets a été amélioré et complété par des fiches éducatives. Il mentionne désormais, en plus des jours et heures de levées des différents déchets et les endroits où déposer ceux qui ne sont pas collectés sur place toute une série de conseils et d'éco-gestes. Parallèlement, des stands tenus par des jeunes encadrés par des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) à proximité des déchetteries ou lors de manifestations communales, ont été organisés. L'objectif est de sensibiliser la population sur l'impact du tri et l'importance de ne pas se débarrasser de ses déchets encombrants n'importe où.

Sensibiliser les enfants à la nécessité de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et gérer au mieux les énergies renouvelables est un autre axe de la politique menée par Thônex. C'est ainsi qu'au terme de l'accord passé entre la Commune et l'association Terragir, trois classes de 6^e primaire des écoles de Pont-Bochet et d'Adrien-Jeandin ont participé à l'opération Robin des Watts qui vise à sensibiliser les enfants des pays du Nord aux problèmes rencontrés par ceux des

F. Montanya

pays du Sud. Les élèves concernés ont d'abord identifié, lors de l'année scolaire 2010/2011, plusieurs sources de déperdition énergétique, avant de proposer des mesures qui ont permis de réduire la facture énergétique de leur établissement d'environ 11 000 francs. Cette somme sera, comme le veut le concept retenu, investie dans l'éclairage de 4 classes d'une école ainsi que dans l'installation d'un chauffe-eau dans une maternité du Burkina Faso. Devant le succès rencontré, l'opération Robin des Watts sera reconduite et étendue à l'ensemble des classes de 6^e primaire de la commune.

Les potagers urbains

Thônex vient de terminer l'aménagement dans le secteur de Marcelly, soit à 5 minutes à pied de la rue de Genève, d'un potager urbain de 50 lots destinés aux habitants du quartier. Les heureux bénéficiaires de ces lopins de terre, qui ont déjà été tous attribués, pourront donc y créer leur jardin potager ce printemps. A noter que trois terrains de plus grande taille ont été attribués à l'Espace de Vie Enfantine et à l'école de Marcelly, ainsi qu'à l'école Adrienne-Jeandin. «Créer un potager urbain, explique Pascal Uehlinger, c'est transformer un espace peu utilisé ou dévalorisé pour y aménager des jardins de proximité au pied même des immeubles dans le cadre d'une démarche participative incluant les personnes qui y habitent. C'est également une manière de produire localement des fruits et légumes de qualité et donc d'économiser l'énergie nécessaire à leur acheminement, leur distribution et leur stockage».

F. Montanya



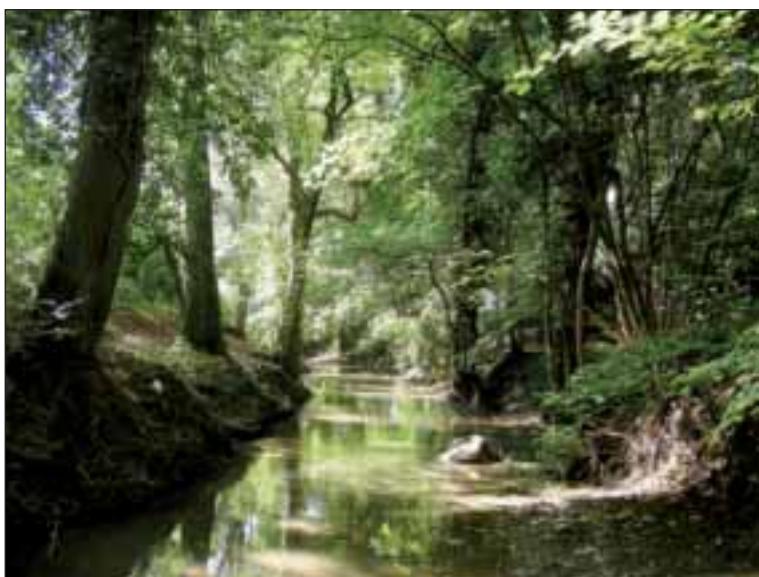
En aménageant une déchetterie sélective enterrée – dont la capacité a été doublée – au Centre de loisirs et en optant pour un éclairage par candélabre solaire, Thônex démontre sa volonté de conjuguer les actions s'inscrivant dans le développement durable.

Thônex, "Cité de l'énergie"

Tout comme Chêne-Bourg, Thônex a officiellement obtenu, en novembre 2010, sa labellisation "Cité de l'énergie". Avec, au terme du processus de certification menée, un taux de 54% d'objectifs réalisés ou planifiés comme l'a établi l'audit réalisé en juillet 2010. A cette date, la Commune dépassait nettement, dans deux domaines sur six, la barre des 50% d'actions réalisées nécessaires à l'obtention du label, soit dans le cadre de l'organisation interne de son administration (79%) et dans celui du développement territorial (71%). Elle s'en approchait par ailleurs fortement dans le secteur de la communication et la coopération (49%) et dans celui de la mobilité (48%). C'est au chapitre de l'approvisionnement et de la dépollution (46%) et à la rubrique "bâtiments et équipements communaux" (41%) que Thônex enregistre ses moins bons résultats.

F. M.

Redonner une place à la nature en milieu urbain



Mieux mettre en valeur le Foron et ses rives boisées est une des pistes étudiées.

Thônex, confronté à un important développement de son tissu urbain, est la première commune genevoise à avoir rejoint le programme pilote de mise en valeur et d'amélioration des espaces naturels en milieu urbain lancé par Pro Natura Genève en lien avec la Direction cantonale de la nature et du paysage. Par cette décision, les autorités thônésiennes assument une fois encore un rôle précurseur puisque le projet mené sur leur commune aura valeur de test grandeur nature pour l'ensemble du programme.

Un projet unique en son genre

Le projet de Pro Natura a pour but d'effectuer un relevé très détaillé des éléments verts et zones naturelles existants, de dresser le diagnostic de leur état et d'identifier les mesures à prendre pour développer la biodiversité sur le territoire de Thônex. Il s'agit également d'analyser les conditions qui

pourraient permettre, à terme, l'aménagement d'un réseau de nature urbaine afin de créer, en reliant les différents espaces naturels entre eux, une continuité verte favorisant les espèces indigènes et les circulations de la faune dans les différents quartiers de la commune. Il faut dire que le projet de Pro Natura répond à un besoin clairement exprimé depuis plusieurs années par la Commune qui veut savoir comment procéder pour préserver son environnement et sa qualité de vie. Le Conseil administratif estime en effet, comme les responsables de l'étude test qu'ils ont commandée, que «densification et nature entreront nécessairement en contradiction lors de tout projet d'aménagement tant que les éléments naturels à protéger impérativement ainsi que leurs interconnexions, en ville et dans l'espace périurbain, n'auront pas été définis».

F. M.

Immodata, l'analyse énergétique personnalisée

La régie Grange a développé Immodata, une nouvelle analyse énergétique d'immeubles permettant une meilleure valorisation du patrimoine immobilier.

«Jusqu'à présent, toutes les données concernant un immeuble n'étaient pas réunies dans un même lieu. Le gérant technique d'un bâtiment était souvent sa mémoire, explique Stéphane Robyr, responsable du service technique à la régie Grange & Cie. Une réflexion en interne nous a conduits à rassembler l'ensemble de ces données, afin de les présenter de manière claire, condensée et très visuelle aux propriétaires d'immeubles. Ce nouvel outil, Immodata, qui a été développé en collaboration avec la société Signa-Terre, met l'accent sur la lecture énergétique d'un bâtiment.»

En effet, au cours des dernières années, la problématique de la gestion des énergies est devenue un enjeu quotidien, encore renforcée par l'entrée

en vigueur en août 2010 de la loi sur l'énergie L230.01.

Chaque technicien, qui a entre 1000 et 1500 appartements sous sa responsabilité, doit gérer les travaux usuels et les cycles de rénovation à entreprendre, ce qui se traduit par des milliers de données. «Immodata permet de les saisir et de les centraliser dans une base de données qui évolue dans l'avenir et sans perte de savoir», souligne-t-on à la régie Grange.

Concrètement, les techniciens de régies sont équipés d'un i-pad et remplissent, sur le terrain, plus de 250 champs d'un menu déroulant se rapportant à l'immeuble. Ces données seront ensuite modélisées sous l'immeuble, offrant ainsi une précieuse source de renseignements pour les propriétaires.

Le rapport Immodata se présente sur une page recto verso. Le recto comprend une photo de l'im-

meuble, un plan de situation, quelques données administratives et un synoptique du bâtiment sous la forme d'une modélisation en couleurs de l'immeuble qui résume en un coup d'œil les actions réalisées ou en cours et possibles. Le verso de la page donne des informations, des faits objectifs «sans influencer le propriétaire dans une direction ou une autre», précise Stéphane Robyr. Une série d'étiquettes énergétiques, présentées sur un modèle rappelant celles d'appareils ménagers, constitue un pré-diagnostic des enjeux et des potentiels d'actions à mener sur les consommations d'énergie thermique, d'électricité et d'eau.

«Cette meilleure connaissance de son immeuble permet au propriétaire de voir avec nous les mesures à entreprendre. C'est d'autant plus intéressant qu'il peut, par exemple, bénéficier des subventions de la Confédération et du Service cantonal de l'énergie, insiste Stéphane Robyr.



Portrait de Monsieur Stéphane Robyr.



Bureau de Grange-Canal 23.



Fiche technique.

Cette aide financière est non négligeable et peut être déterminante avant travaux, après une étude personnalisée». La mise en place de Immodata, qui a débuté à la fin 2010, a demandé de gros efforts en matière de relevés des bâtiments et de saisie des données. «Il s'agit d'un outil très complet, précise Laurent Isoard, directeur général de Signa-Terre. On peut également réaliser des simulations sur les différentes économies possibles, croiser des données, obtenir la liste de tous les immeubles avec des vitrages simples, etc. On superpose tous ces fichiers Excel qui ne sont jamais tenus à jour. Par ailleurs, le technicien a la possibilité d'avoir le rapport complet de chaque immeuble sur son i-pad.»

L'accueil réservé à Immodata a été enthousiaste tant du côté des propriétaires – dont plusieurs ont déjà pris rendez-vous avec la régie pour la planification de travaux – que des professionnels de l'immobilier. «Des régies se sont déjà montrées très intéressées par ce nouvel outil qui permettra aussi de simplifier la procédure et d'éviter les pertes de savoir lors d'échanges d'immeubles, constate Stéphane Robyr. Immodata s'inscrit vraiment dans une vision à long terme d'un immeuble.»

Journaliste:
Cecilia Roy

Le roi pétrole se meurt, vive le roi!

À près le SRAS, la grippe H5Ni et la H1Ni, la crise financière, la crise bancaire, la crise tout court, le désastre de Fukushima et la dette de la Grèce, le PDG de Shell, Peter Voser vient d'annoncer dans le *Financial Times* du 21 septembre une nouvelle catastrophe: «La production des champs (de pétrole) existants décline de 5% par an à mesure que les réserves s'épuisent, si bien qu'il faudrait que le monde ajoute l'équivalent de quatre Arabie Saoudite ou de dix Mer du Nord dans les dix prochaines années rien que pour maintenir l'offre à son niveau actuel...» En d'autres termes, si l'on ne découvre pas de nouvelles sources de pétrole d'ici à 10 ans, c'en est fait de la croissance et de notre société basée sur les hydrocarbures.

Vous me direz que le sujet n'est pas nouveau. Depuis le début des années 1960 et le fameux rapport du Club de Rome, les «experts/es-catastrophes» nous prédisent que la fin de l'âge du pétrole est proche, que d'ici à l'an 2000 l'or noir aura disparu. Comme l'an 2000 est passé et que nous continuons à surconsommer ce précieux liquide, ces mêmes experts, calculette à la main, reculent périodiquement l'échéance fatale. Actuellement, la date fatidique a été reportée à 2021 ou à 2029 suivant les experts. Mais tous sont d'accord pour dire que 2050 est impossible à atteindre. En entendant ces prédictions on ne peut s'empêcher de penser à un autre expert fameux, Thomas Robert Malthus, qui en 1798 avait prédit (sans calculette) que nous allions tous mourir de faim, car l'humanité croissait d'une façon géométrique, alors que les ressources alimentaires elles, n'augmentaient qu'arithmétiquement¹.

Reprenez les faits d'une façon «non-experte»: il a fallu plusieurs millions d'années et des conditions géologiques très spéciales pour «créer» le pétrole. L'humanité utilise le pétrole depuis la plus haute antiquité, mais d'une façon de plus en plus intensive depuis les années 1850. Il est donc évident qu'un jour viendra où l'homme

¹ Malthus doit se retourner dans sa tombe en apprenant que, d'après les Nations Unies, en 2010, 30% de la population mondiale souffrait de sous-nutrition contre 60% en 1950, alors que la population mondiale a, entretemps, augmenté de 170%...



aura épuisé les réserves de la planète. Si nous faisons attention à notre consommation, nous pouvons reculer l'échéance fatale de quelques années, mais l'échéance demeure. Ce qui est intéressant c'est de se demander pourquoi le 21 septembre dernier un expert s'aperçoit tout à coup qu'il faudrait trouver de toute urgence «...quatre Arabie Saoudite ou dix Mer du Nord...». Certains voient, dans ces discours alarmistes, une façon d'inciter les gouvernements et les entreprises à penser à des énergies de remplacement si possible non polluantes.

D'autres, qui voient le mal partout, pourraient laisser croire qu'annoncer que l'on va manquer de pétrole à un moment où une récession économique se profile à l'horizon, c'est dire qu'il ne faut surtout pas laisser baisser le prix du pétrole même si la demande diminue, car le pétrole reste une denrée rare. Ou bien encore que l'urgence de la situation justifie l'exploitation de nouvelles sources d'énergie très polluantes comme les gaz de schiste². Ces discours alarmistes peuvent aussi être interprétés par les mauvais esprits

² Le 1^{er} septembre 2011, Shell annonçait qu'elle allait investir 800 millions de dollars dans les gaz de schiste en Ukraine.

les risques que nous avons pu constater ces derniers mois.

Un autre fait à rappeler c'est que l'humanité a vécu plusieurs dizaines de milliers d'années sans utiliser de pétrole; alors, affirmer comme le font certains que la fin du pétrole est équivalente à la fin du monde, que l'humanité retournera à l'âge des cavernes, il y a un grand pas à franchir. Certes, nous allons vers des années de transition difficile, mais celle-ci est inéluctable, voire souhaitable si elle va dans la bonne direction. Nous allons peut-être momentanément devoir changer nos habitudes de consommation: finis les cerises venues du Chili en hiver, les appartements chauffés à 25°C, la voiture pour faire 100 mètres. Mais la fin du pétrole c'est aussi une opportunité incroyable de changement et d'innovation. Cette vieille boutade «Nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des idées» va devenir universelle. Au lieu de faire semblant de se lamenter et de sombrer dans la mélancolie ambiante, il vaudrait mieux que ces grandes compagnies, qui actuellement gagnent des fortunes investissent dans des idées nouvelles pour aider à créer un monde nouveau.

Jean Michel Jakobowicz

Projections

Une vue pessimiste

Nouveaux trafiquants place du Molard

Hier, sur la place du Molard, la police a interpellé trois trafiquants qui essayaient de vendre sous le manteau deux déclitres de pétrole. Au prix du marché, le volume saisi par la police représente la somme de 84 000 francs. Depuis l'épuisement des ressources pétrolières, un trafic de pétrole frauduleux, impliquant diverses mafias internationales, s'est développé. La plus grande partie des produits vendus provient de stocks stratégiques accumulés par certaines grandes puissances. Les consommateurs sont essentiellement des jeunes appartenant aux franges aisées de la société qui s'en servent pour partir en week-end.

Dépêche de l'Agence Suisse Presse, 26 mai 2044

Une vue optimiste

Les nouvelles CECs

Une grande chaîne de magasins genevois vient de mettre en vente les nouvelles capsules à énergie concentrée (CEC). Ces capsules vendues à prix modique, une fois introduites dans les transports individuels ou collectifs, permettent de faire au moins 900 km sans avoir à les changer. Il est loin le temps où les pseudos experts annonçaient la fin des sources d'énergies bon marché. «Aujourd'hui nous nous sommes libérés de l'emprise des richesses non renouvelables, nous a déclaré le responsable communication de cette chaîne de magasins. Se déplacer, se chauffer, s'éclairer est à nouveau une possibilité simple, non polluante et peu coûteuse.»

Dépêche de l'Agence Suisse Presse, 26 mai 2044

Publicité

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Téléphone 022 348 33 55

swisscom
Partner

Email: info@locatellimax.ch



Automne: de l'énergie au menu

A lors que la nature ralentit son rythme pour hiberner et que le froid s'installe, notre société choisit l'automne pour s'imposer un regain d'énergie, avec la reprise scolaire et le retour à un rythme soutenu de travail. De plus, la carence de lumière altère notre système nerveux, qui influe sur notre système immunitaire et l'affaiblit, alors qu'il est justement soumis à une recrudescence des maladies virales.

Heureusement, la nature nous fournit depuis toujours de quoi combattre ces agressions: elle regorge en cette saison de nutriments qui épaulent notre système immunitaire, notre humeur et notre concentration, et aident même à combattre les pathologies respiratoires, les états inflammatoires et les douleurs ostéo-articulaires accentuées par le temps.

Le rôle de l'épiphyse

Cette saison transitoire déstabilise notre épiphyse, la glande pineale du système nerveux central située dans notre cerveau, et dont dépendent notre énergie et notre humeur. En automne, elle réagit aux changements liés au passage de saison, notamment au manque de lumière. Peut alors survenir un syndrome plus ou moins marqué de dépression saisonnière, ou SAD: manque d'énergie, insomnie et déprime.

Panier d'automne

Pour répondre au stress physique et mental qui affaiblit nos défenses, il ne s'agit pas de manger plus, mais mieux: des aliments énergétiques et protecteurs, cuisinés léger et de façon à conserver leurs propriétés. Exit les sucres raffinés, les mauvaises graisses et les calories "vides", c'est-à-dire fast food et produits tout prêts et trop transformés. C'est le moment pour prendre le temps de cuisiner au chaud, devant ses fourneaux. Besoin de raisons plus pragmatiques? Sachez que notre intestin contient environ 80% des cellules immunitaires de notre organisme!

Moins de protéines animales

Viandes maigres, volailles et poissons doivent rester au menu, idéals en cas

de manque d'appétit ou de maladie, cuits sans graisse et arrosés d'un filet d'huile d'olive. Mais les céréales complètes et certains féculents "oubliés" constituent une riche variante de saison.

Le **riz complet ou noir** apporte des fibres, des vitamines (la B2 sert à la transformation des aliments en énergie), et des minéraux, dont du magnésium pour le système nerveux. Mêmes avantages pour le **pain complet et bio** (deux-trois tranches par jour suffisent), qui diminuerait les risques de maladies cardio-vasculaires et de diabète, au contraire du pain blanc, presque sans valeur nutritive, à l'indice glycémique élevé et plus allergène à cause des traitements chimiques. Les pains aux graines (lin, courge, sésame, tournesol...) s'enrichissent en antioxydants, oméga-3, et acides gras monoinsaturés qui abaissent le mauvais cholestérol.

Précieux pour les allergiques, et globalement mieux tolérés, le **soja** et le **tofu** sont une source de protéines signifiante qui remplace allègrement la viande. En plus des nutriments cités précédemment, ils contiennent des aminoacides essentiels qui sont immunostimulants, protègent les cellules de l'oxydation et favorisent leur régénération. Ils sont aussi connus pour leurs isoflavones qui atténuent les effets de la ménopause, diminuent les risques d'ostéoporose, de cancer du sein et de la prostate, et contribuent à réduire le cholestérol.

La couleur jaune-orangé de la **patate douce** lui vient de ses bêta-carotènes, aussi abondants que dans les carottes. Ces pigments antioxydants sont transformés en vitamine A par l'organisme, aidant à résister aux infections. Le **topinambour** doit son goût doucereux à ses sucres, dont l'inuline peu calorique qui le rend parfait pour les diabétiques. Tous deux contiennent plus de vitamines C, B, et de fibres que la pomme-de-terre, et restent énergétiques grâce à leurs hydrates de carbone, ressource durable pour l'effort physique comme mental. Ils demandent la même cuisson que la pomme-de-terre, mais permettent d'avantage d'utilisations: bouillis, en purée, et même crus en

salade, avec une vinaigrette citronnée. Cuits, ils sont délicieux avec un filet d'huile d'olive et du citron, ou gratiné au four avec un mélange de yaourt, sel, poivre, huile d'olive et une cuillère de fromage râpé.

Enfin, la **châtaigne** constitue un excellent en-cas, et un accompagnement original. Elle fournit également une énergie graduelle grâce aux hydrates de carbone, ne contient que 2% de graisse, des vitamines et des minéraux. Bien qu'elle perde une partie de sa vitamine C une fois grillée, cela la rend très digeste: une alternative saine aux viennoiseries.

Les fruits de saison, d'ici et d'ailleurs

Le **kaki** regorge de vitamine C, de tanins antioxydants, et de bêta-carotène. Les mous sont une variété légèrement plus sucrée que celle à chair ferme.

La **grenade** est une bombe d'antioxydants, au-dessus de la moyenne des autres fruits, et aide à réduire le mauvais cholestérol. Son manganèse revitalise le système nerveux, et avec les vitamines C et B5, en fait une protectrice de l'organisme et des tissus. Ses tanins anti-inflammatoires de la muqueuse digestive sont des alliés en cas de diarrhée, alors que l'acide citrique désinfecte. Sa couleur lui vient des antocianines, qui en font avec les poliphénols et les tanins un protecteur pour le cœur supérieur au raisin.

Les **agrumes**, notamment les oranges et les mandarines, sont bourrés de minéraux et de vitamines. En jus, il faut les éviter le soir. La **mandarine** grâce à sa vitamine C et son bêta-carotène antioxydant stimule le système immunitaire. Ses vitamines B sont utiles à la formation d'anticorps, et avec ses minéraux, au bon fonctionnement nerveux et musculaire. L'acide citrique désinfectant booste le pouvoir de la vitamine C. La pectine, fibre concentrée dans sa membrane et ses fils blancs, aide à réguler le cholestérol, tandis que l'hespéridine, plus concentrée que dans les autres agrumes, protège les artères. Du fait qu'on la consomme facilement entière, un maximum de ses

bienfaits est conservé, sans la perte liée à la confection de jus.

Incroyables légumes

Le **chou frisé** est étonnant: vitamines A, C, D, E, K, du groupe B, et sels minéraux dont du soufre, reminéralisant, désinfectant et régénérant des tissus articulaires. L'idéal est de l'associer à la pomme en jus ou salade, cocktail immunostimulant et antioxydant, qui draine les toxines et réduit les processus inflammatoires.

La **feuille de chêne** doit sa teinte, foncée par endroits, aux antocianines antioxydantes. Avec l'**épinard**, elle est une source de vitamines A et C contre les infections, de vitamines B, calcium et magnésium pour le système nerveux, de potassium et de fer. Pour ne pas perdre ces nutriments, consommez-les en salade. Par temps froid, ajoutez-leur des fruits secs, du fromage frais, et une simple vinaigrette.

Les **avocats**, bons pour le moral et la concentration, rééquilibrivent le système nerveux. Les **cucurbitacées** (courge, potiron, potimarron, etc.) contiennent beaucoup d'eau mais fournissent tout de même de l'énergie sur la durée grâce à leurs hydrates de carbone. Elles sont riches en vitamines antioxydantes, dont la A. Elles agissent comme un baume sur l'estomac et l'intestin grâce à un effet anti-inflammatoire, en plus d'être diurétique et très digeste. Salées ou sucrées, leur goût est souligné par les épices. Comme dans le cochon, tout y est bon: la fleur de la courge, son stade immature de courgette, sans oublier ses graines riches en magnésium et en zinc, qu'il suffit de griller à feu très doux à la poêle et sans corps gras avec du sel, jusqu'à ce qu'elles croustillent.

Les petits plus qui font la différence

Privilégiez les **huiles végétales au beurre**. Parmi les meilleures pour notre santé: **olive**, **colza**, **noix** ou encore **pépin de raisin**. Un allié incontournable car immunostimulant, le **gingembre**, qui possède des propriétés réchauffantes et qui rétablit l'équilibre énergétique. Il est une racine de choix en cas de problèmes



pulmonaires ou de pathologies respiratoires. Antinauséeux, il aide aussi la digestion. Coupé fin, il s'infuse dans l'eau chaude ou dans le thé. En cuisine, sa saveur piquante se marie aussi bien avec les légumes, le poisson ou la volaille, qu'avec les fruits. On le trouve en poudre, alternative pratique... mais il faut avouer qu'il manque alors de piquant! Le thé, chaud, sans calories, tonique et diurétique, contient des vertus différentes pour chacune de ses variétés. L'important est d'éviter les thés aromatisés industriels, qui contiennent des substances artificielles et des aditifs. Traité chimiquement, ils perdent leur action curative. On peut y ajouter de la cannelle qui stimule les défenses de l'organisme, tout comme du miel aux propriétés aussi nombreuses qu'il existe de variétés, se mariant tous deux agréablement avec le gingembre. Le citron ajouté aux jus, aux vinaigrettes ou au thé est désinfectant, antioxydant, et apporte des vitamines protectrices. Enfin, les rois de l'énergie immédiate, de la protection, et de l'équilibre nerveux et cérébral, les fruits secs sont indispensables contre la fatigue physique et mentale, et les meilleurs amis de notre épiphysé! Noix, noisettes, pignons, amandes... les propriétés de ceux qui peuvent se consommer crus et frais sont conservées par leur coquille. Attention toutefois aux calories: ils en contiennent en moyenne 600 pour 100 grammes! Leurs lipides sont bons pour l'organisme, mais cinq ou six par jour suffisent.

La santé, c'est aussi dans la tête
Pour ne pas accuser le coup que nous porte le changement le plus pénible de l'année, il faut suivre l'exemple de la nature: se débarrasser de l'inutile, et se ménager jusqu'au printemps. Le moment est à l'introspection, au calme et à la régularité. Notre énergie doit être canalisée et engagée dans des objectifs qui nous tiennent à cœur. L'utiliser sans la gâcher porte même un nom nouveau: l'éologie émotionnelle. Et finalement, même en respectant ses limites, il faut éviter la sédentarité: une activité physique douce et constante constitue une excellente source d'énergie.

C. Miazza

Publicité

Boissons énergisantes: une mode dangereuse plutôt qu'un besoin

Apparues dans les années 60 au Japon, c'est dans les années 80 que les boissons énergisantes font véritablement leur "coming out" en Europe: notamment le Red Bull, développé par un Autrichien aujourd'hui milliardaire, et basé sur une boisson thaïlandaise déjà inspirée du modèle japonais des 60's. Depuis les années 2000, la consommation de boissons énergisantes explose, témoin d'une société de compétition à la recherche de toujours plus de performance.

Légalisées en 1994 en Suisse, elles étaient pourtant auparavant interdites à l'importation à cause de leurs taux de taurine et de caféine. Au début des années 90, une cannette se vendait ainsi à 10 Frs sous le manteau! Les évaluations sur leurs impacts sont très récentes et ont amené certains pays à réglementer strictement leur consommation (Norvège, Suède). En Suisse, il n'existe pas de législation aujourd'hui, mais seulement des recommandations.

A ne pas confondre avec les boissons énergétiques ou sportives étudiées pour accompagner l'exercice physique (les glucides et les sels servent à remplacer les nutriments perdus avec la transpiration et à prolonger la période d'exercice), les boissons énergisantes censées fournir de l'énergie et rendre plus vigilant contiennent en général de la caféine, du sucre, de la taurine et des herbes médicinales. La caféine n'est généralement pas plus fortement dosée que dans une tasse de café. Les sucres ne viennent que s'ajouter à ceux de notre régime alimentaire déjà riche. La taurine, naturellement présente dans notre organisme, les viandes et les produits laitiers, est supposée augmenter la vigilance (non prouvé), sans que l'on connaisse ses effets à long terme et en consommation régulière. Enfin les herbes médicinales, guarana, ginseng ou gingko biloba ne sont pas dangereuses, mais peuvent interagir avec les médicaments et suppléments alimentaires.

Ces boissons sont déconseillées aux enfants, aux femmes enceintes ou allaitantes et aux sportifs. On recommande de ne pas en consommer plus de 500 ml par jour, pour éviter le cumul de substances stimulantes, et les effets secondaires: leur usage abusif peut créer une accoutumance, et le sevrage une hypertension artérielle, des maux de tête et de la bradycardie. Outre des nausées, des vomissements et une modification du comportement, ces boissons associées à l'alcool peuvent en augmenter la consommation et entraîner une dépendance en contrecarrant son effet sédatif. Associées à de l'exercice, elles peuvent finalement provoquer des troubles gastriques.

En bref, rien ne vaut un café ou un thé, chauds, riches en antioxydants, et qu'il est possible de doser, de sucer et d'épicer à loisir. La théine dans le thé n'est que l'équivalent de la caféine pour le café, à la seule différence qu'elle est généralement moins concentrée. Mais quel que soit votre choix, ne consommez pas d'excitant ou de stimulant en cas de stress!

C.M.

meubles
Décoration
BARBEY
Fils
Le Paradis du Sommeil

022 349 02 18
95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbey.ch

Fax 022 349 01 72
Tram 12 & 16 arrêt place-Gravesson
info@meublesbarbey.ch

SUPERBA

Votre centre officiel Stressless Genève, La Côte

Nouveau:
airflow

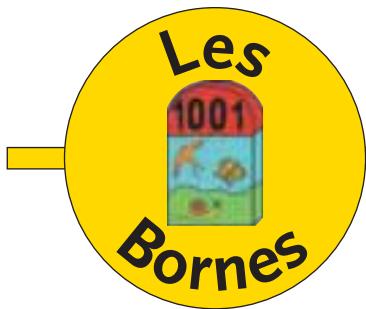
Le lit qui respire.

Le système airflow soutient et soulage toutes les anatomies.

La libre circulation de l'air contribue à instaurer un climat propice au repos.

La housse est lavable à 60° C.

Le sommier airflow pour une parfaite circulation de l'air pendant le sommeil.



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽⁹⁾

Il est, sans nul doute, difficile d'aborder le sujet des énergies, quand on voyage autour du monde, sans tomber dans le travers du doneur de leçon ou du moralisateur. Pourtant, si dans les pays riches, nous débattons encore de la pertinence de l'énergie atomique, nous nous apercevons que les soucis énergétiques de la plupart des habitants que nous avons rencontrés sont bien différents et portent avant tout sur des besoins vitaux.

Carnet de route

Pour illustrer ces propos, nous vous proposons quelques anecdotes et observations provenant de notre voyage qui témoignent d'elles-mêmes des fossés existants et des efforts à fournir.

Ce n'est qu'en arrivant en **Turquie** que nous prenons conscience qu'une forte accessibilité à l'eau, va souvent de pair avec un gaspillage important. En effet, aux abords des routes et des villages, fontaines et tuyaux déversent souvent le précieux liquide directement sur la chaussée. Dans les stations services, les jeunes employés des compagnies pétrolières, nous proposent, à chaque fois, de laver gratuitement, notre véhicule à grandes eaux. Il s'agit certainement de compenser l'effroyable prix des carburants qui sévit dans ce pays. La fraude fiscale étant un sport national, l'état turc se simplifie la vie en prélevant directement ses taxes sur les carburants. A 2,80 CHF le litre de diesel, on peut bien se permettre de répandre quelques centaines ou milliers de litres d'eau pour s'assurer une clientèle.

Le contraste est prenant, dès la **Jordanie**, où nous serons confrontés, non seulement au problème de la sécheresse et du manque d'eau, mais également à celui tout aussi grave de la déforestation. Les arbres et le bois, énergies renouvelables par excellence, sont devenus un bien rarissime dont la pénurie se fait ressentir jusqu'en Asie centrale.

Ce tableau est d'autant plus désolant, qu'il n'est pas uniquement la conséquence d'une aridité historique, liée aux steppes et aux déserts de ces régions, mais bien souvent la cause d'une mauvaise gestion des ressources, comme au **Kirghizistan** par exemple. C'est ainsi que, dans la campagne, les habitants de ces pays sont souvent contraints d'arracher des racines ou de ramasser les bouses du bétail pour se chauffer ou cuisiner.

En parcourant la **Taïga sibérienne**, cette vaste et impénétrable réserve de forêts, nous nous rendons compte à

quel point la nature se garderait bien toute seule, sans l'intervention de l'être humain. Nous y croisons toutes sortes de convois ferroviaires ou routiers, chargés de planches et de troncs d'arbres. Devant les maisons et les scieries s'entassent le précieux "or vert" qui un peu plus au Sud était encore si rare. A nouveau, le gaspillage devient vite flagrant, lorsque nous découvrons, sur le bord des chemins forestiers, le nombre d'arbres abattus et laissés à l'abandon.

get et des économies importantes peuvent être donc faites, au passage de chaque frontière. Il s'agit d'arriver avec les réservoirs vides, lorsque le pays suivant offre un prix meilleur marché, ou de les remplir avant la douane dans le cas contraire.

Les différences sont si grandes d'un pays à l'autre qu'elles modifient radicalement les habitudes des populations. En **Iran**, pendant le Noruz, qui coïncide avec l'arrivée du printemps, les Iraniens parcourrent le pays pour

C'est ainsi que le diesel y est au moins 2 à 3 fois plus cher que dans le reste de l'Asie centrale, avoisinant ou dépassant les prix européens. Seule différence: le salaire moyen atteint à peine les 100 \$ par mois. Il est donc rare de voir un véhicule sans passagers.

Ici, chaque voiture est un taxi et chaque passager participe au frais d'essence. Le chauffeur, s'il veut se déplacer dans le pays, dépend lui aussi du nombre de ses passagers. Le covoiturage est une nécessité bien réelle qui rentabilise alors chaque litre d'essence consommé. Cette pratique tadjike se retrouve dans un grand nombre de villes d'Asie centrale, où le réseau des transports publics reste déficient ou trop coûteux. Un simple geste de la main et une voiture s'arrête: on négocie alors le prix du trajet avec le chauffeur de ce taxi improvisé.

Attention au gaspillage

Le gaspillage est donc une constante que nous observons à chaque pays traversé et si certaines formes nous choquent, comparativement aux mesures déjà prises en Europe, d'autres nous laissent certainement perplexes quant à nos modes de vie. Comme, par exemple, la pollution lumineuse ou la publicité dont la rareté, en Asie centrale, préserve la nature, le paysage et l'esprit, alors que dans nos contrées elles constituent des dépenses énergétiques et économiques considérables dont l'utilité publique reste certainement très discutable.

De notre côté, sur la route, nous devons constamment faire attention à l'eau et à l'électricité. Nos dépenses en énergie sont réduites au maximum. Ainsi nous dépensons 30 fois moins d'eau qu'à Genève et la charge de nos deux petites batteries nous permet de tenir, pendant une semaine, au même endroit, sans bouger. Seule notre consommation en carburant reste significative avec 5000 litres de diesel dépensés en une année pour 33 000 km. Pourtant, notre préoccupation, en matière d'énergie, reste surtout de savoir si nous parviendrons, de retour en Suisse, à ne pas gaspiller, de manière démesurée, les énergies qui nous sont si facilement fournies.

Bien à vous,
Jacques Sans



Puis en cherchant à bivouaquer, nous tombons brusquement sur des chutes de bois gigantesques qui s'amoncèlent aux abords d'une scierie, comme une déchetterie quelconque à laquelle d'autres inconnus, sans scrupules, ont rajouté leurs propres ordures personnelles...

Il en résulte qu'il est souvent trop aisé de gaspiller, quand on vit dans l'abondance d'une ressource et qu'au contraire, on y porte bien plus d'attention, lorsque que cette ressource se tarit. C'est donc avec une admiration toute particulière que nous regardions, dans le **désert du Wadi Rum**, notre guide Salim faire le thé rien qu'avec les trois morceaux de bois nécessaires à chauffer l'eau de sa petite théière. D'un seul coup, l'eau et le bois prenaient, à nos yeux, une valeur bien réelle.

Le précieux carburant

Il va s'en dire qu'en tant que voyageur muni d'un véhicule à moteur, nous portons une attention toute particulière au prix des carburants. Ce dernier constitue de 30% à 50% de notre bud-

rende visite à leurs proches et à leurs amis. Lors des étapes, tout le monde campe, près des routes ou dans les villes. Selon l'altitude, les nuits sont encore fraîches; c'est alors, sans hésitation, que les campeurs abandonnent les tentes pour dormir dans les voitures, se laissant bercer par la chaleur et le bruit du moteur. A 13 centimes le litre, ce chauffage d'appoint devient presque une évidence.

Tout le monde n'a pas cette chance. Ainsi le **Tadjikistan** et la **Mongolie** subissent le bon vouloir de la Russie, en matière d'exportation des carburants. A chaque fois que le géant russe a besoin de signer quelque contrat important avec ces deux pays, il diminue drastiquement ses exportations d'essence et de diesel, provoquant une pénurie ou une hausse des prix. La Mongolie qui possède ses propres réserves de pétrole, commence à construire ses premières raffineries pour gagner son indépendance. Par contre le Tadjikistan n'a d'autre choix que de subir les caprices de ses fournisseurs voisins ou le joug de la Russie.

**Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les1001bornes.ch>**

L'énergie des enfants



Ce matin, le délai est presque atteint: je dois écrire mon article sur l'énergie des enfants. En voilà un sujet inspirant! Il y a tant de choses à dire sur les enfants, ces chères têtes blondes qui font notre bonheur. Alors, commençons!...

Je n'arrive pas à me concentrer. J'avais pourtant beaucoup de choses à écrire, mais Jules court dans tous les sens en tapant du talon comme un prussien. «Jules! On ne court pas dans l'appartement! Cent millième édition!» Bon, je me remets à l'ouvrage et j'envoie ça tout à l'heure, j'aurai juste le temps de me relire. Les enfants sont donc très actifs, on se demande d'ailleurs où ils puisent une énergie pareille. «Oui, Emma, tu peux prendre mes crayons. Oui, dans l'armoire de droite! Je travaille! Jouez tranquillement!» Où en étais-je? Ah oui, les enfants et leur énergie. Il faut que je me dépêche, le temps file à toute allure. «Non, vous ne pouvez pas aller jouer dehors, il pleut! Jouez en silence, dans la chambre. Oui, avec les Légos. Un jeu calme, c'est bien: j'ai besoin de tranquillité pour écrire un article sur l'énergie des enfants. Oui, des

enfants comme vous. Oui, moi aussi, j'ai été un enfant. Non ce n'est pas si vieux que ça. Bon, va jouer!» C'est vrai, je ne suis plus tout jeune, mais je me souviens avoir été un enfant il n'y a pas si longtemps, un enfant plein de santé qui laissait ses parents tranquilles. D'ailleurs, j'étais toute la journée dans le jardin où je construisais des cabanes, vivais des aventures extraordinaires sur ma balançoire tour à tour voiture de course, avion ou carrossé. Mon père aurait pu écrire des articles par milliers, ce n'est pas moi qui l'aurait ennuyé avec ces affreux Légos qui tombent sans cesse par terre faisant un bruit infernal et les deux guignols qui recommencent à crier. «Qu'est ce qui se passe, bon sang? C'est trop vous demander un peu de calme? Hier nous sommes allés au zoo et au Signal-de-Bougy; avant-hier nous avons fait une randonnée à vélo et un pique-nique, vous avez fait de l'accro-branche et Jules s'est cassé une dent. Aujourd'hui, c'est mon jour, j'ai des choses à faire et... Oui? Bien sûr, nous allons manger. Quoi? Déjà? Bon alors, allons-y, je reprendrai plus tard. Tant pis pour le délai.»

Ils jouent tranquillement au «Uno». Tout va bien, j'ai le temps à présent d'écrire cet article de malheur. Ces enfants, quand même, quelle énergie! Jamais une minute calme! Je me demande d'où ils la tirent? Nous ingérons la même nourriture, buvons la même eau et respirons le même air, pourtant je ferais le tiers de leurs activités et je m'effondrerais, vanné. Sacrés garnements! Allez, au travail! Ils doivent m'en vouloir au Chênois, c'est la deuxième fois que je leur livre un article en retard. Ce n'est pourtant pas faute d'idées. L'énergie des enfants, quel sujet en or, j'aurais de nombreuses informations à fournir, si ces deux monstres voulaient bien se taire. «Qu'y a-t-il encore? Comment ça, il t'a tapé? C'est elle qui a commencé? Je m'en contrefiche, qui a commencé! Vous ne vous battez pas, un point c'est tout! Comment? Non! On ne va pas se promener. Papa a un truc à faire à l'ordinateur et c'est déjà suffisamment ennuyeux comme ça sans être toujours interrompu et... Il ne pleut plus? Et alors? Une promenade? J'ai dit: non! N. O. N! Comment ça, «après, nous serons plus calmes»? Tu te moques de moi? D'accord, une petite promenade au bord de la Seymaz et après, papa travaille, d'accord? Vous serez bien calmes? Arrête de donner des coups de pieds. Allez mettre vos chaussures!» Comme ils ont l'air heureux. En fait c'est assez simple de les contenter. Quels braves coeurs. Une simple promenade et je pourrai écrire mon petit chef d'œuvre.

Deux heures au bord de l'eau, ils

ont couru, crié, tapé à coup de bâton, se sont battus et m'ont entraîné dans un concours de jet de pierres: ils sont épousés et lisent à présent des livres sur le canapé, j'ai par conséquent toute latitude pour écrire mon article. Donc: les enfants sont en pleine croissance, ils ingèrent un certain nombre de calories que leur corps transforme en énergie. Celle-ci est répartie entre les différents... Allons bon! «Que se passe-t-il encore? Pourquoi Jules est-il couché sur toi, Emma? Comment ça un chevalier? Quel dragon? De quoi parlez-vous? Lisez et laissez-moi en paix! C'est la dernière fois que je vous avertis. La prochaine fois, je mets vos doudous à la poubelle!» Incroyable! J'ai tant de travail et ils ne pensent qu'à eux. J'ai de la peine à me concentrer. «Mais? Pourquoi il pleure, celui-là? Com-

ment? Le doudou à la poubelle? Mais, non! Je disais ça comme ça... Désolé. Calme-toi. OK, je vous lis un livre.» Je reprendrai après le repas, ce soir, au moins, ils dormiront et j'aurai la paix.

«Dormez! Je le veux! Une demi-heure que vous parlez et vous esclaffez dans votre chambre! J'ai besoin de calme, moi!» Je dois me concentrer et je n'y parviens pas. Ces deux monstres avalent mon énergie. Peut-être est-ce ainsi qu'ils se procurent tant de force? Le principe des vases communicants? Et la rédactrice en chef qui attendait mon article ce matin... «Silence! Dormez! Demain, il y a école et vous ne pourrez pas vous réveiller!» C'est vrai, chaque matin, il faut les arracher du lit, crier pour qu'ils se brossent les dents, s'arracher les cheveux pour qu'ils s'habillent, se mettre en quatre pour qu'elle se brosse les cheveux pendant qu'il apprend péniblement à lacer ses chaussures et il y a cet article que je ne parviens pas à écrire et ils font tomber quelque chose par terre. Qu'est-ce que c'est? Ils sont sensés dormir, bon sang! Bon, j'arrête tout, j'éteins cet ordinateur de malheur! Je reprendrai demain pendant ma pause de midi. Avec un peu de chance, j'arriverai peut-être à écrire quelque chose sur l'énergie des enfants.

Toute ressemblance avec des faits ou des personnes existants est voulue et assumée.

Par votre bien aimé
envoyé spécial à Chêne-Bourg,
Stephan Bruggmann

Publicité

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries

Des logements à Chêne-Bougeries

Un éco-quartier à Challandin

Un projet mesuré, bien localisé, qui propose dans un cadre de qualité des logements diversifiés, répondant aux besoins prépondérants de la population.



Façade route de Chêne-Bourg.

L'opportunité du site de Challandin

Le développement du site s'inscrit dans les objectifs du projet d'agglomération et du nouveau plan directeur cantonal qui prévoit une densification de la couronne urbaine, bien desservie par les transports publics.

Le périmètre de Challandin, proche de la ville et en bordure de l'axe principal de la route de Chêne, est opportun pour accueillir une partie du développement de la commune. Le grand espace encore disponible de ce site est actuellement confiné derrière une haie. Son ouverture pour accueillir des logements et un usage collectif des espaces extérieurs, permettra aux futurs habitants et au voisinage de profiter de ce lieu très bien localisé.

Comme un écrin pour les bâtiments, le parc, qui procure une unité et une identité à l'ensemble, est l'élément fondamental du projet. Les parkings sont enterrés sous une ondulation verdoyante agrémentée de graminées et d'herbes florales. Le parc est à usage collectif et fortement arborisé afin d'intégrer les bâtiments dans un filtre végétal.

Sur la route de Chêne, les planifications directrices communales prévoient un concept de "continuité verte". A cet effet, le projet a fait l'objet de plusieurs adaptations suite aux trois consultations de la commission communale d'urbanisme, afin de privilégier un bâti en retrait de la route, qui ménage un espace de transition pour accueillir une plantation continue de grands arbres. Ce dispo-

vitalité, l'ouverture sur le parc d'un côté et la privacité des villas de l'autre.

Une mixité et des logements diversifiés

Le projet prévoit environ 200 logements, dont un tiers de logements subventionnés, le solde en propriétés par étage, qui bénéficieront tous de prix très attractifs (contrôle de l'Office cantonal du logement) et dont une partie sera réservée exclusivement pour les résidents de la commune. La variété des typologies d'appartements favorise la mixité sociale: des logements pour les familles, pour les jeunes, pour les aînés, avec une flexibilité d'adaptation de la taille des logements, pour répondre à l'évolution familiale par exemple.

Le bâti sur la route de Chêne est constitué d'un volume bas sur les deux premiers niveaux, qui protège le parc des nuisances phoniques de la rue tout en assurant la perméabilité pour les piétons au rez-de-chaussée. En situation peu propice pour de l'habitation, il sera essentiellement destiné à des activités médicales en lien avec la clinique des Grangettes. Ce volume est surmonté de trois corps de bâtiments de logements qui laissent de larges ouvertures sur le parc. Ces logements traversants profitent, côté rue, de la protection conférée par l'arborisation et, de l'autre, de vues sur le parc.

A l'arrière, les bâtiments situés dans le parc ont une forme d'étoile à trois branches, ce qui favorise les échappées visuelles. Entre trois et cinq logements par niveau (de 2 à 6 pièces) sont comme suspendus dans la végétation environnante. La disposition en attique du dernier niveau permet, par le retrait du volume, d'adoucir encore le gabarit et de favoriser l'intégration des bâtiments au contexte existant et au concept d'arborisation.

Et, en bref...

Le projet prévoit un ensemble de mesures pour promouvoir un quartier durable (écoquartier). Ces mesures relèvent de l'environnement

(nature et biodiversité), de l'énergie et des matériaux, de la gestion de l'eau et des déchets, de la mobilité (places Mobility, incitation à la mobilité douce), de la mixité fonctionnelle et sociale, de l'intégration inter-générationnelle, etc.

Le projet implique, sur l'ensemble du périmètre, l'abattage de 23 arbres dont le diamètre du tronc dépasse les 10 centimètres. Seuls 6 d'entre eux ont un diamètre plus grand que 20 centimètres. Le PLQ définit une zone de protection pour certains arbres importants à conserver. Avec les grands arbres d'essences indigènes prévus, le bilan de verdissement sera très favorable.

Le nombre de places de stationnement pour voitures correspond à une place pour 100 m² de logement. De nombreuses places abritées pour vélos sont prévues. Par ailleurs la proximité et la fréquence des transports publics incitent fortement à leur utilisation. Le mouvement journalier des véhicules individuels en sera ainsi réduit, les habitants pouvant laisser la voiture dans leur parking.

La base légale de construction pour le périmètre a été modifiée, passant d'une zone 5 (villas) à une zone 3 de développement (loi 10127 du 13 décembre 2007). Lors de cette procédure, la commune a négocié avec le canton une réduction du gabarit légal des bâtiments à une hauteur maximale de 13,5 mètres au lieu des 21, voire 27 mètres autorisés en 3^e zone (ceci correspond à des bâtiments de 4 étages au lieu de 7 ou 9).

Une motion adoptée par le Grand Conseil a cependant demandé de fixer une densité de 1,2 au minimum et un nombre de logements supérieur à 150. L'indice d'utilisation du sol du plan localisé de quartier (PLQ) est de 1,2 (IUS), donc conforme à l'exigence minimum du Grand Conseil.



Image aérienne Challandin.

La proximité immédiate du tram encouragera l'utilisation des transports publics. L'accès des voitures pourra se faire, par un aménagement approprié de régulation, directement sur l'axe majeur de la route de Chêne, sans transiter par des zones d'habitation. Le dispositif sera complété par un maillage de cheminement piétons et vélos (liaison à la gare du CEVA).

Des logements dans un cadre de qualité

Le projet est fondé sur la volonté d'inscrire les bâtiments dans un espace de verdure.

sitif dessine une perspective verte sur rue qui masque les constructions à l'arrière. L'espace libre côté rue est dilaté pour permettre d'articuler le nouveau bâtiment et la villa patrimoniale existante autour d'une place collective, sur laquelle s'organisent des services de proximité pour le quartier.

Le chemin de Challandin a une fonction de desserte pour les villas existantes et pour le nouveau quartier. Le projet prévoit de réaménager comme un espace collectif de qualité et de transition. Il doit assurer, outre sa fonction primaire d'accessibilité, la sécurité, la convi-

Christian Exquis,
architecte EPFL - urbaniste
CLIVAZ - EXQUIS Architectes

Prise de position du Conseil administratif

Le PLQ N° 29736-511 fait suite à la loi N° 10127 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries (création d'une 5^e zone de développement 3), adoptée par le Grand Conseil le 13 décembre 2007.

En 2003 déjà, l'anciennement Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) avait mandaté un bureau d'architectes pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'une densification du secteur. Cette étude, conclue en 2004, avait révélé qu'un important potentiel de développement existait sur ce secteur. Le DAEL avait donc demandé, en septembre 2005, la mise à l'enquête publique d'un projet de plan modifiant les limites de zones. Le Conseil municipal avait refusé, lors de sa séance du 16 mars

2006, de donner un préavis favorable à ce projet.

Au vu dudit préavis, le Conseil d'Etat a auditionné le Conseil administratif de Chêne-Bougeries en mai 2006. Il est ressorti de cette audition que la limitation des gabarits des futurs immeubles prévues à 15 mètres par le projet initial ne semblaient pas suffisantes aux autorités communales qui ont souhaité les diminuer encore pour atteindre le gabarit des constructions prévu dans le voisinage, soit 13,50 mètres. Après avoir fait vérifier que les modifications apportées ne diminuaient pas de manière considérable le potentiel constructible du périmètre, le Conseil d'Etat a décidé de modifier le projet. Ainsi, les parcelles situées près du Chemin Falletti et de part et d'autre du Chemin Marie-Jeanne ont été

retirées du projet de modification des limites de zones, lequel a fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil municipal de Chêne-Bougeries lors de sa séance du 21 juin 2007.

Cela étant, la motion M1801 déposée auprès du secrétariat du Grand Conseil le 13 décembre 2007 a invité le Conseil d'Etat à fixer un indice d'utilisation du sol, de 1,2 au minimum, sur le périmètre proposé au déclassement.

Le PLQ N° 29736-511 a, quant à lui, fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil municipal lors de sa séance du 13 avril 2011.

Le Conseil municipal a par ailleurs accompagné ce préavis d'une réserve formulée comme suit:

«Si l'implantation des bâtiments E à L est perçue comme étant inté-

ressante et relevant d'une certaine recherche, le bâtiment A, avec ses excroissances B, C et D, n'est pas en cohérence avec le reste du plan. Il implique un impact en sous-sol et sur la végétation de la route de Chêne qui est jugée excessive. Ce bâtiment devrait être redimensionné et adapté à l'image générale du plan. Par ailleurs, l'accès au périmètre par le seul Chemin de Challenin s'avère problématique, étant encore précisé que le débouché dudit chemin sur la Route de Chêne devrait être pourvu d'un feu signalétique».

Ainsi, la position des autorités communales est positive, le demeure à ce jour, conditionnée par une prise en compte, de la part des initiateurs du projet et de l'Etat, des réserves citées.

Publicité

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

 **TRANSVOIRIE**
Helvelia Environnement

Transvoirie est le partenaire
idéal pour une gestion
efficace de vos déchets

Tél. 022 306 15 15 - www.transvoirie.ch

Vente
Installation

AGENA
TV - HIFI - VIDÉO

Réparation
Dépannage

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel **CANAL+**

 **AMBROSIO S.A.**
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS
35, rte de Sous-Moulin 1225 CHÊNE-BOURG POMPES À CHALEUR PANNEAUX SOLAIRES
Tél. 022 349 85 77 Fax 022 349 46 28

 **Philippe Colin**
bijoutier - joaillier
71, rue de Genève 1225 Chêne-Bourg
Tél.: 022 348 7580

Agent
GUESS
TISSOT

Créateur de bijoux

 Achète or et vieux bijoux

Position des référendaires (la Coordination pour du logement sans surdensification)

Nous sommes d'accord avec la construction de 150 logements au chemin de Challandin. Nous l'avons dit et le répétons.

Lorsque le Conseil municipal a prévisé favorablement en 2007 le déclassement des parcelles du chemin de Challandin, il n'y a pas eu de référendum car le projet devait permettre la création de 150 logements. Ce nombre a été admis par les Chênois comme représentant un effort substantiel en matière de logements, plus important en nombre que le projet contesté des Hauts-de-Malagnou.

Parallèlement, les architectes mandatés pour la réalisation ont mené une étude qui, si elle avait été intégralement respectée dans ses implantations et quantités initiales, aurait été certes dense mais pas inacceptable.

Un projet détourné

Ce qui s'est passé ensuite est assez grave; le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont chargé le bateau en imposant:

- un nombre de logements beaucoup plus élevé, de 180 à 220, ce qui correspond à un véritable bourrage, une densité de 1,32, soit plus élevée que celle des Hauts-de-Malagnou
- l'implantation d'un immeuble massif en front de route de Chêne, à prépondérance commerciale.

Il s'agit d'une violation du principe de la bonne foi par les autorités cantonales.

Saisie du plan localisé de quartier 29736-511, la commission d'urbanisme du Conseil municipal de Chêne-Bougeries ne s'y est pas trompée: estimant le projet mauvais et devant faire l'objet d'améliorations, elle a donné un préavis négatif à l'unanimité de huit voix moins une abstention.

Hélas, contre toute attente, le Conseil municipal méprisant l'avis de sa commission, pourtant composée de spécialistes, a donné au projet un préavis positif.

Grâce au référendum lancé par la Coordination pour du logement sans

AVANT
Route de Chêne, vers arrêt Ermitage



APRÈS
DOUZE BÂTIMENTS
UNE BALAFRE

**Votez NON
le 27 novembre**



surdensification, les Chênois auront l'occasion de se prononcer lors de la votation du 27 novembre 2011.

Quels sont les enjeux de la votation?

En votant **NON**, nous voulons obtenir une révision du PLQ 29736-511, afin qu'il soit plus raisonnable et conforme à l'esprit et à la lettre du projet de loi élaboré au moment du déclassement. C'est-à-dire:

- 150 logements et non 220 (soit 8 bâtiments et non 12);
- l'abandon de l'immeuble massif le long de la route de Chêne qui va défigurer le quartier;
- l'abandon des 14% de bureaux et surfaces commerciales rajoutés;
- moins d'arbres abattus (le PLQ prévoit d'abattre 76 grands arbres).

En votant **NON**, nous défendons l'identité et les espaces publics de Chêne-Bougeries, car c'est toute la commune qui est en ce moment menacée d'urbanisation excessive par plusieurs projets: la surélévation des immeubles du Chemin De-Lamontagne, le déclassement massif de 50 000 m² à Conches (Malagnou/Paumière), la construction d'immeubles du côté de Grange-Canal (Faletti, Puthon, Jules-Cougnard).

Chêne-Bougeries fait déjà largement sa part en matière de construction de logements. Actuellement il y a:

- 3 gros chantiers en cours (Pré-Babel, Hauts-de-Malagnou, Garance);
- soit 175 000 m² de plancher;
- soit environ 1620 appartements;

- soit 3 à 4000 nouveaux habitants, un tiers de plus qu'aujourd'hui.

Loger les gens, pas les entasser

Le **NON** qui doit sortir des urnes constitue un message favorable au logement mais refusant toute surdensification.

Si le **OUI** devait l'emporter ce serait un signal pour les autorités et les promoteurs qu'ils peuvent densifier à outrance: "Aujourd'hui Challandin, devant chez vous demain".

Pour davantage d'informations:
www.challandin.ch
et le site de la Coordination:
www.cools.ch

Publicité

AutoCenterGenève

Rue François Jacquier 14, 1225 Chêne-Bourg

Véhicules d'occasion à partir de CHF 3900.–
expertisés du jour et garantis

Tél. 022 733 15 15 – www.autocentergeneve.ch



**PIERRE
MAGNARD**

**OPTICIEN
LUNETIER**

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

Les Trois-Chêne

Heure d'hiver

L'heure d'été prendra fin le dimanche 30 octobre 2011 à 3 h. Il sera alors 2 h.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01. Ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent;

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24 h sur 24 h. www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à

l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Tondeuses à gazon machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
 - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8 h et après 20 h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Taille des haies (art. 76 de la loi sur les routes)

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet. Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.



Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège Pierre Meister
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

Accueillant

p
g

pharmacie gouda

HORAIRES NON STOP
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial
 Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries **Tél. 022 348 35 68**
 Fax 022 348 03 67

Diverses cartouches de toner laser et inkjet, bâton de cire pour vos imprimantes, fax des marques HP, CANON, BROTHER, XEROX, etc.

Rubans de machines à écrire et papier photocopies de haute définition au prix discount
 Commander aujourd'hui, livrable dans les 48 h, paiement cash

info@bdiscount.ch; www.bdiscount.ch
Mr. Dessoulavy Bureau Discount



GRANGE & CIE
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 — DEPUIS 1869 —
 VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION
 WWW.GRANGE.CH



39, route de Sous-Moulin 1226 Thônex

PATINOIRE



DU 8 OCTOBRE 2011 AU 29 MARS 2012

TARIFS	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 21 ans	Chômeurs
– Entrée simple	5.--	3.--	
– Carte de 10 entrées 2)	1) 45.--	1) 25.--	
– Accompagnants	5.--	3.--	
Abonnement saison			
Habitants 3-Chêne	1) 55.--	1) 30.--	
Autres	1) 85.--	1) 45.--	
Location de patins	5.--	3.--	
Carte 10 locations de patins	40.--	20.--	

1) y compris carte à puce (CHF 5.--)

2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande, tarifs : famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements :

Administration 022 / 305 00 00

En saison :

Patinoire 022/305 00 60 - info disque 022/305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public (sous réserve de modifications)

PATINAGE

Lundi, mardi, jeudi 13h.00 – 16h.30

Vendredi 12h.00 – 16h.30 (12h.00-13h.30 : 2/3 patinoire)

Mercredi 14h.15 – 16h.30 (dès 15h.30 : 2/3 patinoire)

Samedi 14h.30 – 17h.15 (dès 16h.00 : 2/3 patinoire)

Dimanche 10h.00 – 11h.30 / 14h.45 – 19h.30

(10h.00-11h.30 : 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 19h.45)

Tous niveaux : Vendredi 12h.00 – 13h.30 (1/3)

Débutants : Samedi 16h.00 – 17h.15 (1/3)

Parents-enfants : Dimanche 10h.00 – 11h.30 (1/3)

Hockeyeurs confirmés : Dimanche 19h.45 – 21h.30

Vacances scolaires genevoises :
 horaire modifié

DURANT LA SAISON :

Plusieurs animations spéciales,
 les détails suivront sur notre site internet



Communiqué de presse conjoint de la délégation du Conseil d'Etat au CEVA et des CFF

Liaison ferroviaire CEVA (Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse): le Tribunal fédéral permet le démarrage des travaux sur l'ensemble du tracé, à l'exception du tunnel de Champel

Le Tribunal fédéral a communiqué le 27 septembre 2011 aux parties sa décision sur l'effet suspensif demandé par les recourants contre le jugement du Tribunal administratif fédéral sur CEVA. Il n'accorde cet effet suspensif que sur une petite partie du projet: le tunnel de Champel. Les maîtres d'ouvrage, soit l'Etat de Genève et les CFF, se réjouissent de cette décision qui permet l'ouverture du chantier sur tout le reste du tracé.

Le Tribunal a considéré que le démarrage du chantier ne portait pas préjudice aux recourants, à l'exception des travaux du tunnel de Champel. «Le Conseil d'Etat se réjouit de cette décision, qui permet de débuter la construction de CEVA, plus de trois ans après la délivrance de l'approbation des plans», a déclaré Mark Muller, président du Conseil d'Etat et magistrat chargé du département des constructions et des technologies de l'information.

La mobilisation des entreprises adjudicataires va débuter afin d'ouvrir le chantier dans les prochaines semaines. Les premiers travaux, qui consisteront principalement à dévier les réseaux souterrains et à préparer les zones d'installation de chantier, débuteront cette année encore. Les travaux de gros œuvre démarreront en début d'année prochaine. La durée du chantier, initialement planifiée sur six ans, pourrait néanmoins être prolongée à la suite de l'octroi de l'effet suspensif sur le tunnel de Champel.

L'objectif d'une mise en service du Réseau Express Régional franco-valdo-genevois en décembre 2017 est conservé. Grâce à la liaison CEVA, l'offre ferroviaire de cette région en plein essor va se démultiplier.

Pour tout complément d'information:

- **Etat de Genève**

M. Mark Muller, président du Conseil d'Etat, chargé du département des constructions et des technologies de l'information, en contactant Laurent Forestier, secrétaire général adjoint, DCTI, ☎ +41 (0)22 327 94 12 ou +41 (0)79 240 83 67;

Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du département de l'intérieur et de la mobilité, en contactant David Favre, secrétaire général adjoint, DIM, ☎ +41 (0)76 414 38 93.

- **CFF**

Service de presse, ☎ +41 (0)51 220 43 43.

Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

L'Office cantonal de la population

regroupant

le Service Suisses et gestion des données
le Service des passeports et de la nationalité
le Service cantonal des naturalisations
la Direction cantonale de l'état civil
le Service étrangers
le Service asile et aide au départ

sera atteignable

dès le lundi 3 octobre 2011

au

022 546 46 46

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Ouverture des guichets :

du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30
Route de Chancy 88 - 1213 Onex

Service asile et aide au départ

du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 15h30
Route de Chancy 90 - 1213 Onex

www.ge.ch/ocp



Concert d'ouverture de la 1^{ère} saison de l'Orchestre des Trois-Chêne

Le dimanche 4 décembre 2011 à 17 h

Salle Point favre à Chêne-Bourg

**Symphonie espagnole pour violon et orchestre
d'Edouard Lalo**



Pour le concert d'ouverture de sa première saison, l'Orchestre des Trois-Chêne vous propose de retrouver Amia Janicki, lauréate du concours jeunes solistes organisé en février 2011 au Point favre.

Composée en 1874 pour le violoniste andalou Pablo de Sarasate, la Symphonie espagnole est une œuvre majeure dans le répertoire du violon. Inspirée de thèmes populaires espagnols, c'est aussi une pièce significative de la musique romantique française.

Durée: 1 h 15

Concert offert par les communes de
Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex

Chêne-Bougeries



Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, le **24 novembre 2011**, de 17 h à 19 h (sans rendez-vous au préalable).

Rapport d'activité 2010

Le rapport d'activité 2010 de la commune est en ligne sur www.chene-bougeries.ch/RA2010 depuis le 15 septembre 2011.

Il est imprimable en intégralité ou par chapitre dans sa version PDF. Les personnes qui souhaitent obtenir un dossier photocopié sont priées de s'adresser au guichet de la mairie de Chêne-Bougeries ou au 022 869 17 17.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h sans interruption** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois d'août 2011:

Mariages:	12
Partenariat:	1
Naissances:	69
Décès:	5

Attention – Fermeture déchetterie

Le dépôt des matériaux électriques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Châñats, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie des Trois-Chêne").

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière:

CHF 35.–

Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- **Salle communale J.-J. Gautier** – route du Vallon 1 (rez: jusqu'à 500 places assises). Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
 - le carnotzet (maximum 12 places assises);
 - la salle de société (maximum 50 places assises).
- **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- **Locaux communaux** – chemin du Pont-de-Ville 26 (50 places assises). Locaux situés en sous-sol; salles nettoyées, rangées, rendues pour minuit.
- **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que 9 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie (aucune réservation possible, merci de votre compréhension).

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action.

100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables
La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contribu-



3 et 4 décembre 2011
10 h à 18 h
à Chêne-Bougeries
 Place des Trois-Martyrs et rue du Vieux-Chêne
et
à Chêne-Bourg
 Rue et place du Gothard

**Stands d'artisanat. Restauration. Manège.
 Ambiance de Noël.**

Venez faire vos cadeaux de Noël en famille!

Organisation:

ville de Chêne-Bougeries (022 869 17 37)
 et commune de Chêne-Bourg (022 869 41 15)

tions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

- Pour le mois d'août: M^{mes} Lise Berthoud, Jeannine Cohen, Jeannine Conti, Jacqueline De Preux, Madeleine Gindrat, Lucette Huguelet, Janine Jaudoin, Marie Séchaud, Denise Sordet, Marie-Lise Odier; MM. Vahe Godel, André Séchaud, Louis Truffaut, David Tunik, Jules Varidel

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

- Pour le mois d'août: M^{me} Bluette Press, M. Franz Morant. M^{me} Lidia Cavaliero a fêté ses 104 ans le 28 août 2011. Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

- APA 35109-2 – Prisme Créations pour M. et M^{me} Jean-Damien et Claire Marie – Création d'une véranda – 123C, route de Chêne.
 APA 35111-2 – Solar Report Sàrl – Installation de panneaux solaires en toiture – 11, avenue Georges-Werner.
 DD 104374-2 – M. et M^{me} Michel Lewin – Construction d'une maison d'habitation avec garage – 28B, chemin de la Colombe.

Compte rendu des séances du Conseil municipal des 6 juin et 15 septembre 2011

Lors de sa séance ordinaire du 6 juin 2011, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- désigné par 24 voix pour, soit à l'unanimité, les membres des commissions permanentes et des délégations pour la législature 2011-2015.

Lors de sa séance ordinaire du 15 septembre 2011, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- délégué au Conseil administratif, par 17 voix pour et 3 voix contre, la compétence de préavisser les demandes de naturalisation et a chargé ce dernier d'informer le Conseil municipal des préavis communaux transmis au service des naturalisations.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 10 novembre 2011.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la villa Sismondi, route du Vallon 4.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch



SAINT-NICOLAS, LE RETOUR!

Après avoir participé au Marché de Noël du Vieux-Bourg durant deux années, Saint-Nicolas revient à Chêne-Bougeries, accompagné du père Fouettard et de son âne pour rencontrer les enfants de la commune et leur distribuer des friandises.



Mardi 6 décembre

Rendez-vous à 17 h 45
 devant la salle communale
 Jean-Jacques Gautier
 1, route du Vallon

Au programme,
 cortège aux flambeaux, chants,
 distribution de friandises,
 collation offerte.

Les inscriptions pour la distribution de friandises (enfants de Chêne-Bougeries jusqu'à 7 ans) se feront par l'intermédiaire des écoles, des crèches et des jardins d'enfants ou à la mairie de Chêne-Bougeries, pour les enfants non scolarisés, dès le 1^{er} novembre.

Rens. Service culturel – 022 869 17 37
n.robert@chene-bougeries.ch

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011

TENDANCES '11

Une édition gourmande et décapante !

Pour cette 5ème édition, la gourmandise et l'humour décapant sont à l'honneur ! Samedi 5 novembre '11, sera une journée consacrée à divers ateliers pour éveiller vos sens et votre créativité dans la bonne humeur ! Et, cerise sur le gâteau, pour clôturer le festival : 'the young man show' de KEV ADAMS à 20h30 !



PROGRAMME ET HORAIRES :

10h00 – 12h00 : atelier peinture
10h00 – 12h00 : atelier jus de fruits
11h00 – 12h30 : atelier dénoyage
11h30 – 12h30 : atelier whoopie pie
13h30 – 15h30 : atelier peinture
14h00 – 15h30 : atelier dénoyage
15h00 – 16h00 : atelier whoopie pie
16h00 – 17h30 : atelier peinture
16h30 – 18h30 : atelier dénoyage
17h00 – 18h30 : atelier peinture
17h30 – 18h30 : atelier whoopie pie
19h00 – 20h30 : restauration avant le spectacle
20h30 – 21h30 : 'the young man show' de KEV ADAMS
22h00 – 23h30 : bar ouvert après le spectacle

RESTAURATION

Quenot Zepa, le traiteur des "tartes de la caravane" des marchés de Flonquainne sera là avant et après le spectacle pour les petites aussi et les grandes faims au vinaigre ! Un régal garant !



LES ATELIERS :

Atelier peinture :

Laissez libre cours à votre créativité et, sans connaissance particulière, repartez avec un tableau que vous aurez réalisé sous les conseils avisés de Laurence Marguerat. Dès 16 ans, dès 16 ans. Durée : 2h00.

Prix CHF 15.-

Atelier dénoyage :

Les patines pour décorer vos meubles et objets en bois décapé n'auront plus de secrets pour vous grâce aux talents d'Isabelle Naggar. Dès 16 ans. Durée : 1h30. Prix CHF 15.-

Atelier dénoyage :

Une initiation à travers le monde du vin et ses différents cépages que vous propose avec maestria Yann Fergeau. Dès 18 ans. Durée : 1h30. Prix CHF 15.-

Atelier whoopie pie :

Réalisez et savourez cette nouvelle gourmandise très tendance, à partir de bases déjà cuites, avec la délicieuse Suzanne Zutterey Noguchi. Ouverts à tous (enfants de 6 à 8 ans accompagnés par un parent). Durée : 1h00. Prix CHF 8.-



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ATELIERS :

Places limitées

Inscriptions et paiement : à la Mairie de Chêne-Bougeries 136, route de Chêne, téléphone 022 889 17 17

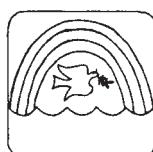
Lieu : salle Jean-Jacques Gautier, 1 route du Vallon, Chêne-Bougeries

Accès : tram 12, 16 et 17, arrêt Chêne-Bougeries ou Grange-Falquet. Parking disponible

www.chene-bougeries.ch

Il reste encore des places dans les ateliers. N'hésitez pas à vous inscrire !

Publicité



ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES DÉPANNAGES



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72



FERDINAND DESJACQUES & C° SA

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,
isolation de façades

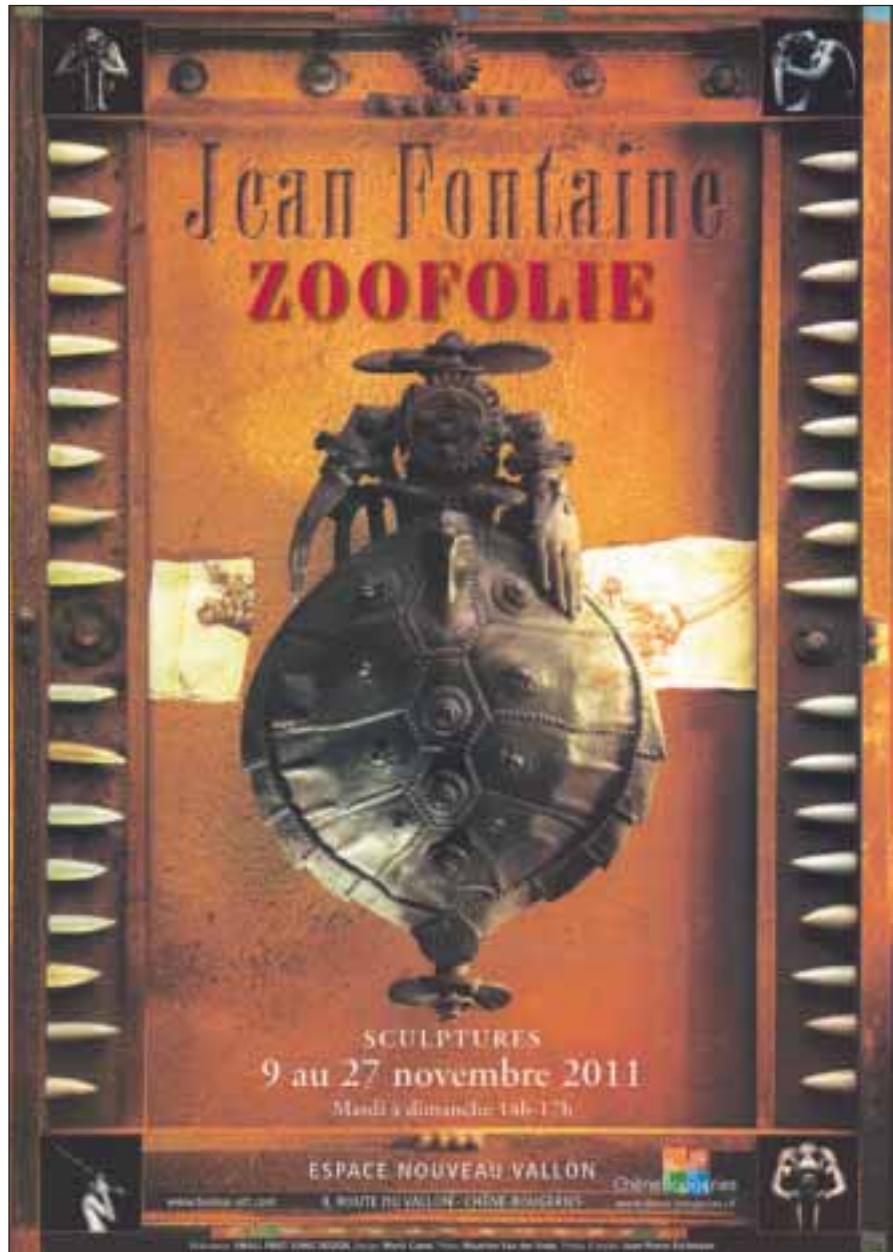
Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG

Tél. 022 348 61 67

La Ville de Chêne-Bougeries accueille à l'Espace Nouveau Vallon

ZOOFOLIE

du 9 au 27 novembre (mardi à dimanche 14 h-17 h)



Une vingtaine de sculptures, constituant un bestiaire fantastique et ludique de créatures hybrides, ni hommes, ni bêtes, ni machines, nées de l'imaginaire de Jean Fontaine, alliant moulages du vivant, éléments tirés de la mécanique et céramique.

«Je réalise des moulages pour créer des formes inconnues. Je travaille avec des taxidermistes de muséums d'histoire naturelle, je récupère des objets», explique celui qui joue sur la matière, les trompe-l'œil, sur les jeux de mots et rappelle que l'humour est le meilleur des rouages entre les hommes. (Béatrice Perraud-Bonnamour – *Le Figaro*)

Jean Fontaine vit et travaille dans le village bourguignon de Davayé.

Etudes conjointes à la Sorbonne, Paris (licence arts plastiques) et à l'école des Beaux-Arts de Mâcon (DNBA).

Professeur d'Arts plastiques, puis céramiste, il se consacre à la sculpture, dès 1990.

Autour de l'exposition

Ateliers enfants

Théâtre

Mercredis 9, 16 et 23 – samedis 19 et 26 – dimanches 20 et 27, à 14 h 30 (durée 1 h)

Dès 6 ans (max. 15 enfants par atelier)

Réservations: 022 869 17 37 ou

n.robert@chene-bougeries.ch

Paiement sur place: CHF 10.-

Possibilité d'anniversaires, mercredi et samedi, à 16 h CHF 150.-/groupe

Rens. 022 869 17 37

Contes fantastiques

Par Tania Bock

Samedi 12 et dimanche 13, à 14 h et 16 h (durée 1 h)

Tout public – Entrée libre

Visites nocturnes théâtralisées

Lampes de poche fournies!

Mardis 15 et 22, à 20h (durée 1 h)

Tout public dès 10 ans – Entrée libre

Org. Ville de Chêne-Bougeries

www.chene-bougeries.ch

et Galerie Humus, Lausanne – www.humus-art.com



Chêne-Bourg



Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 23 août au 23 septembre 2011:

Mariages:	19
Partenariat:	0
Reprises de nom:	3
Naissance:	0
Reconnaissances:	7
Décès:	26

Autorisations de construire

M 6571-2 – 2603 – M^{me} Elisabeth Imhof – Démolition d'une villa – 30, avenue des Vergys.

DD 102769/2-2 – 4090 – M. Jan de Baets – Deux villas jumelées et couverts à voiture minergie (27,3%), 2 sondes géothermiques – 27-29, avenue des Grands-Monts.

DD 104211-2 – 2603 – M^{me} Elisabeth Imhof – Construction d'une villa (HSE 22%), installation de sondes géothermiques – 30, avenue des Vergys.

APA 34848-2 – 4209 – M^{me} Monique Juillerat – Rénovation et agrandissement d'un atelier – 35, route de Sous-Moulin.

APA 34909-2 – 4314 – M. Bram Berkers et Hajnalka Berkers-Merei – Agrandissement d'une villa au rez-de-chaussée – 8, chemin des Hutins-des-Bois.

APAT 5799-2 – 3769 – M. G. et M^{me} R. Borcard – Construction d'une piscine – 35, chemin du Petit-Bel-Air.

Déchets compostables

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

Cartes journalières

CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que 6 cartes journalières des CFF sont toujours disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg. Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.



Le marronnier de l'avenue Petit-Senn a pris des allures de printemps. En effet, nos services de l'environnement et du domaine public communal ont constaté, avec étonnement, une 2^e floraison en date du 26 septembre, alors que la floraison de cet *Anschluss Hippocastanum* (marronnier) a lieu chaque printemps.



3 et 4 décembre 2011
10 h à 18 h
à Chêne-Bougeries

Place des Trois-Martyrs et rue du Vieux-Chêne

et

à Chêne-Bourg

Rue et place du Gothard

Stands d'artisanat. Restauration. Manège.
Ambiance de Noël.

Si vous souhaitez participer au Marché en tant qu'artisans, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur www.chene-bourg.ch/culture/agenda

et le retourner le plus vite possible à M^{me} Catherine Origa,
Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46,
1225 Chêne-Bourg ou par mail à c.origa@chene-bourg.ch

Organisation:

ville de Chêne-Bougeries (022 869 17 37)
et commune de Chêne-Bourg (022 869 41 15)

Le prix est de 35 francs par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Les monuments et entourages des tombes non renouvelées devront être enlevés, selon les indications de la Mairie.

Dès le 1^{er} janvier 2012, la commune pourra en disposer librement et reprendre possession de l'emplacement.

Cimetière

Avis aux familles

Les familles sont informées que les tombes des parents inhumés en 1991 et les concessions accordées jusqu'en 2011 arrivent à échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la Mairie dans le délai d'un mois dès parution du précédent avis.

Horaire d'ouverture

Nous informons la population qu'à partir du 1^{er} octobre le cimetière ferme la nuit entre 17 h et 8 h.

Le public est tenu de prendre toute disposition pour quitter le cimetière avant l'heure de fermeture (art. 17 du règlement du cimetière de la commune de Chêne-Bourg)

Au nom du Conseil administratif,
Le Maire

Dans le cadre de la deuxième partie de la saison musicale, les prochains spectacles proposés se dérouleront:

Le jeudi 3 novembre 2011 dès 19 h

Soirée Reporters sans frontières

Présentation du film de Claude Schauli "Little Burma, des moines en exil" (59'), suivi d'un débat sur la liberté d'expression avec la participation d'un représentant de la Democratic Voice of Burma et de l'un des moines acteur du film.

Action "Hla Hla Win, "la prisonnière" de RSF Suisse". Un mur de briques sera érigé lors de cette soirée, chaque brique achetée sera enlevée et permettra de découvrir le visage de cette journaliste condamnée à l'âge de 25 ans à 27 ans de prison...



Les vendredi 4 et samedi 5 novembre 2011 à 20 h

Rencontres et découvertes du cinéma de montagne "Film"

Deux soirées au programme

Vendredi 4 novembre

Projection des films de montagne sous les auspices et grâce à la collaboration des festivals de Lugano et de l'AIFM, l'Alliance Internationale pour le Film de Montagne, qui sera mise en évidence lors de la manifestation.



Samedi 5 novembre

Accueil de M. Bernard Germain, réalisateur de films de montagne. Durée: env. 3 h

Le vendredi 25 novembre 2011 à 20 h 30

Swing de fou "Jazz"

C'est joyeux, communicatif, dynamique et surtout si bien représentatif de l'esprit qui devait jaillir de cette musique à l'époque.

Des musiciens déjantés qui nous font partager les fascinantes orchestrations du jazz naissant dans la Nouvelle-Orléans des années folles. "Swing De Fou" devrait être subventionné pour tout le bonheur que nous offre cette bande de fous que voilà...



Le lundi 28 novembre 2011 à 20 h 30

Le chœur des Cosaques de l'Oural

Souvenir de l'ancienne Russie. Un voyage musical au long du siècle dernier. Chants sacrés de Lwowsky, Tchaïkovski, Bortnjanskij et autres chants populaires russes tels que: "Stenka Rasin", "Les bateliers de la Volga", "La clochette monotone", et beaucoup d'autres encore...



Le vendredi 2 décembre 2011 à 20 h 30

Jazz in French

"Jazz in French" est l'association de musiciens adorant le jazz mais qui sont surtout impliqués dans la chanson française. L'idée est donc de jouer les grands standards américains comme les musiciens de jazz le font, mais avec des paroles en français, comme l'ont fait Julien Clerc et Claude Nougaro entre autres.

Nicole Leu et Claude Delabays, tous deux auteurs, compositeurs, interprètes sont accompagnés de Christophe Leu à la guitare, Christian Kleiner à la contrebasse et Gérard Zihlmann aux saxophones.

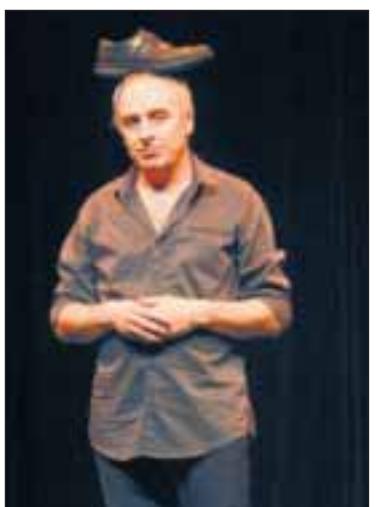


Durée: env. 1 h 20

Les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2011 à 20 h 30

"Mistero Buffo" de Dario Fo avec Alberto García Sánchez

Mélant avec un talent inouï le burlesque et la satire politique, Dario Fo se révèle une fois de plus un génie de chroniques alertes. Il signe ici un spectacle composé d'une succession de tableaux animés et dialogués. Alberto García fait un travail d'acteur, de conteur, de diseur, de manipulateur épique, dans un rythme paradoxal d'un sprinteur marathonien. Simple et divinement jubilatoire, assez fou sur le plateau et fondamentalement irradiant. Il a dans sa manière jouissive d'être en scène, la justesse et la performance, la générosité et la parlure, l'équilibre et le souffle au long cours.



Le mercredi 20 septembre dernier, le Conseil administratif a inauguré une centrale solaire sur la toiture rénovée de l'école Petit-Senn

Discours de M^{me} Beatriz de Candolle

Madame la Conseillère administrative,
Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Messieurs les représentants des Services industriels de Genève et des services cantonaux spécialisés,
Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises,
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je tiens à vous transmettre les cordiales salutations du Conseil administratif de Chêne-Bourg.

Inaugurée le 5 novembre 1960, l'école Petit-Senn est le plus grand groupe scolaire de notre commune, suite à une extension en 1993 du bâtiment primaire avec la réalisation d'un ascenseur et d'un appartement de fonction. Divisé en 2 blocs, dénommés "petite école" et "grande école", il comporte 13 classes qui accueillent tous les degrés de l'enseignement primaire, de la 1P à la 8P – selon la nouvelle dénomination Harmos – soit 275 élèves.

51 ans après son ouverture, l'école Petit-Senn est le premier bâtiment scolaire de notre commune à devenir un acteur du développement durable avec une démarche

cohérente entre la production et la consommation d'énergie d'origine 100% solaire photovoltaïque, sans toutefois devoir supporter l'investissement de départ pour la construction de la centrale solaire, ni à se charger de son exploitation.

Toutes les conditions étaient réunies pour l'aboutissement de ce projet innovant.

En effet, la toiture plate de la petite école réalisée en 1985, présentait de sérieux problèmes d'infiltrations d'eau. Des réparations provisoires avaient été effectuées dans le passé mais les problèmes ont progressivement pris de l'ampleur et la réfection de la couverture était devenue inévitable.

Les travaux engagés durant l'été 2010 sur les 700 m² concernaient non seulement la réfection de l'étanchéité et de la ferblanterie mais également le renforcement de l'ancienne isolation dont le coefficient thermique U ne répondait plus aux normes en vigueur. La pose d'une couche isolante supplémentaire de 60 mm a permis d'atteindre le coefficient de 0.20 nécessaire à l'obtention des subventions cantonales. Le choix de conserver l'isolation de base a permis d'éviter la dépose, le transport et le recyclage des matériaux pour les deux tiers de la sur-



M^{mes} Christiane Nicollin et Beatriz de Candolle, Conseillères administratives.

face existante. Seules les quelques zones en mauvais état ont été remplacées par une isolation monocouche de 160 mm.

Pour compléter ces travaux votés par le Conseil municipal le 8 juin 2010, et dans le but d'améliorer le bilan thermique du bâtiment, le projet prévoyait la pose de 20 m² de panneaux solaires thermiques pour contribuer à la production de l'eau chaude sanitaire, permettant ainsi d'anticiper et de respecter la nouvelle loi sur l'énergie entrée en vigueur le 1er janvier 2011.

La production d'eau chaude sanitaire de cette nouvelle installation est aujourd'hui de 9600 kWh par an soit les 60% de l'énergie utilisée chaque année. Il s'agit des panneaux qui sont installés sur la toiture du préau couvert.

Quant au projet de production d'électricité avec des panneaux photovoltaïques, l'une des conditions pour sa mise en œuvre est d'avoir une toiture de réception refaite récemment et une exposition bien dégagée, avec un minimum d'ombre et une orientation des panneaux au sud, sud-est ou sud-ouest.

Dans le cas qui nous concerne, nous avons dû choisir entre investissement ou partenariat. Et c'est cette dernière solution que nous avons choisie.



20 m² de panneaux solaires thermiques contribuent à la production de la majorité de la consommation d'eau chaude sanitaire de l'école.

En optant pour la production d'électricité solaire en partenariat avec les SIG, la solution SIG contrat Soleil nous permet d'avoir une relation pérenne dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque. SIG investit, installe et exploite notre installation photovoltaïque. Nous produisons de l'énergie solaire et nous la consommons en achetant l'équivalent de notre production au travers de SIG Vitale Soleil pendant 25 ans.

Par ailleurs, ce partenariat apporte d'autres avantages, puisque nous sommes exemptés des frais d'utilisation du réseau ainsi que des prestations dues aux collectivités publiques pour les kWh concernés. De plus, les SIG nous remboursent le supplément fédéral de 0.45 cts/kWh pour le développement des énergies renouvelables. Enfin, cerise sur le gâteau, la commune deviendra propriétaire de la centrale solaire à l'échéance du contrat qui court durant 25 ans.

L'installation réalisée par SIG / Production comprend 250 m² de panneaux photovoltaïques, soit 128 panneaux de 280 W, qui produisent annuellement 30 000 kWh/an, soit près de la moitié de la consommation globale annuelle de l'école.

Dans cette affaire, notre objectif a été de pouvoir devenir acteur visiblement engagé dans le développement de l'énergie solaire, démarche et politique engagée sur la ligne directrice reconnue par la labellisation de notre Commune à Cité de L'Energie en date du 26 octobre 2010.

À titre d'exemple, l'empreinte écologique est de 0.185 m²/an/kWh, soit 8 fois moins que l'énergie non renouvelable d'origine thermique produite avec une centrale au gaz.

Avant de terminer avec les remerciements d'usage, je peux déjà vous annoncer que notre commune poursuivra dans la voie du



128 panneaux photovoltaïques produisent annuellement 30 000 kWh.

solaire puisque d'autres toitures devront prochainement subir des rénovations.

De plus, après cette expérience positive de partenariat avec SIG, nous reconduirons prochainement ce mode de faire pour mettre en commun notre politique de développement durable puisque nous souhaitons raccorder deux de nos bâtiments communaux au projet de chauffage à distance que les SIG viennent de mettre en chantier près du chemin des Deux-Communes sur la Commune de Thônex.

Que cette manifestation festive soit pour moi l'occasion de remercier toutes les personnes impliquées dans cette superbe réalisation:

– M. Thierry Boichat chargé de clients Communes et M. Philippe Kloter, responsable Grands

comptes pour la partie contractuelle du partenariat SIG/Commune de Chêne-Bourg,

- M. Jean-Marc Poncet, chargé de projets solaires aux SIG, chef de projet pour ce chantier,
- M. Michael Pietro Di Paolo responsable des installations,
- MM. Julien Add, Guillaume Breton, Mario Faraone, Mustapha Zgrigui, Christophe Morand et Jean-Christophe Berent des SIG qui ont réalisé la pose et la mise en exploitation des panneaux photovoltaïques,
- M. Jean-Marc Grueninger, Directeur d'Ergosolar, concepteur et réalisateur de la production de l'eau chaude sanitaire avec les panneaux solaires thermiques,
- M. Christian Badan chauffagiste, M. Eric Monney entre-

prise d'isolation, M. Renato Lazzaroni entreprise de serrurerie, M. José-Manuel De Oliveira et ses hommes de l'entreprise Echami SA,

- M. Jean Origia, concierge du groupe scolaire pour sa disponibilité et sa collaboration pendant les travaux,
- Le service cantonal de l'énergie pour ses subventions.

J'aimerais enfin remercier notre service des constructions et du développement durable, plus particulièrement MM. Eric Bodenmüller et Luigi Rubiera pour le suivi et la coordination de ce dossier.

Merci de votre attention et je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié. ■

Beatriz de Candolle,
Conseillère administrative

Publicité

NIKADECOR

Tapissière courtepointière

Katarina Rimac Bozic

Réfection de sièges

Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3
Chêne-Bourg

022 349 36 06
079 774 25 64



**CARROSSERIE
DE SOUS-MOULIN**
Georges Real

**À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS**

Route de Sous-Moulin 35
(face au stade) 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23

Thônex



Requêtes en démolition et construction

DD 102690/2-2 – parcelles 3758, 3759, 5625, 5626 – fe 22 – Bernard Erbeia, architecte pour Immo-Passion SA pour Ayom SA – Construction d'un immeuble de logements médicalisé HSE (E), parkings de surface et garage souterrain, aménagement d'un espace bien-être en sous-sol et création d'un ascenseur de liaison au rez-de-chaussée – 10, chemin Etienne-Chennaz.

DD 104432-2 – parcelle 4764 – fe 9 – M. Sergio Javier Núñez Espace Blanc SA pour M. et M^{me} Emile et Mathilde Salawi – Transformation d'une villa, ajout de lucarnes, installation de sondes géothermiques – 40A, route de Sous-Moulin.

M 6649-2 – parcelle 3122 – fe 28 – M. Pierre A. Lambert pour M. Philippe et M^{me} Christine Hagger – Démolition d'un garage à voiture – 15, chemin des Grives.

DD 104502-2 – parcelles 4110, 5599 – fe 19, 21 – M. Gérald Gendre pour Rolex SA – Installation d'un couplage de Chaleur-Force – 15, route de Jussy.

DD 104518-2 – parcelle 5142 – fe 32 – M^{me} Sylvia Junge, architecte pour M. et M^{me} Junge pour M. et M^{me} Robert et Agnès Ridley – Réovation et agrandissement d'une villa, création d'une piscine et d'un couvert à voitures, panneaux solaires et sondes géothermiques – 7, chemin de Chantebise.

APA 35374-2 – parcelle 4207 – fe 26 – M. David Perzoff, architecte pour Beric Management – Transformation et surélévation d'une villa individuelle, panneaux solaires, piscine – 9, chemin de Bédex.

Cimetière

Nous portons à la connaissance des intéressés que les tombes des personnes inhumées dans le cimetière de Thônex en 1991 renouvelées jusqu'en 2011, sont arrivées à échéance: 14 et 26 dans le carré "B"; 66, 67, 69, 70, 71, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 86, 87, 89 et 91 dans le carré "C"; 65, 67, 74, 76, 78, 79, 82, 84, 87, 106, 116, 121, 122 et 133 dans le

carré "D"; 38 et 90 dans le carré "E"; les concessions 18, 158 et 159; les urnes 77, 78, 79, 80, 81, 82 et 83 dans le carré "H" et 23 dans le carré des urnes.

Les demandes de renouvellement doivent être adressées par écrit à la Mairie de Thônex jusqu'au 31 janvier 2012.

Après cette date, la commune disposer des emplacements ainsi que des ornements qui pourraient s'y trouver.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

mardi 15 novembre.

Sortie des aînés de Thônex

Le mercredi 21 septembre 2011 a eu lieu la traditionnelle sortie des aînés qui se déroule tous les deux ans et est proposée par la mairie contre une modeste participation de chacun.

C'est à 7 h 15 que les cinq cars de la maison Buchard ont emmené tout ce petit monde, direction le Valais – plus précisément à Martigny –, pour entamer une visite conduisant les uns à l'exposition du peintre Monet et au musée des voitures anciennes, sis à la Fondation Pierre Giannada, et conduisant les autres au Musée des chiens du Saint-Bernard. Là nous attendait le café pendant que certains attendaient les croissants, vu que nous sommes arrivés en avance sur le programme.

La suite de cette journée, qui s'est déroulée par un temps magnifique, nous a conduits à Conthey par la route du vignoble, à travers les villages de Fully, Leytron, Chamoson, Ardon et Vétroz.



A l'arrivée devant la magnifique Salle communale de Conthey, une dégustation de vins du pays, proposée et offerte par des vignerons de la région, a permis à la plupart de goûter les différents cépages du cru.

La soif une fois étanchée et quelques commandes de bouteilles

enregistrées ou livrées sur place, tout le monde s'est retrouvé dans la salle pour un succulent repas servi à table.

Dans une brève allocution, le directeur de la maison Buchard nous a remerciés de notre présence et a souligné les bons rapports entretenus avec notre commune et notre

maire, Philippe Decrey. Ce dernier a salué la présence de ses collègues, Pascal Uehlinger et Claude Détruche, ainsi que du président du Conseil municipal, Enrico Castelli, du secrétaire général, Philippe Guex, et a remercié tout particulièrement le personnel de la commune, fortement engagé pour la parfaite organisation et la réussite de cette belle journée.

Après quelques pas de danse en musique sur la scène, l'heure du départ a sonné pour un retour sans histoire mais sans pouvoir déboucher le bouchon de la traversée de Genève, en direction de Thônex.

Ce fut une belle sortie dont la plupart retiendra le souvenir de la bonne ambiance et du beau temps.

Encore un grand merci à la mairie pour l'organisation et la participation à cette journée!

José Fischer

PUBLICITE.....

Pompes Funèbres Générales Genève S.A
Maison Funéraire
JOUR ET NUIT



022 342 30 60
CAROUGE & ST-GEORGES
www.pfg-geneve.ch



Photos: Martine Küng

Association des restaurants scolaires de Thônex

p.a. Mairie de Thônex
Case postale 64
1226 Thônex
T/F: 022 869 39 38

30^e assemblée générale

Aux cotisants et donateurs de l'association des restaurants scolaires de Thônex:

vous êtes convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le:

**Mercredi 9 novembre 2011 à 19 h 30
au restaurant scolaire Adrien-Jeandin
7, avenue Adrien-Jeandin**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la 29^e assemblée générale du 24 novembre 2010
2. Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs aux comptes
3. Approbation des rapports et décharge au comité
4. Election du président(e)
5. Election du comité
6. Désignation des vérificateurs aux comptes
7. Propositions individuelles et divers
8. Communications du président

Au nom du comité:

G. Verneret,
Président



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Lundi: 9 h à 11 h 30. Mercredi et samedi: 9 h à 11 h 30; 15 h à 18 h 30.
Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1^{er} juillet)
+ Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF,
Livre d'Art 1.30 CHF)
4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants 10.00 CHF (5.00 CHF dès le 1^{er} juillet)
+ Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF,
Livre d'Art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite
4 livres par adulte pour 3 semaines
4 livres par enfant pour 3 semaines
8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'Heure du conte et des Lectures d'Albums, des animations gratuites destinées aux enfants.
Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été.
Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

ThônexArt Spectacles présente

L'Orchestre de Contrebasses, Didier Gustin "ajouter comme ami", Jacques Weber interprète "Eclats de Vie", Audrey Lami "Dernières avant Vegas", Yaël Naim (+ supporting act: FM Laeti), Barbara 20 ans d'amour, Shaka Ponk, High Voltage,	vendredi 4 novembre à 20 h 30 vendredi 11 novembre 2011 à 20 h 30 samedi 12 novembre à 20 h 30 jeudi 17 novembre à 20 h 30 vendredi 18 novembre à 20 h 30 jeudi 1 ^{er} décembre à 20 h 30 vendredi 2 décembre à 20 h 30 samedi 17 décembre à 20 h 30
---	--

Ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Thônex, caisses et portes à 19 h 30.
Informations et renseignements: <http://www.thonex.ch/culture/agenda/>

Publicité



REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales
57, avenue de Thônex 1226 Thônex
Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

escaliers

menuiserie

charpente

habitations bois

transformations

restaurations - rénovations

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
1231 Conches Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch



Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2011-2012.

Chêne-Bougeries		Chêne-Bourg		Thônex	
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.			
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.	Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^{er} et 3 ^{er} jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136 ch. De-La-Montagne. Conches, école ch. de la Colombe. ① Conches, place de Conches, 14 ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^{er} mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).	
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①	1 ^{er} et 3 ^{er} mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.		
Huiles végétales		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.			
Huiles minérales		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.			
Déchets de jardin		Levée chaque mercredi du mois de novembre ainsi que les lundis 31 octobre et 7 novembre 2011. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaire: (sauf jours fériés) lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h + samedi de 14 h à 16 h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les conteneurs seront relevés le mardi et le vendredi, du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les conteneurs livrés par la commune.	
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).	
Aluminium et fer blanc		Un conteneur pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un conteneur pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).	
Bouteilles PET		① Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).	
Matériel électronique			Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.	
Médicaments		Les pharmacies reprendront volontiers les médicaments non utilisés ou échus.			
Ampoules économiques, vitres, miroirs					Centre de voirie ou Espace de récupération du canton.
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).	
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace de récupération du canton.	
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.		

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe: verre – piles – PET – papier – capsules Nespresso – ordures ménagères
Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – alu, fer blanc – PET
Ch. de l'Eperon:
Rondeau/Conches: verre – piles – papier – PET – textiles – capsules Nespresso – ordures ménagères
verre – piles – papier – PET – alu, fer blanc – capsules Nespresso – ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Idée (Denner).
2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
3 Chemin de Marcellly.
4 Chemin des Deux-Communes.
5 148, rue de Genève.
6 Chemin des Cyprès.
7 Villette.
8 Chemin des Mésanges.
9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
10 Route de Sous-Moulin.
11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
12 Chemin Edouard-Olivet.
13 20, chemin du Foron.

Dimanche 20 novembre à 10h

Culte lumière au Temple de Chêne

Perdre quelqu'un qu'on aime, c'est perdre une partie de soi-même. Bien sûr, ceux que nous aimons ne nous appartiennent pas mais notre cœur leur appartient... Celui que nous aimons fait partie de nous. Le perdre, c'est souffrir dans son corps. Cette blessure en nous est aussi tangible que le vide que nous ressentons autour de nous. Où puiser la force de marcher dans un monde où la personne aimée ne laissera plus jamais ses empreintes?

Quand la vie s'arrête, tout s'arrête. «Je me demande comment la terre peut continuer de tourner alors que mon univers s'est arrêté», m'écrivait une amie qui a perdu son enfant. «Je parle en silence le langage des larmes, et mon cœur s'efforce de comprendre ce que personne ne peut

comprendre. Les pensées spirituelles, les convictions religieuses, la philosophie sont impuissantes à guérir mes blessures. Mais le pouvoir de l'Amour me donne du réconfort. Je trouve l'Amour dans le cœur de ceux qui m'entourent et qui se préoccupent de moi. Ceux qui ont traversé le pays des larmes où moi, je me perds encore, me montrent le chemin. Le soleil se lève chaque jour et, chaque nuit, la lune et les étoiles brillent dans le ciel. J'entame le rituel sacré du souvenir. Le chagrin est devenu mon compagnon de route... Il nourrit cette partie de moi qui sait ce que signifient compassion, force et profondeur.»

Ayant cheminé avec elle pendant plusieurs mois, je me réjouis de pouvoir lui offrir un cadre particulier

pour déposer son fardeau. La paroisse protestante de Chêne profite de son expérience des deux années précédentes pour nous inviter à un Culte qui nous permettra de déposer les divers deuils qui font partie de nos vies: deuil récent d'une personne proche, mais aussi d'une situation, d'un travail, d'un lieu, d'une relation, d'un rêve, de notre santé, de notre indépendance. Lors de ce culte appelé "Culte lumière", des bougies seront allumées pour éclairer ces zones de souvenir, d'ombre et de questionnement qui nous habitent.

La paroisse protestante invite donc concrètement toutes les familles que nous avons accompagnées durant l'année écoulée à l'occasion d'un service funèbre. Une partie de la liturgie du culte sera consacrée à

énoncer le nom des défunt. Chaque famille, puis chaque paroissien qui le souhaite, pourra se déplacer vers la table de communion et allumer une bougie. Une manière de déposer symboliquement devant Dieu sa douleur et de demander que sa lumière illumine les situations de deuil et de perte.

Pour accompagner les familles concernées pendant cette matinée afin qu'elles puissent accepter les mystères qui font partie intégrante de la vie, soyez tous les bienvenus pour le Culte lumière au Temple de Chêne, le dimanche 20 novembre 2011 à 10h. Nous serons là pour vous accueillir.

Au nom du chapitre de Chêne,
Donata Dörfel,
pasteur

Chêne à Aldenboden



Que vous soyez seuls ou en famille, le chalet "Cantate" d'Adelboden vous ouvre les portes cette année encore. **Nous nous retrouverons, du 11 au 18 février 2012**, pour vivre des moments inoubliables dans cette belle région de l'Oberland Bernois.

La maison, très bien située et très confortable, comporte des chambres de 1, 2 et 4 lits.

L'espace d'une semaine, vous seront offerts:

La chance de pouvoir vivre une semaine en montagne, dans un esprit communautaire et une ambiance paroissiale. Des temps de célébration et de méditation seront animés par les participants.

Pour les sportifs, nous vous proposons du ski de piste ou du ski de fond à volonté, pistes de luge, patinoire, piscine, et de nombreuses promenades dans un cadre de rêve (en cas de mauvais temps, les bons tea-rooms d'Adelboden vous ouvriront les bras...).



Pour les familles, un encadrement des enfants est prévu le matin: groupes de ski ou garderie en fonction de leur âge. Les cours de ski sont donnés par l'école suisse de ski ou alors gratuitement par des bénévoles.

Prix: pension complète (location du chalet, bricolages pour les enfants, repas du matin, du soir et pique nique)

n.b.: Ces tarifs ne tiennent pas compte des abonnements de ski, que nous commanderons en groupe afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

250.– de 4 à 14 ans / 360.– dès 15 ans / 890.– max par famille

Des questions, un besoin d'information? N'hésitez pas à contacter Vanessa Lagier au 022 348 57 95 ou 076 406 57 65.

Merci de renvoyer les inscriptions au secrétariat paroissial d'ici au 20 décembre 2011.

Adresse du secrétariat: rue de Genève 77, 1225 Chêne-Bourg

Il est possible d'envoyer l'inscription par fax au 022 348 93 98.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Date de naissance:

Tél:

S'inscrit au camp paroissial avec:

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis de 9 h 30 à 12 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Enfants

Mercredi Quartier

Ouvert à tous les enfants sans inscription.



Les parents sont les bienvenus, l'enfant est sous la responsabilité parentale. Inscrivez la date dans vos agendas, des flyers arrivent pour vous spécifier le programme!

Disco de Noël

Mercredi après-midi 21 décembre 2011.



Préadolescents (de 10 ans à 14 ans)

Mercredis aérés

Accueil: 10 h-18 h avec repas. Possibilité d'accueil à partir de 12 h 30 sans repas.

Le programme est établi en début de période en collaboration avec toi. Alors n'hésite pas, viens exprimer tes envies!

Boum anniversaire

Deux mardis par mois sur projet, de 17 h à 21 h.



Tu veux faire ton anniversaire? Mets tes parents dans le coup! la salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum. Un forfait de CHF 50.– est demandé pour le DJ.

Adolescents (de 12 à 17 ans)

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 13 h 30.



Tu peux venir avec ton repas (un micro-ondes est à ta disposition) ou l'acheter sur place (petite buvette).

Accueil Ados

Les mercredis de 14 h à 19 h.

Les vendredis de 17 h à 22 h.

Les samedis de 16 h à 21 h.

A ta disposition: billard, babyfoot ping-pong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!

Disco anniversaire

Tu peux organiser ta soirée disco pour ton anniversaire. La salle est mise à ta disposition de 19 h à 23 h.

Renseignements: Laurent.

New Accueil+

Durant la période hivernale, dès le mardi 1^{er} novembre 2011, les mardis de 18 h à 21 h.

Un accueil est proposé, en collaboration avec les Travailleurs Sociaux Hors Murs, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Tous publics

Accueil hivernal du 3 au 6 janvier 2012.

Programme varié en fonction de vos envies: repas, balades en raquettes, luge, jeux.

Faites-nous part de vos envies dès à présent par:

e-mail: cl.chenebougeries@fase.ch
téléphone: 022 349 44 49;
ou fax: 022 349 52 91.

Nous construirons le programme en fonction!

Pour tous que vous soyez en famille, entre amis, seul ou en duo!

Fêtes

Fête de la Glace à la Patinoire de Sous-Moulin



Pour marquer le coup de son ouverture d'hiver, la Patinoire de Sous-Moulin invite tout un chacun à faire la fête le dimanche après-midi 30 octobre 2011. Le CRL Chêne-Bougeries s'associe à cette manifestation en proposant un stand d'animation familiale.

Fête de l'Escalade

Samedi 10 décembre 2011. Inscrivez la date dans vos agendas: des flyers et votre prochain journal arrivent pour vous spécifier le programme.

Ludothèque de Chêne-Bougeries "Le coffre à jouets"

La ludothèque vous invite à découvrir notre:

"ESPACE PARENTS-ENFANTS"

(Grands-parents, baby-sitters, nounous)

Les objectifs:

- Rencontrer, échanger, communiquer avec d'autres adultes
- Découvrir des jeux, favoriser le jeu mère-enfant
- Socialisation de l'enfant, apprentissage de la collectivité
- Espace transitionnel, rompre l'isolement, intégration
- Information "de la grossesse à l'école"

ANIMATION-PRÊT  **Jeudi 9 h 30-11 h 30**
De 0 à 4 ans

Ouverture tout public

Fermeture de la ludothèque durant les vacances scolaires.

7, avenue des Cavaliers – 1224 Chêne-Bougeries – Tél. 022 348 49 51

Publicité

PHARMACIE DU SALÈVE

Nathalie Tosi, pharmacienne

Livrasons à domicile

3, rue de Genève
Chêne-Bourg

- **Ouvert 6 jours sur 7**
Tél. 022 348 60 45
Fax 022 348 24 26

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1978...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bontuyaux@hotmail.com



BAISSE DE PRIX ! JUSQU'A -18%

SUR TOUTE LA GAMME PIAGGIO, VESPA ET GILERA

Piaggio Fly 125

2895.- au lieu de 3295.-

Piaggio MP3 Yourban 300 i.e.

8095.- au lieu de 9495.-

Vespa S 125 i.e.

4795.- au lieu de 5645.-

Vespa LX 50

3595.- au lieu de 3995.-

Piaggio Fly 125

Piaggio MP3 Yourban 300 i.e.

Vespa S 125 i.e.

Vespa LX 50

2895.- au lieu de 3295.-

8095.- au lieu de 9495.-

4795.- au lieu de 5645.-

3595.- au lieu de 3995.-

D. LUDI
CYCLES & MOTOS

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natal 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

Aînés**Restoâinés**

Tous les lundis de 11 h à 14 h.



Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux, de rencontre et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac. Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:

Mme Anne-Lise Denarie,
tél. 022 348 00 75.

Club des aînés

Tous les jeudis entre 14 h et 18 h.

Des bénévoles dévoués qui organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc.

Renseignements:

Mme Jacqueline Gallina,
tél 022 348 61 87.

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:

Claudine Streiff-Favre,
022 349 04 55.

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:

Institut Jacques-Dalcroze,
022 718 37 60.

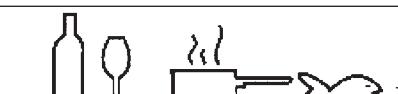
Bridge

Pour les amateurs de cartes.

Renseignements:

Antoinette Fayet, 022 349 21 71

Publicité

 *Le goût de Basile*

CUISINE ET COURS DE CUISINE A DOMICILE
Soirées huîtres chez vous - Conseils en vins
Allo Basile : 076 349 21 41 - www.legoutdebasile.ch

 **CUIVRETOUT S.A.**
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

TOITURES
Les Spécialistes
E-mail: info@cuvretout.ch
www.cuvretout.ch

**Cours****Gymnastique**

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:

Cornélie Wirth, 079 449 29 58.

Eutonie

Une méthode corporelle sensible qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité). Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:

Rose-Marie Günther, 022 345 47 60.

Self-Défense**Renseignements:**

Alain Mangano, 079 937 46 10.

Danse Country Western**Renseignements:**

Jean-Claude Herren, 079 371 70 74.

Batterie, djembé, congas**Tous publics****Renseignements:**

Guillaume Duchêne, 076 589 08 83.

**Poterie****Atelier de la Gradelle: "Terre découverte et création".****Cours – Ateliers – Stages – Animations**

De la motte d'argile à la sortie du four, vivez les étapes de la réalisation d'un objet.

Matière, contact, recherche, forme, détente, bien-être, dynamique, sympathie, partage, création, techniques, transformation.

«La création vous réalise, réalisez vos créations!»

Dans un atelier vaste et lumineux et sous les conseils d'une experte céramiste, venez vous essayer au tournage, moulage ou modelage selon vos envies. Les décos peintes, gravées ou en relief, seront la dernière touche qui personnalisera vos créations.

Cours ateliers

Enfants: mercredi de 10 h 30 à 12 h

Ados: mercredi de 13 h 30 à 15 h

Adultes: mardi de 15 h 30 à 17 h 30

mardi de 18 h à 20 h

Tarifs enfants/ados: CHF 300.–/trimestre

CHF 350.–/trimestre

CHF 10.–/kg de terre

après cuisson

**Atelier de Noël (enfants dès 6 ans)****Pièces de décoration pour le sapin, bougeoirs et photophores de Noël**

Mercredis 16, 23 et 30 novembre, de 13 h 30 à 15 h

Tarif 3 séances: CHF 90.– + cuisson

**Atelier de Noël (adultes)****Création de vos boîtes-cadeaux de Noël personnalisées**

Samedis 5, 12 et 26 novembre, de 10 h à 12 h

Tarif 3 séances: CHF 110.– + cuisson

Animations anniversaires**“Les petits potes”**

Une formule originale d'anniversaire dès 6 ans! Viens t'amuser avec tes invités et fabriquer ton objet souvenir.

Les mercredis après-midi selon disponibilités.

Tarif: CHF 200.–

Renseignements: Sandra Bueno, 078 733 13 97

Patrick Grenier

Conseiller

Agence Générale Vittorio Martinelli

Rue de Genève 94

Case postale 256

1226 Thônex



Téléphone +41 22 860 88 41

Fax +41 22 860 88 31/+41 44 639 82 01

Mobile +41 79 773 89 10

E-Mail patrick.grenier@zurich.ch

Pierre Rosso éclaire aussi vos œuvres d'art.



Pierre Rosso

encadrements

mise en valeur d'œuvres d'art

4, rue François Perrard
CH-1225 Chêne-Bourg
Tél.: +41 (0)22 349 43 50
www.rossoencadrements.com
rossoencadrements@bluewin.ch

Centre de Rencontres et de Loisirs de Thônex

Horaires d'accueil au public

Lundi: FERMÉ; mardi: de 14 h à 22 h; mercredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main... il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...

Enfants de 5 à 11 ans

Cours de poterie

Il reste encore des places disponibles pour les cours du mardi et mercredi après-midi.

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-

pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi. Mercredi: de 14 h à 20 h. Vendredi: de 16 h à 22 h. Samedi: de 14 h à 18 h.



NOUVEAU

Tous les jeudis "atelier pâtisserie" de 16 h à 18 h. GRATUIT.



NOUVEAU

Cours de dessin (12-16 ans) noir/blanc

Diverses techniques et matériaux seront utilisés (encre, fusain, etc...) Dessin (volume, ombre, perspective, corps humain, mouvement, animaux, portrait). Pour tous les niveaux. Prix: Frs 60.- par mois, matériel compris. Il reste encore des places.



Tout public

Baby-Gym (parents-enfants)

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents: tous les jeudis matin de 10 h 15 à 11 h 15. Le premier cours est complet, mais il reste des places au deuxième cours. Renseignements et inscriptions au Centre.

Ludothèque

Soirées de jeux en groupe ou/et en famille les mardi 8 novembre et 13 décembre de 19 h à 22 h.

Possibilité de manger nécessitant de s'inscrire jusqu'à 16 h le même jour.

Repas adulte Frs 5.-; repas enfant: Frs 3.-.

Cours de poterie adultes

Il reste encore une ou deux places disponibles le mardi après-midi.

Repas aînés

Nous cherchons une ou plusieurs personnes bénévoles pour nous aider à confectionner le repas avec des aînés le dernier vendredi midi de chaque mois. Renseignements au Centre.

CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 19 novembre

Concert ska reggae dès 20 h.

Avec Humanity Sound System, Kanka, Kumba Tosh, Green Middle. Entrée: CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 26 novembre

Convention du Jeu de Rôle proposée par l'association Aplune dès 14 h.

Dès 12 ans. Débutants comme experts, venez créer et vivre ensemble une histoire imaginaire et incarner le personnage de vos rêves. Renseignements: www.aplune.org

Vendredi 2 décembre

Concert rock dès 20 h.

Avec Jack's Sound, The Animen, Over-tuned, Disagony. Entrée: CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 3 décembre

Concert punk rock dès 20 h.

Avec K-Anars, Bizar, Police On TV, Brachoi, The Boring. Entrée: CHF 15.- (CHF 10.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 12 novembre

Dès 20 h, soirée anniversaire de l'association "Nour".

Renseignements: www.association-nour.ch

Dimanche 13 novembre

Tournoi d'échecs "les 4 saisons" de 14 h à 20 h.

Inscriptions sur place. Renseignements auprès de la Fédération genevoise d'échecs: www.fge-echecs.ch

Vendredi 18 novembre

Concert ska reggae dès 20 h.

avec Sergeant Papou, Les Vaches Laitières, Los Tres Puntos. Entrée:

Route de Jussy 39

Tél. 022 348 75 32 – Fax 022 348 31 90

Thônex

Publicité

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THÔNEX

(Centre Sportif Sous-Moulin):

ADULTES :
(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
Ven de 19h30 à 21h00

ADOLESCENTS :
(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :
(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
Ven de 17h30 à 18h30

Renseignements :
Natel : 079 416 35 34
Internet: www.aiki-ge.ch

UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
(Sans Engagement)

COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Cours, stages et heures individuelles de céramique, modelage et sculpture sur argile pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres
Ute Bauer

4 ter route de Jussy
(arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson)
www.utebauer-art.eu
e-mail: ute.bauer@bluewin.ch

1226 Thônex
Tél: 022 349 89 79



LA PRIMAIRE –
EXPOSITION DU 12 au 27 novembre 2011
Un étrange pouvoir

Après une exposition consacrée à un seul artiste, le peintre Frédy Hungrecker, voici une exposition réunissant de nouveau trois artistes: une peintre et dessinatrice, un sculpteur, un photographe. De leurs œuvres, très différentes, se dégage une même impression, fascinante: un étrange pouvoir est au travail, chez eux comme chez tous les artistes, un pouvoir qui fait naître et se déployer des univers originaux,

des manières personnelles de voir et de s'approprier le monde, la nature, les matières, les éléments, mais aussi les humains: corps, visages, destins. Ce qui, chez la plupart d'entre nous, demeure souvent sans voix, sans visage, s'exprime et prend forme chez les artistes. C'est leur secret, leur privilège, peut-être aussi parfois leur souffrance.

Dans la grande salle, l'Espace Yves Sandrier, on se trouve devant les travaux de **Sylvie Bleeckx**, peintre et dessinatrice. Cette artiste présente une vingtaine de tableaux à l'huile et une dizaine d'épreuves dans une technique mêlant dessin traditionnel et palette graphique. Toutes ces œuvres sont placées sous le signe de la correspondance, un terme qui, pour l'artiste, vient aussi bien de l'écriture et de la musique que du voyage: échange et continuité. «Il existe un monde imaginaire peuplé de notes, de mots et

d'impressions, comme autant de points composant une ligne douce. (...) Pour que cette ligne apparaisse, il faut combler la distance entre les points, créer des liens, ce que je fais à ma façon avec tableaux et dessins.» «Et puis, le jour arrive où, en exposant pour la première fois, je fais passer: occasion où se mêleront, je l'espère, les rêves, les lignes tracées par d'autres voyageurs...». Parions que cet espoir deviendra réalité, tant ces travaux attirent et séduisent.

Noël Cramer est depuis des années un ami de La Primaire. Astronome de profession, il a déjà exposé deux fois des photos du ciel. Mais ses séjours dans diverses régions du monde, pour des raisons professionnelles, ont aussi éveillé son attention pour le monde partout et ressenti dans la vie de tous les jours. Le fruit de cette attention, il aime l'appeler «visions fugitives». Le regard du photographe est alors animé tout autant par le cœur et l'émotion, par le sens de la rencontre, de l'insolite, que par le goût esthétique et le souci technique de l'image bien faite. «Ma profession d'astronome m'a conduit dans des sites naturels exceptionnels. Mon goût pour le tourisme hors des chemins battus a fait le reste.»

Flurin M. Spescha



“Déambulations au Parc Wilson”, 2009. Huile sur toile, 46 x 60 cm.

L'espace II abritera pendant ces trois weekends les sculptures d'un homme en pleine force créative, **Stéphane Fontanet**. Figures entières, bustes et portraits, toujours travaillés avec des modèles. Ces sculptures sont réalisées en argile, puis cuites. La couleur finale est souvent la couleur naturelle de la terre, mais certaines pièces sont retravaillées à la cire ou plongées dans des bains teintés. Ce côté “naturel”, aussi bien dans la couleur que dans les surfaces, nous plaît énormément. Nous ne sommes pas étonnés de lire ceci: «Ce qui m'intéresse, ce ne sont pas les corps lisses, j'aime travailler avec des corps qui laissent透paraître ce qu'il y a sous la peau: la trace des os, la tension générée par les muscles, la marque de la gravité sur les zones plus grasses...». Et le sculpteur de nous parler d'un moment où «il y a une fébrilité dans l'action, un moment qui passe rapidement, où je dois saisir l'essentiel, marquer les traits, faire ressortir les formes».



Galerie La Primaire

Exposition du 12 au 27 novembre 2011
 (Deuxième exposition de la saison 2011-2012)

Sylvie Bleeckx, peinture et dessin
Stéphane Fontanet, sculpture
Noël Cramer, photographie

Vernissage/café-croissants: samedi 12 novembre de 9 h à 12 h

Dimanche 13 novembre à 17 heures

Heure musicale

Antoine Didry-Demarle, piano

Entrée libre, chapeau à la sortie

La galerie est ouverte les samedis et dimanches de 14 h 30 à 17 h les mardis de 18 h à 21 h ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes.

Galerie La Primaire – 7, Chemin de la Colombe, 1231 Conches
 Bus 27 et 20 arrêt Vallon ou bus 8 arrêt Conches

Espace Nouveau Vallon

Exposition Catherine Maye Papayoannou

CATHERINE MAYE PAPAYOANNOU



EXPOSITION DU 8 AU 15 DECEMBRE 2011
ESPACE NOUVEAU VALLON
8 ROUTE DU VALLON 1224 CHÊNE-BOUGERIES / SUISSE
DE 15H À 19H
SAMEDI ET DIMANCHE DE 11H À 19H

née à Genève, Suisse et Grecque de naissance, j'ai toujours habité les Trois-Chêne. Depuis la petite enfance, j'aime peindre. C'est au Collège Claparède, grâce à la section artistique arts visuels, que s'est confirmée mon attachement à l'expression plastique.

Je partage mes journées entre la peinture, la voile légère sur le lac et une activité à temps partiel aux HUG.

Expositions personnelles: à la Souricière et à l'Antenne, bars à café à Genève, à la Galerie Chausse-Coqs de Genève, puis à la Ferme Rosset à Troinex.

Expositions en collectif: au Moulin de Drize à Troinex et au Centre de loisirs à Chêne-Bourg

Les peintres qui m'influencent sont Pierre Loyer, Dominique Maye et Georgia O'Keefe.

Mes toiles sont issues d'une recherche sur la cohésion et l'équilibre, sur la mémoire et l'absence. A chaque toile, c'est l'inconnu que je traverse, le voyage vers l'inconnu et à chaque fois c'est l'aboutissement d'une concentration. Je recherche l'équilibre, mais parfois cet état d'équilibre est tellement chaotique que la mémoire submerge le tout.

Je travaille de préférence le format carré car il me semble le plus universel, le plus simple. Je travaille une toile comme s'il s'agissait d'une sculpture, je la travaille sous tous les angles, j'aime que l'on puisse la regarder dans n'importe quel sens.

Pour le bleu, il s'agit du Bleu de Cobalt de chez Lascaux, peintures acryliques. La vibration que je recherche fonctionne bien avec ce bleu précisément. Je travaille essentiellement à la lumière du jour, ainsi je peux apprécier les différentes variations en fonction de la lumière ambiante. Ce bleu de Cobalt est le summum de l'espace dans lequel je dois me frayer un chemin pour y laisser une trace.

Le bleu c'est évidemment aussi la couleur du ciel comme j'aimerais plus souvent qu'elle soit aux alentours de Genève... c'est ma "gréatitude".

Comme moi, vous découvrirez dans chacune de ces toiles un écho qui résonne avec votre propre imaginaire. Je pense que le spectateur est suffisamment libre et arbitre d'interprétation, c'est pour cela que je n'ai pas mis de titre.»

Concert à Chêne-Bourg

Dimanche 6 novembre 2011, à 17 heures, le Chœur des Trois-Chêne donne son concert annuel à la salle Point favre, Chêne-Bourg, avec un invité: le chœur d'hommes de Martigny.

Entrée libre, buvette, chapeau à la sortie.



Concert

Chœur des Trois-Chêne

Direction : Daniel Darbellay

Chœur d'hommes de

Martigny

Direction : Victoria Coiana

Dimanche 6 novembre 2011

17h

Point favre – Chêne-bourg

Buvette – chapeau à la sortie

LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du Vallon 16, 1224 Chêne-Bougieries

Présente

Romy GALLI

INSPIRATION



Sur
Verre & Toile



Nouvelle
Technique
de
peinture



Exposition du 1er novembre au 30 décembre 2011

Vernissage le 11 novembre de 16 h à 20 h

Ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30

Les conseils de

Genève Famille.ch

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

Etre bénévole

2011 est l'année européenne du bénévolat, mais la Suisse n'a pas attendu cette année pour avoir une dynamique dans cette discipline. Le bénévolat représente aujourd'hui 700 millions d'heures de travail par an! Vous souhaitez également participer à ces différentes actions et vous y investir?

Voici quelques conseils pour vous accompagner dans votre démarche.



Dans un premier temps, bien avant de proposer votre candidature à une association ou à toute autre entreprise caritative, il est nécessaire que vous vous posiez certaines questions.

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré dans une action organisée pour le bien et l'intérêt commun, un engagement basé sur le désir et la motivation. Alors vous, quel secteur vous attire? Où souhaitez-vous vous investir? Plutôt dans le secteur social ou dans le secteur culturel? Peut-être dans le secteur sportif?

Quelle population souhaiteriez-vous aider? Sur quel projet aimeriez-vous travailler?

Ça y est vous avez une idée! Listez alors vos compétences et réfléchissez aux domaines sur lesquels vous pourriez intervenir. Si vous n'avez aucune appétence pour les chiffres, mieux vaut ne pas être trésorière d'une association. En revanche si vous avez un passé d'institutrice et que l'alphabétisation vous intéresse, faites-en part! Quelle structure voulez-vous intégrer? Quelles sont ses actions? Comment fonctionne-t-elle? Où intervient-elle? Qui, quand, pourquoi...? Pour mieux la connaître vous pouvez chercher des informations sur internet, visiter son lieu d'accueil, la rencontrer sur des forums et en parler autour de vous.

Publicité

Pharmacie de Chêne-Bougeries

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00

38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Ivan Hamsag, pharm.

Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!

Depuis 10 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.

Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.

TABAC STOP Center

31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE

www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

Institut de Beauté

Juanita

13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Ionisation
- Massage de liposculpture
- Massage du sportif classique
- Massage classique

Emmanuelle Allex

Quelques bonnes adresses près de chez vous

www.genevefamille.ch: 022 752 41 12; Centre global d'informations pour les familles. Possibilité d'informations sur les différentes associations existantes en Suisse romande.

Bourse du bénévolat Genève: 022 735 79 35; www.benevoles-ge.ch

Centre Genevois du volontariat: 022 736 82 42; www.volontariat-ge.org

Compte-rendu du nettoyage du lac

du 18 septembre 2011 (Rive droite) – 19^e édition

Cette grande journée de nettoyage aux Bains des Paquis (rive droite) a débuté sous la pluie avec une mauvaise visibilité pour terminer sous le soleil. Patty Moll met sur pied cette manifestation depuis 1992 dans le cadre entre autres de la journée mondiale du Beach Clean Up Padi... la pêche miraculeuse aux ordures a été malheureusement fructueuse!

Le but était de ramasser le maximum d'objets, de séparer les bouteilles de l'alu ou tout autre objet non biodégradable, de faire un pré triage pour les évacuer dans les bennes. En fin de journée nous avons récompensé les 30 participants, malgré la pluie, par un diplôme souvenir de Padi Project Aware, de nombreux cadeaux ont été délivrés et nous avons terminé tous à la fondue aux Bains des Paquis.

Les chiffres

Cette année, nous avons au total récolté 651 kilos, soit environ 30 sacs poubelles, c'est-à-dire: 1350 mégots de cigarettes, 3 sacs de vêtements/chaussures, 10 pneus, 1 trottinette, 2 vélos, 1 enjoliveur, 1 cadenas à vélo, 2 chaises en plastique, 3 pots de fleurs, 1 triangle de signalisation, 10 piles, 3 natels, 1 barrière de signalisation, 1 caisse, 1 peluche "Schtroumpf", 2 portefeuilles, 6 cartes bancaires,



Malgré la pluie et le froid, beaucoup de participants sont restés pour le décomptage final, vers 17 h.

1 trousseau de clés, 1 attelle, 1 os pour chien, 1 klaxon, 190 bouteilles en pet, 250 gobelets, 250 boîtes d'aluminium (50 kg d'aluminium mélangé), 1 fourchette, 1 tournevis, 1 sac de poubelle de chute de bois et fer, 350 bouteilles de verre (175 kg), 1 chariot d'aéroport (35 kg), 1 boule de fer, 1 magnétoscope, 1 panneau de stationnement 2 h maximum, 1 grille en fer, 1 poubelle métallique et 1 porte-poubelle. Et malheureusement, etc.

Pour l'année 2012 et le 20^e anniversaire, ce nettoyage est prévu le 3^e week-end de septembre; nous avons besoin de marcheurs (restes en surface) et de plongeurs confirmés, mais aussi de bateaux pour la sécurité. Chaque participant doit s'inscrire à l'avance (email info@aqua-diving.ch ou 079 606 25 06 dès 13 h).

Compte-rendu, renseignements, statistiques et photos:
www.scuba-dream/ScubaDream/beachcleanup.htm
 Tel: 079 606 25 06.

RESERVEZ LA DATE!

*Frères de nos Frères revient
 à la Salle Communale de Chêne-Bougeries
 pour le traditionnel*

GRAND BAZAR

les samedi 26 et dimanche 27 novembre

Nombreux stands, bar à champagne, animations pour enfants

Samedi et dimanche à midi

Le restaurant "L'Avant-Première" prépare un poulet au curry, et dimanche à midi, "Le Gruyérien" son fameux jambon à l'os.

Samedi soir:

Dîner gastronomique concocté par nos grands chefs cuisiniers du Club "Goutatoo" de Genève. Prix du dîner Fr. 90.–, y compris l'animation par l'humoriste français Saïdou.

Dimanche à 15 h: Le Chœur de la Maîtrise du Conservatoire Populaire de Musique offrira un concert.

Un grand merci de penser à nous si vous avez des vêtements, objets de brocante, beaux livres, vêtements et jouets d'enfants à donner, le tout en excellent état. Confitures ou pâtisseries maison sont les bienvenues.

Bonnie Christen

Association Suisse Frères de nos Frères
 22, rue Michel Chauvet – 1208 Genève
 022 735 30 74

www.fdnf.org
 freresdenosfreres@gmail.com



Vous aimeriez chanter E. Jaques-Dalcroze, P. Kaelin, J. Bovet, M. Ducarroz, C. Boller, G. Doret et/ou danser des danses folkloriques de la Suisse soit en valse, polka ou mazurka, accessible à tous et sans formation préalable?

Qu'attendez-vous pour nous rejoindre? Répétitions tous les mercredis au local communal: 26, chemin du Pont-de-Ville – Chêne-Bougeries – Tél. 022 349 65 61.

E-mail: lgootjes@gmail.com



Moillesulaz-Foron et Thônex Nord de sortie

Le samedi 24 septembre, par un temps clair, 48 membres de l'association se sont rendus en car dans le canton de Fribourg visiter le haras national suisse d'Avenches.

Après un arrêt dans cette petite ville, nous attendait, dans le brouillard de la Broye, un café-croissant fort apprécié pour nous réchauffer, vu la température extérieure de 12 degrés.

C'est toujours dans le brouillard, qui ne voulait pas nous quitter, que la visite de cette immense surface consacrée au cheval a commencé.

Tous les chevaux, dans leurs enclos comme à l'intérieur, sont libres depuis la modification intervenue en 2008 interdisant que ceux-ci soient attachés.

On développe actuellement, en priorité, la reproduction de la race des chevaux des Franches-Montagnes, l'armée ayant renoncé à l'utilisation des chevaux pour ses déplacements.

La visite comprend différents secteurs dont celui des étalons reproducteurs, la sellerie, le maréchal-ferrant, les attelages, le carrousel mécanique où les chevaux marchent en tournant (soit un fitness pour chevaux!).

Durant ce parcours, certains en ont profité pour ramasser les noix qui jonchaient par endroits

le sol. Bravo à ceux qui ont pensé à se munir de corsets!

Le repas de midi s'est déroulé au restaurant Bel-Air, à Praz-Vully, où, après l'apéritif, de délicieux et copieux filets de perche meunière nous ont été servis, le tout accompagné, bien entendu, d'un Vully blanc ou rouge de la propre production du patron.

Après le café, le départ a été donné vers 14 h 30, alors que le brouillard s'était enfin levé. Nous devions partir avant le cortège de la fête des vendanges qui se déroulait dans l'après-midi.

La suite de la journée s'est passée dans la ville de Morat, que certains ont pu visiter à pied avec un guide, tandis que d'autres, moins enclins à la marche, l'ont fait assis dans un petit train, comme des touristes, écouteurs aux oreilles.

A 17 heures, le temps du retour avait sonné. Il s'est déroulé sans anicroches et sans bouchons, pour arriver à Thônex vers 19 heures.

Bravo au président et au comité organisateur de cette sortie et félicitations à notre jeune conductrice pour la maîtrise de la conduite de son car.

A l'année prochaine pour les festivités des 50 ans de l'association.

José Fischer



Morat: la Porte de Berne.



L'EMS Les Marronniers ouvre ses portes à Chêne-Bougeries

Depuis le mois de mai 2011, Chêne-Bougeries accueille la seule maison juive pour personnes âgées de Suisse romande. Idéalement situé au chemin de la Bessonnette, dans un écrin de verdure et de tranquillité, cet EMS d'un genre nouveau vient compléter une offre de plus en plus importante et diversifiée en matière de résidences pour les personnes âgées dans les Trois-Chêne. Destiné à l'en-

semble des communautés de Suisse rassemblées autour de l'héritage spirituel et culturel juif, ce lieu de vie n'en demeure pas moins ouvert aux autres confessions. Portée par la Famille Robert Nordmann, cette nouvelle institution s'inscrit en effet dans une volonté de respect des valeurs juives, en étroite collaboration avec les différentes communautés religieuses de la région chênoise.

L'EMS Les Marronniers se caractérise par un bâtiment spacieux, équipé des dernières technologies respectant des normes énergétiques et environnementales de pointe. Inauguré le 19 septembre en présence des Autorités cantonales et communales, il peut accueillir 63 résidents répartis dans des chambres individuelles de 25 m² environ, comprenant chacune une salle de bains privative. Tout a été pensé jusqu'au moindre détail, de

l'isolation phonique des chambres au choix d'éclairages directs favorisant le confort visuel des personnes mal voyantes. La lumière naturelle est en règle générale omniprésente grâce à de larges et généreuses baies vitrées. Des terrasses et des allées aménagées complètent avantageusement l'offre et permettent aux résidants de se détendre et de se reposer à la belle saison.

Kaarina Lorenzini



Violoniste et compositeur italien.

Vivaldi est formé au sacerdoce à San Geminiano et à San Giovanni in Oleo. Il entre dans les ordres le 23 mars 1703. En raison de sa chevelure rousse, il est surnommé "il prete rosso" ("le prêtre roux").

Son père, Jean-Baptiste, était un violoniste apprécié à la chapelle ducale de Saint-Marc; il fut probablement son premier maître.

Tout jeune, Vivaldi aurait également travaillé sous la direction de Legrenzi, mais aucun document n'est venu confirmer cette assertion. Durant l'année 1703, il est nommé professeur de violon au Conservatoire de la Pietà, que fréquentait exclusivement un public féminin.

Dans "Les Quatre Saisons" de Vivaldi, le Printemps, l'Eté, l'Automne et l'Hiver, le Printemps est le plus célèbre; exemple musical:



Ses œuvres instrumentales furent bien vite très demandées et accueillies par les éditeurs les plus compétents d'Europe, à commencer par Roger d'Amsterdam. Violonistes et amateurs, désireux de recevoir ses conseils et d'acquérir ses concertos, accourraient chez lui.

On peut compter parmi ses élèves les Italiens Carlo Tessarini, Giuseppe Fedeli, G.B. Solilis (le maître de J.-M. Leclair) ainsi que l'Allemand Pisendel. Apprécié des grands de son temps, et surtout de l'empereur Charles VI et du prince-électeur de Bavière Charles Albert, Vivaldi fut invité à Amsterdam à l'occasion du centenaire de la fondation du théâtre (1737) et y dirigea la partie musicale. Ce séjour fut le seul qu'il fit à l'étranger, à l'exception du mystérieux voyage qui le conduisit à Vienne quatre ans après; il y trouva une mort obscure et fut enterré au cimetière des pauvres.

Compositions: Opéras, Serenatas, Oratorios, Concertos et Sinfonias, Sonates.

M. Weber et F. Herrera

Antonio Vivaldi

presario qui l'obligaient à voyager. Cependant sa renommée de compositeur de musique instrumentale s'étendait par l'intermédiaire de la Pietà, dont les solistes, les chœurs et l'orchestre constituaient sous sa direction un ensemble expérimenté. Vivaldi en tira un grand profit; il suffit de relever les diverses combinaisons instrumentales qu'il utilise dans ses concertos et dans ses compositions de musique sacrée.

Bibliographie:
"Dictionnaire de la Musique"
M. Honegger – Ed. Bordas, 1965

LES QUATRE SAISONS
Le Printemps (1er mouvement.)
A. Vivaldi (1678-1741)
Arr. F. HERRERA

Allegro

En 1711, son recueil de douze concerti intitulé "L'estro armónico", op. 3, est imprimé à Amsterdam; c'est la publication musicale la plus importante de la première moitié du XVIII^e siècle.

Il y fut aussi chef des chœurs et "maître des concerts" jusqu'en 1740, mais avec de nombreuses interruptions (de 1718 à 1722, de 1725 à 1735). Il justifiait ses absences par ses activités de compositeur d'opéra et d'im-

Récital d'orgue

Eglise Saint-François, Chêne-Bourg

Dimanche 4 décembre 2011

Entrée libre collecte

Vincent Thévenaz,
organiste du Temple de Chêne-Bougeries
et professeur au Conservatoire de Genève

Programme

- | | |
|---------------------------------|--|
| Maurice Duruflé (1902-1986) | Prélude et Fugue sur le nom d'Alain |
| Jehan Alain (1911-1940) | Le Jardin suspendu (Chaconne) |
| Olivier Messiaen (1908-1992) | Les Bergers (de la Nativité) |
| Marcel Dupré (1886-1971) | Variations sur un Noël op. 20 |
| Charles-Marie Widor (1844-1937) | Allegro cantabile (de la 5 ^e symphonie) |
| Joseph Jongen (1873-1953) | Sonata eroica |

Publicité

Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER

Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

Téléphone 022 349 59 90
Télécopie 022 349 59 32

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Auberge Communale de Thônex

Alain et sa sympathique équipe vous accueillent chaleureusement dans un décor entièrement refait. Ils vous feront découvrir les saveurs de leur nouvelle carte très variée (potence, entrecôte thônesienne, filets de perche meunière et encore beaucoup d'autres surprises, mets de saison, boudin, longeole, choucroute, etc...).

Deux plats du jour à choix, avec une salade, du lundi au vendredi (Fr 17.-).
Salle pour mariage et banquet (max. 500 personnes) - Classé devant et derrière l'Auberge - Accès facile pour handicapés
Avenue de Tronchet 14 - Thônex - Tél. 022 348 76 70 - Fax 022 348 00 15 - www.aubergedethonex.ch

L'Orchestre des Trois-Chêne: dépositaire de mélodies classiques dans nos communes

Qu'entend-on le lundi soir en passant par la Place Favre? Seraient-ce les airs de l'Arlépine que l'on connaît tous si bien depuis les cours de musique à l'école? Eh bien, oui, ces mélodies s'envolent depuis la salle de répétition de l'Orchestre des Trois-Chêne qui se réunit désormais chaque semaine à l'Ecole Place Favre à Chêne-Bourg. Mais n'allons pas si vite, regardons d'un peu plus près qui sont exactement ces mélomanes.

Nos lecteurs les plus fidèles s'en souviennent peut-être grâce à un article de l'année dernière, un orchestre alors sans nom, formé par les musiciens des orchestres de la Madeleine et de Saint-Jean a préparé un projet musical bien particulier sur les communes chênoises. Historiquement, les deux ensembles étaient des orchestres amateurs, actifs dans la région genevoise et étaient à la recherche d'un nouvel élan artistique et financier. Leur aventure commune a commencé par quelques concerts d'essai en 2009. Dans un deuxième temps, une saison complète fut préparée, l'an dernier, la Saison Symphonique Chênoise de 2010-2011.

Comme ces premiers projets communs ont porté leurs fruits, au printemps 2011, les deux orchestres ont décidé de fusionner, formant ainsi un nouvel ensemble nommé Orchestre des Trois-Chêne. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui assurent un soutien financier et logistique pour le fonctionnement du nouvel ensemble.

D'importants changements accompagnent cette rentrée particulière qu'est 2011 dans la vie de l'orchestre. L'ensemble se retrouve pour les répétitions tous les lundis dans un nouveau local, grâce à l'accueil des Trois-Chêne. La salle de l'Ecole Place Favre est spacieuse



pour les répétitions même lorsque l'orchestre est au complet (une soixantaine de musiciens, cordes et vents), et un local de rangement de matériel est également à disposition pour les pupitres, contrebasses ainsi que pour la bibliothèque de partitions, supports nécessaires pour le quotidien de l'orchestre.

Pour asseoir l'identité naissante de l'ensemble, une nouvelle charte graphique est en cours d'élaboration, ainsi qu'un nouveau site internet pour rendre visible les activités de l'orchestre. Des projets passionnantes sont dans la tête des membres de l'orchestre pour enrichir la diversité des programmes et réunir les musiciens amateurs ainsi que le public mélomane autour de moments musicaux formidables! ■

Informations:
<http://www.orchestre-des-trois-chene.ch/>
 Renseignements: info@o3c.ch
 Florent Dufaux, président: 022 733 51 89

Programme

Dimanche 4 décembre 2011, 17 h, Point favre

Edouard Lalo: Symphonie Espagnole pour violon et orchestre
 Georges Bizet: Arlésienne
 Arsène Liechti, direction
 Amia Janicki, violon (Lauréate du Concours jeunes soliste 2011 – bourse Rentes Genevoises)

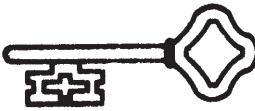
Printemps 2012, Chêne-Bougeries

Johannes Brahms: Sérénade n° 1 pour orchestre
 Joseph Haydn: Concerto pour trompette
 Adrien Léger, trompette

Eté 2012, Thônex

Aaron Copland: Suite extr. du ballet Billy the Kid
 Arturo Márquez: Danzón n° 2
 George Gershwin: Rhapsody in Blue, version pour trio et orchestre
 Marie Krüttli (piano), Manu Hagmann (contrebasse),
 Valentin Liechti (percussion)

Publicité



SERRURERIE
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 022 349 37 39
 Fax 022 349 52 72

Atelier:
 Tél. + fax 022 781 56 26
 Natel **079 431 66 29**

Beauté Divine

❖ Soins du corps & du visage
 ❖ Epilation cire & définitive
 ❖ Manucure & beauté des pieds
 ❖ Pose de cils un par un
 ❖ Massages relaxants
 ❖ Massages G5 (cellulite)

❖ Pose d'ongles:
 Gel
 Acrylique
 Nail arts

Institut de beauté & Onglerie
 Rue de Genève 6 Chêne-Bourg • Tram 12 & 16, arrêt Place Favre

Tél. 022 348 19 88

Curling

Une halle va se construire à Sous-Moulin

On parlait déjà depuis trois ans. Le Curling Club de Genève, club fondé en 1946 et qui a fusionné à Meinier avec le CC Genève Dames en 2007 – le club féminin ayant été fondé en 1971 – a pu réaliser la vente de la halle de Tivoli avec la société coopérative à une société immobilière Promeg SA, ce qui permettra au seul club genevois de quitter Lancy et sa halle vétuste et de construire un nouveau bâtiment à Sous-Moulin avec le soutien des trois communes chênoises. Un droit de superficie de 99 ans va être accordé. Un notaire genevois est en train de dresser l'acte de vente. Les membres de la société coopéra-

tive ont été convoqués récemment en septembre, afin de les informer qu'une convention allait être signée entre Curling Tivoli et Promeg SA, qui va ainsi se charger de réaliser une opération immobilière.

Dans un premier temps, le remboursement du prêt résiduel de 710 500 francs, remontant à 1973, date du chantier de la halle de Tivoli, sera effectué auprès de la BCGE. Le solde des fonds propres permettra de construire une nouvelle halle à Sous-Moulin grâce à un partenariat public et privé. Dès que les dirigeants du CC Genève, le président Gérard Brunner en tête, ont approché les autorités communales des

Trois-Chêne, une parfaite entente s'est faite sur ce projet. La halle de curling sera bâtie entre le parc de Sous-Moulin et la patinoire. Le coût sera de quatre millions avec un toit courbe muni de cellules photovoltaïques pour économiser l'énergie. Ce projet a tout de suite plu au directeur de Sous-Moulin Laurent Hirt, qui a aidé les futurs constructeurs avec l'aval des autorités communales chênoises. L'entrée en matière fut rapide et après trois ans de discussions, on arrive à la réalisation de ce projet magnifique, la nouvelle halle comprenant deux surfaces de glace et un bâtiment surélevé. Cette formule de construction ne coûtera

rien aux trois communes, le terrain étant actuellement libre de tout engagement et en herbe. Il recevra là un bâtiment spécifique, à proximité de la patinoire actuelle, où s'est jouée à fin septembre-début octobre la 54^e Dolly Cup avec 36 équipes sur six pistes. Une fois les différents actes signés devant notaire et l'autorisation de construire déposée, on pourra passer pendant l'hiver à la phase de réalisation dès janvier 2012, l'ouverture étant prévue pour la saison 2013-2014. Il y aura aussi un restaurant sur place.

Centre d'excellence

A Perth, en Ecosse, au siège de la Fédération internationale (WCF), on n'est pas resté insensible au projet des promoteurs genevois. Le président Gérard Brunner explique: «Nous avons eu des discussions avec l'Association suisse de curling (ASC), la Fédération française des sports de glace (FFSG) et également au niveau mondial (WCF), afin de faire de Sous-Moulin un centre d'excellence du curling mondial. On pourra jouer sur six pistes, mais il y aura aussi des salles pour tenir des séminaires afin de former les entraîneurs et les joueurs sur le plan tactique. L'autorisation de construire devrait à mon sens intervenir avant la fin de l'année. C'est un beau projet; je suis très content que nous soyons arrivés à réaliser tout d'abord cette opération immobilière. On attend maintenant avec impatience la construction de la halle spécifique». Réélu pour deux ans avec tout son comité fort de dix membres et qui comprend aussi trois femmes, Gérard Brunner, qui vit à Confignon, était particulièrement content au terme de l'assemblée générale, où il a ainsi pu annoncer cette bonne nouvelle aux quelque 80 membres présents.

Michel Bordier

Arrêt sur image



Comme chaque année, Chêne gymnastique Genève a récompensé ses championnes et champions au Chalet Floraire.

Publicité

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie
La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

SUKSAWAT THAÏ CENTER
Votre centre de massages traditionnels thaïlandais
129, rue de Genève à Thônex vous accueille de 10h00 à 20h00
-10% pour les lecteurs du Chênois sur présentation de ce bon jusqu'au
30.11.2011

Ecole Natation de Thônex
Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym
T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

COURS DE HATHA-YOGA POUR DÉBUTANTS
LES JEUDIS DE 18H15 À 19H30
L'ÉCOLE DU CHEMIN DE-LA-MONTAGNE
RENS./INSC.: BAUMANN ANTONIA 076 527 22 56
HARMONIE + ÉNERGIE

Tout le sport



Football

Pascal Chobaz (1958) est le nouveau Président de l'Association cantonale genevoise de football (ACGF) depuis le samedi 15 octobre 2011. Il a été élu pour deux ans au stade de Champel-Bout-du-Monde en lieu et place d'Yvan Perroud (1963), qui a été nommé en mai dernier au comité de la Ligue amateur (LA), l'organe faîtier du football suisse des Ligues inférieures. Le cumul des deux fonctions n'est possible que de manière temporaire. C'est le FC Champel, fondé en 1982, qui a parfaitement assumé cette organisation.

Le nouvel élu a été Maire de Lancy, mais aussi Président de l'Association des communes genevoises (ACG) de 2003 à 2007. Précédemment, il avait été Conseiller municipal à Lancy de 1979 à 1995, puis Conseiller administratif de 1995 à 2007. Juriste de formation, il dirige aujourd'hui les opérations foncières de l'Etat au DCTI. Son dernier mandat politique et sportif s'est achevé en août 2010, lorsqu'il a quitté le Conseil de Fondation du Stade de Genève, où il siégeait comme représentant de la Ville de Lancy depuis 1999. Sur le plan footballistique, il a joué et entraîné au FC Lancy Sports, puis a été entraîneur au CS Chênois de 1984 à 1989, au FC Meyrin de 1989 à 1992 et, enfin, au Servette FC de 1992 à 1995, avant d'entrer au Comité central de l'ACGF en 1999. Il préside depuis plusieurs années la Commission de jeu et des affaires spécifiques. Excellent juriste, il n'a jamais quitté les terrains de jeu et on le voit souvent aux bords de ceux-ci. Il a siégé aussi à la Chambre des mutations de la Ligue Amateur (LA), représentant là les clubs des Ligues inférieures, puisqu'il vient donc du football de base. On appelle les treize présidents des Associations régionales ou cantonales du football de base, qui forment la LA, les tribuns de la plèbe ou les roitelets de la LA!



Handball

Yann Guellerin (1982), ailier droit venant de Semur-en-Auxois, qui a joué pendant six saisons à Chambéry en 1^{re} division française et Deyan Zovko, le fils de l'ancien entraîneur chênois, qui est parti à Créteil, sont venus renforcer la formation genevoise, qui jouera cette saison le maintien en LNB. Deyan Zovko a évolué en D 2 à Villeurbanne Lyon.



Basketball

En raison de finances devenues plus que précaires, Chêne Basket a retiré en mai sa première équipe du championnat de LNB et évoluera la saison prochaine dans le groupe ouest de 1^{re} Ligue, laissant Bernex et Meyrin en LNB et les Lions de Genève en LNA. La suspension de Yassine Khoumssi pour avoir frappé un arbitre a été ramenée à trois ans par la commission de recours de la Fédération helvétique, alors que l'autre joueur suspendu, Sainte-Rose, n'a pas recours contre sa radiation à vie décidée après les incidents (bagarre générale) lors du 2^e match des quarts de finale de barrage de LNB entre Swiss Central et Chêne le samedi 2 avril 2011, match perdu par forfait 0-20 d'ailleurs. Président du Chêne BC depuis 1998, au club depuis 1991, où il s'est beaucoup occupé des jeunes, Fedele Sabatino (1955) souhaite se retirer bientôt en faisant venir des plus jeunes au comité. Il confie: «Cette affaire de double suspension avec une amende et des frais de cinq mille francs ont incité le comité à ne pas présenter de demande de licence de LNB pour la saison prochaine et donc de souhaiter une relégation volontaire en 1^{re} Ligue. La LNB coûte cher et nous allons repartir à l'échelon inférieur. C'est beaucoup plus raisonnable aussi. Olivier Deforel reprend l'équipe comme entraîneur, alors que Roland Lengenagger est le responsable technique de tout le club. Il pourrait bien me succéder à la présidence au cours des prochains mois». Chêne sera ainsi la seule équipe genevoise de ce groupe ouest de 1^{re} Ligue et affrontera huit autres équipes en matches aller-retour dans un premier temps à l'automne.



Volleyball

La saison a fort bien commencé pour Chênois VBC avec un deuxième succès de suite en Supercoupe. En demi-finales, les Genevois ont battu les Soleurois Schoenenwerd par 3-0, puis les Thurgoviens d'Amriswil par 3-0 en finale (25-21, 25-19 et 25-16). Le Président Michel Georgiou est radieux alors que le championnat a commencé au début du mois d'octobre en LNA, bien évidemment. Les Chênois sont favoris cette saison, assurément.



Gymnastique et lutte suisse

Dans le canton de Berne, 2013 sera une année phare avec la 75^e Fête fédérale de gymnastique qui se déroulera à Bienne, Macolin et le Seeland du 13 au 23 juin, ainsi qu'avec la 43^e Fête fédérale de Lutte suisse et des Jeux alpestres dans l'Emmental à Berthoud les 30, 31 août et 1^{er} septembre 2013, là où le fromage est si bon! Pour promouvoir ces deux très importantes manifestations, le Canton de Berne était présent à l'Olma (la grande foire agricole de la Suisse orientale à Saint-Gall du 13 au 23 octobre 2011).

Pour 2016 (44^e FFLS – Fête fédérale de Lutte suisse), il y a trois candidatures en Lutte suisse (par ordre alphabétique): Colombier l'Areuse (Neuchâtel), lieu des championnats du monde de cross en 1986, Estavayer-le-Lac (site de l'aérodrome de Payerne à 62% sur territoire fribourgeois) et le stade de La Praillle à Genève. La Cité de Calvin n'a jamais organisé une telle FFLS depuis 1895, date de la fondation de l'Association fédérale de Lutte suisse (AFLS) au Café Born à Berne. Les arènes pour accueillir cette FFLS ont une contenance prévue de 53 000 spectateurs à Colombier, 48 000 à Estavayer-le-Lac et de 32 000 à Genève.

C'est à Bienne, dans le Seeland, qu'ont eu lieu les deux premières Fêtes fédérales de Lutte suisse en 1895 et en 1897. En 2016 s'achèveront aussi les fêtes marquant les 200 ans de l'entrée de Genève dans la Confédération helvétique. Ce processus commencera en fait dès fin 2013 avec la Restauration de la République à La Tréille et la commémoration du 31 décembre 1813. Il y aura aussi des manifestations du souvenir en 2014, 2015 et 2016. En effet, le désenclavement du Canton de Genève avec l'entrée des Communes Réunies (Monument au Rondeau de Carouge) a eu lieu en 1816.

Pour ce qui concerne l'attribution de la 44^e FFLS de 2016, la décision tombera au matin du dimanche 4 mars 2012 à Aigle. La dernière FFLS en Romandie avait eu lieu à Nyon en 2001 (39^e). En gymnastique encore, la 17^e Fête romande aura lieu à Neuchâtel du 8 au 10 et du 15 au 17 juin 2012. Guin en Singine avait accueilli la dernière FRG en 2005.

Site genevois en vue de 2016: www.ffl-geneve2016.ch



Gymnastique

Ancien Président de l'Association genevoise des Gymnastes aux Jeux nationaux (AGGIN), aujourd'hui hélas dissoute, Théo Riedo (1948), honoraire cantonal, nommé en 1986, un enfant de Singine qui a longtemps vécu à Chêne et travaillait au Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM), bien connu dans toute la Suisse comme centre omnisports, est le Président du Groupement genevois de l'Union fédérale des Gymnastes Vétérans (GGUFGV). La récente assemblée des Présidents de groupes de Suisse à Baden – il y en a 34 en tout – a décidé d'admettre des groupes féminins, qui existent déjà depuis un certain temps, dans l'Union fédérale des Gymnastes vétérans (UFGV), sans que ne soit prononcée une fusion des groupes cantonaux d'ailleurs.

Grand spécialiste du froid – il a travaillé longtemps à la patinoire des Vernets, là où évolue le HC Genève/Servette en LNA –, le Président genevois explique: «Les sections féminines et masculines resteront indépendantes, sans absorption d'une section par une autre. Il y a bien longtemps que ce sujet se trouvait sur le tapis vert de la discussion. Il y a depuis plusieurs années des groupements de femmes gymnastes vétérans sur le plan suisse». Théo Riedo, élu en 2008 cèdera peut-être sa place en avril 2012 lors d'une séance qui se tiendra à Chêne-Bougeries. Son successeur pourrait être André Lovis (1955), ancien président cantonal, membre honoraire genevois nommé en 1996 et honoraire romand nommé en 1999, mais également titulaire de l'épingle du mérite de la FSG, décernée en 1995. Jurassien bon teint, le futur Président est retraité de la Gendarmerie genevoise.



Trampoline

Membres de Chêne gymnastique Genève, les jeunes Vincent Christen (1997) et Sébastien Lachavanne (2000) se rendront du 24 au 27 novembre à Birmingham aux Championnats du monde de la catégorie de leur classe d'âge, soit les WAGG (World Age Group Games). La Suisse sera représentée en Angleterre par quinze athlètes filles et garçons de 11 à 16 ans. L'entraîneur cantonal genevois Joseph Imbert, qui dirige le centre d'entraînement du Bois-des-Frères, s'occupe aussi de la section de Chêne FSG (125 ans en juin 2012) laquelle dispose depuis peu d'une nouvelle salle à l'école Marcelli, dont la hauteur est réglementaire.



Aïkido

Le Takemusu dojo participe au mois de la culture japonaise organisé par le Consulat du Japon en novembre avec le samedi 12 novembre un séminaire pour aïkidokas (4, chemin de la Bride – 1224 Chêne-Bougeries). Le lendemain, journée portes ouvertes de 10 h à 12 h 30 avec des démonstrations et des initiations pour tout public. L'entrée est libre ce jour-là. Tout renseignement sur le site internet: www.takemusu-dojo.ch



Judo

Eliminée au 1^{er} tour des Championnats du Monde à Paris Bercy en août par la Hongroise Championne continentale 2010 Anett Meszaros sur yuko – le tirage au sort ne lui a donc pas été du tout favorable –, Juliane Robra (1983) a pris une double revanche en septembre à Tachkent (Ouzbékistan) et aussi à Almaty (Kazakhstan) la semaine suivante avec deux succès en Coupe du Monde. A deux reprises, la Chênoise a battu la Brésilienne Maria Portela dans la catégorie des 70 kg et deux fois par ippon. Elle a ainsi acquis des points précieux en vue de sa qualification olympique.

Le Valaisan-Genevois Dominique Hischier a passé deux tours à Paris Bercy, avant de perdre en 90 kg face au Slovaque Milan Rndl sur ippon. Ce judoka avait terminé 5^e des Mondiaux 2009. Une vieille connaissance pour le Chênois. Il y avait chaque fois plus de 12 000 spectateurs dans la capitale parisienne lors de chaque demi-journée et soirée de combats. Une ambiance de folie surtout lorsque les Français tiraient. Pour les deux meilleures Suisses du moment, les prochains tournois de Coupe du Monde vont s'enchaîner ces prochaines semaines avec une importante étape à Londres. La lutte olympique du judo est à ce prix, mais les JO et la traversée de La Manche approchent!



Hockey sur glace

La saison a commencé à fin septembre pour le HC 3-Chêne en 2^e Ligue (groupe 6) avec pour seul adversaire genevois le CP Meyrin, finaliste la saison dernière, mais non promu en 1^{re} Ligue. Le club chênois avait quant à lui terminé au 7^e rang sur dix équipes. HC Genève/Servette Association, équipe issue du mouvement des juniors du club de LNA aux Vernets, a été affecté par le Comité romand de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) au groupe 5 de 2^e Ligue. Il n'y aura donc que deux derbys genevois cette saison, comme la précédente. Marc Hinri, élu Président en juin, ancien joueur du HC Genève/Servette en LNA, a engagé le Québécois Eric Lamoureux comme Directeur technique. Il remplace Charles-Olivier Lambelin parti en fin de saison dernière. Il n'y a plus d'équipe féminine à Chêne. Reléguées de LNB en LNC (8^e sur 8 équipes) en avril 2011, plusieurs Chênoises ont cessé la compétition ou sont passées à Meyrin, qui alignera une formation en LNC dames, la seule du canton d'ailleurs. La secrétaire du HC 3 Chêne, M^{me} Jacqueline Mottard évolue d'ailleurs avec le club meyrinois.



Aviron

Le Genevois Lucas Tramèr (1989), membre du club d'aviron de Vésenaz, demeurant à Puplinge, lorsqu'il ne suit pas des cours à la faculté de médecine de Fribourg (étant originaire des Grisons et ayant vécu à Bâle, il est parfaitement bilingue français-allemand) s'est qualifié récemment pour les Jeux olympiques de Londres en 2012 avec le quatre sans barreur suisse. Ses coéquipiers allemands et lui ont disputé la finale A des Mondiaux de Bled en Slovénie en septembre avec un 2^e rang en demi-finale et une 6^e place en finale. Voilà un premier Genevois qui va vivre l'expérience olympique.



Natation

Swann Oberson (1986) a terminé au 12^e rang des Championnats d'Europe en eaux libres sur 10 km à Eilat en Israël à 24^e de l'Italienne Martina Grimaldi au début de septembre. Il y avait 25 nageuses au départ, dont 22 ont été classées. Depuis sa qualification en vue des JO de Londres sur 10 km et son titre de championne du monde sur 5 km en juillet à Shanghai, Swann a consacré beaucoup de temps à préparer ses examens de maturité fédérale.

Michel Bordier

Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Katiba

Jean-Christophe Rufin

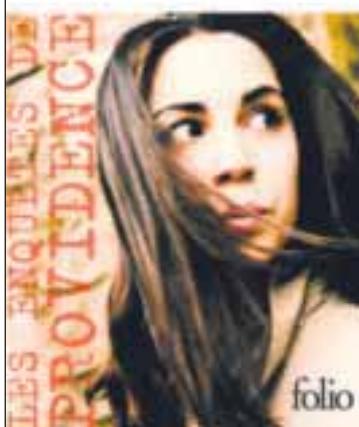
Ed. Folio/Gallimard, 452 p.

Katiba n'est pas du tout un prénom féminin mais le nom commun d'une poignée de barbus farouchement islamistes qui se déplace sans cesse entre la Mauritanie, le Mali, l'Algérie, bref le désert où ils sont insaisissables, vivant de prises d'otages, de "protection" de marchands par exemple de sel, de petites arnaques variées. Et ils sont nombreux... Leur objectif est bien entendu une éventuelle agression de ces chiens de non-croyants. Une petite bombe par-ci, une ceinture piégée par-là, les journaux sont pleins d'attentats. On n'est pas loin de s'y habituer.

Jasmine, jeune fonctionnaire du Quai d'Orsay, n'est peut-être pas ce que l'on pense, pas plus que les autres protagonistes de cette histoire trop proche de la quotidenneté.

Jean-Christophe Rufin a été ambassadeur de France au Sénégal; il est médecin engagé dans l'humanitaire. La réalité dépasse la fiction.

Jean-Christophe Rufin
Katiba



Les revenants

Laura Kasischke

Ed. Christian Bourgois, 587 p.

Parry est un garçon modèle tel que toutes les mères en auraient rêvé. Il partage un petit appartement avec un autre étudiant qui est exactement son contraire, près d'une université un brin vieillotte. Mais la vie est ainsi faite: c'est l'affreux Craig qui va tomber amoureux fou de la parfaite Nicole, trop parfaite pour être honnête laquelle a la mauvaise idée de mourir, enfin, de disparaître. Craig est inconsolable et la voit partout.

Nul doute, la sororité – qui correspond à la fraternité pour les mâles – abrite un certain nombre de punaises qui se prennent au sérieux ou font tourner leurs congénères en bourrique.

«Une histoire de grande envergure à la beauté perverse» écrit une critique. On ne saurait mieux dire. Laura Kasischke a gagné de nombreux prix littéraires. Bien mérités.



Grave panique

Patrick Delachaux

Ed. Zoé, 284 p.

Oui, c'est bien "notre" très genevois Delachaux, non, ce n'est pas un roman policier mais ça pourrait l'être. Il s'agit en effet de l'une de ses dernières missions. Envoyé par Europol en Seine-Saint-Denis non loin de Paris, il a participé à une enquête concernant les organisations mafieuses chinoises, a récolté plaies et bosses et constaté le fossé qui se creuse entre la police française et la population de banlieue. Entre un commissariat de quartier et des bandes de jeunes, c'est la guerre et l'incompréhension qui règnent. Après Flic de quartier et Flic à Bangkok, le policier qui a passé dix-sept ans à travailler à Genève, est un observateur sagace des efforts ou de la dérive d'autrui et ses remarques sont pertinentes à défaut d'être optimistes.



La petite fille aux nuages noirs

Kitty Sewell

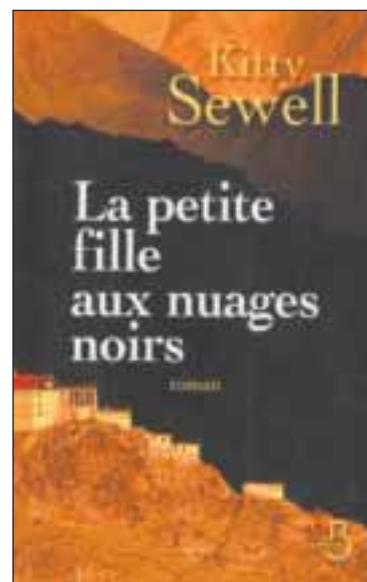
Ed. Belfond, 388 p.

Ce n'est pas très littéraire, plutôt géographique: la preuve, on ne peut s'empêcher de saisir une carte du Canada, du Grand Nord et de l'Extrême-Orient pour rechercher attentivement les lieux cités.

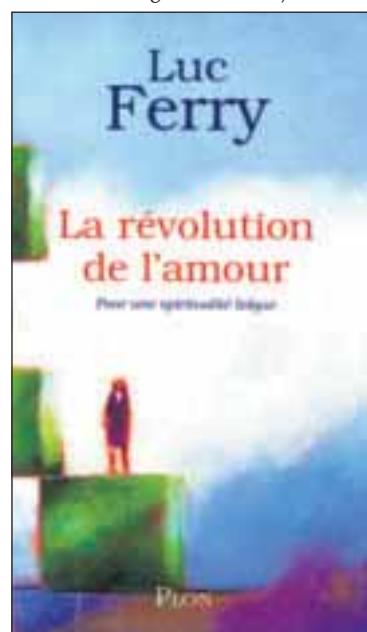
Que fait un homme dont le métier est de piloter des hélicoptères? Observer, transporter, hélicoptériser, mais encore? On voit passer l'appareil le nez levé et ça s'arrête là.

Des forêts canadiennes aux montagnes tibétaines, l'auteur nous conte la quête de Daniel, confronté à un passé dont il ignore tout et dont il se serait bien passé. Il est naïf, de bonne volonté, on a un peu envie de le protéger dans cette dangereuse aventure. Eh non, les choses ne sont pas toujours ce qu'elles ont l'air d'être.

La petite fille s'en doute, et voit à l'avance les nuages noirs. On ne peut pas toujours en dire autant de son père.



davantage en cinquante ans qu'en cinq cents ans. Le philosophe ex-ministre écrit que son arrière grand-mère détesterait, si elle pouvait le voir, un grand centre commercial et qu'il est en peine d'expliquer à ses descendants ce que sont une fauille ou un bon vieux moulin à café, objets aujourd'hui dignes d'un musée. Il n'est pas pour autant favorable à la consommation et à la compétition à tout prix. Il aborde les thèmes moraux, spirituels ou éthiques de manière à être compris de tous, dans la langue de tous les jours.



Enfants

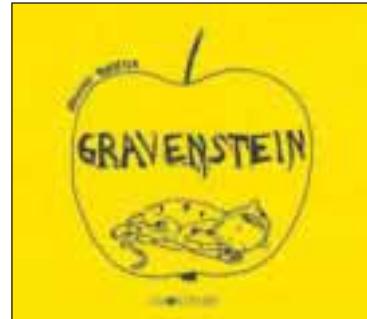
Gravenstein

Ovind Torseter

Ed. La Joie de Lire, 112 p. – petit format
N'importe quel âge, il n'y a même pas besoin de savoir lire. Chaque petit racontera l'histoire à sa façon. Celle de pommes, des Gravenstein en l'occurrence, d'un bizarre petit bonhomme muni d'une trompe qui tombe dans un trou et sera sauvé et de vaches bicolores.

Au-delà des dessins peu à peu colorés, cela parle de différence, de rejet, de solitude.

Tous les enfants, qu'ils soient persécutés ou persécutés, y seront sensibles.



L'énergie inconnue

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 28 mots dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez former avec les 9 lettres qui resteront le nom d'une forme d'énergie. La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

E	R	I	A	L	O	S	H	W	K	C	F	E
B	O	I	S	T	W	G	P	I	L	E	O	S
C	H	A	L	E	U	R	A	S	M	U	S	È
E	J	O	U	L	E	T	H	Z	A	E	S	H
B	V	L	P	R	I	S	E	E	R	I	I	T
R	E	B	A	R	R	A	G	E	É	G	L	N
U	B	I	O	M	A	S	S	E	M	R	E	Y
O	V	E	N	T	P	R	M	I	O	E	E	S
T	Q	U	V	A	P	E	U	R	T	N	R	O
N	O	I	S	S	I	F	W	E	R	É	È	T
C	A	R	B	O	N	E	A	R	I	O	P	O
L	O	N	A	H	T	É	T	E	C	I	M	H
P	É	T	R	O	L	E	T	M	E	B	A	P

Ampère
Barrage
Bioénergie
Biomasse
Bois
Carbone
Chaleur
Co
Eau
Ethanol
Fission
Fossile
Gaz
Joule
kWh
Lampe
Marémotrice
Mer
Pétrole
Photosynthèse
Pile
Prise
Solaire
Tourbe
Vapeur
Vent
Volt
Watt

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

La télé inconnue – Solution du N° 484

Réponse: "haute définition"

Le gagnant du mois est Madame Marie-Paule Senti, Thônex.

Sornettes et fariboles

Je ne peux pas entendre parler d'énergie(s) sans penser à Blanche. Elle habitait un appartement sinistre à la route de Chêne, arborait un petit chignon blanc noué à la diable et enfourchait gaillardement sa bicyclette jusqu'aux bois de Jussy d'où elle revenait toujours avec des champignons. Bolets, chanterelles, tricholomes, lépiotes, russules, elle en trouvait à chaque fois et les distribuait avec fierté. Je lui dois les plus belles omelettes de ma vie. De ses "coins", elle ne disait mot, comme tout mycologue qui se respecte.

N'empêche, Jussy n'est pas à côté et elle était si vieille!

«Je veux être enterrée sur mon vélo», disait-elle. Avait-elle eu vent des empereurs romains qui se faisaient mettre en terre sur leur cheval?

Un sien neveu occupait une chambre de son logement. Une nuit qu'il avait laissé ses habits de gendarme sur une chaise, elle s'en empara, les revêtit et alla se poster au bord de la route où elle siffla éperdument. Imaginons la tête des automobilistes qui se garaient attendant avec résignation un représentant de la loi et voyant surgir Blanche, hilare.

On ne la verra plus grimper la route de Chêne droite comme un i sur son vélo. Si ça se trouve, on ne l'a même pas enterrée avec.

Vers l'Italie – Solution du N° 484

Réponse: Route de Malagnou

Le gagnant du mois est Monsieur André Fasola, Thônex.

Sucré-salé

On a trop l'habitude des desserts tout prêts. Si on faisait simplement une mousseline de framboises?

Pour 4 personnes il vous faut 250 g de framboises, 100 g de sucre glace, 3 dl de crème fraîche, 3 feuilles de gélatine, du jus de citron.

Réduisez les framboises en purée, ajoutez le sucre glace et le jus de citron, laissez incorporer.

Pendant ce temps, trempez la gélatine dans de l'eau froide, égouttez-la quand elle est molle et faites-la fondre avec un peu d'eau au bain-marie.

Mélangez-le tout en remuant vivement et incorporez délicatement la crème fouettée.

Laissez deux heures au réfrigérateur avant de servir.

C'est tout simple mais ça fait la différence.

L. R.

Une énergie très ancienne

En complétant les 12 mots de cinq lettres de la grille, vous découvrirez dans la colonne jaune une expression qui désigne une énergie humaine.

E	C		E	C
A	H		R	I
A	C		E	R
C	O		L	E
P	N		U	S
R	A		I	O
S	O		U	R
S	U		R	E
Q	U		T	A
V	E		V	E
R	A		A	R
S	C		A	U

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

La phrase particulière

La phrase suivante comporte une particularité. Laquelle?

“Esope reste ici et se repose”

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Vendredi 25 novembre 2011 - 20h30

SWING DEFOU

JAZZ

POINT
FAVRE



saison culturelle

www.chene-bourg.ch



Pianos
Matthias Freiburhaus

Restaurant des 3 communes



CONSTRUCTION • GLOBAL • CONSEILS srl
Jean-Pierre Renggli

MH IMPRIMERIE
MEDECINE & HYGIENE

RAIFFEISEN



ticketportal
LE RESPECT
CA CHANGE LA VIE
www.ticketportal.ch